



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

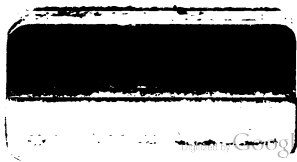
m

1701, 7

EW. 511<sup>m</sup>—

1701,7

Mercur



**<36624505520019**

**<36624505520019**

**Bayer. Staatsbibliothek**





# MERCURE

# GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR  
LE DAUPHIN.  
JUILLET 1701.



A PARIS,  
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle  
du Palais, au Mercure Galant.

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du *Mercuré Galant* le  
premier jour de chaque mois , & on le  
vendra une Piece de trente sols monnoye  
courante , relié en Veau , & trente sols  
en Parchemin , & vingt-huit en feüilles.

**Chez MICHEL BRUNET**, grande  
Salle du Palais , au *Mercuré*  
*Galant*.

**M. DCCI.**  
*Avec Privilege du Roy.*

Bayerische  
Staatsbibliothek  
München

Digitized by Google



## AU LECTEUR.

**I**L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis de puis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure , puis que malgré les prieres répétées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez , on neglige de le faire , ce qui est cause qu'il y en a quantité

Aij

## AU LECTEUR.

*de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.*



# MERCURE GALANT

JUILLET 1701.

**V**ous ne devez point  
estre surprise, qu'a-  
près ce qui est arri-  
vé aux Tresoriers Generaux  
de l'Extraordinaire des Guer-  
res, les affaires du Roy, qui  
devoient s'en ressentir, ne

A iij

## 6 MERCURE

s'en trouvent aucunement alterées. Vous devriez au contraire, connoissant les manières & la prudence de ce Prince, marquer de l'étonnement, s'il y avoit quelque chose qu'il fust capable de leur porter quelque atteinte. C'est dans les temps difficiles pour les affaires, de quelque nature qu'elles soient, que le Roy se distingue, & fait des actions qui luy sont uniques. Plus il arrivera pendant le cours de son Regne, de ces choses fâcheuses, qui selon les conjonctures où elles arrivent, pour-

## **GALNAT: 7**

roient préjudicier à l'Etat, plus  
Sa Majesté aura d'occasions  
de s'attirer l'admiration de  
toute la terre , & de fournir  
des morceaux brillans pour  
son Histoire , par la manie-  
re dont Elle sçaura toujours  
s'en tirer. Neuf millions qui  
ne circuloient plus, avoient  
rendu l'argent rare ; on ne  
payoit plus à l'Extraordinaire  
des Guerres. On croyoit dans  
le Public que le Roy estoit re-  
devable de grosses sommes  
à ceux qui en manioient l'ar-  
gent , & quelques Etrangers  
publiant en même temps arti-

A iiij



## 8      **MERUCRE**

ficieusement qu'il avoit passé chez eux beaucoup de nostre argent, & que l'on en faisoit souvent des fontes, cherchoient par là à mettre de la confusion dans l'Etat, en y faisant devenir l'argent encore plus rare qu'il n'y estoit. Le peuple qui n'approfondit rien d'abord, & qui s'attache à ce qu'il voit, estant convaincu de la rareté de l'argent, s'en prenoit à la fausse cause qu'on luy en insinuoit malicieusement, même par des articles imprimés dans les Nouvelles étrangères. Il voïoit cette rareté d'argent, & il ne luy entroit pas

## GALANT 9

dans la pensée qu'il estoit impossible qu'estant alors plus haut icy , comme il l'est même encore presentement , que dans les Pays Etrangers, il eust passé en d'autres Etats. Il est si vray qu'il y est plus haut, que les Hollandois, en travaillant au dernier Traité de Commerce, demanderent souvent qu'on le baissast, parce que nous attirions en France toutes les especes de l'Europe. Nous devons tomber d'accord qu'à cause de l'argent qui entroit chez nous , & du haut taux où nous le tenions, nous

## 10 MERCURE

achetions les marchandises plus cher, parce que les Etrangers en augmentoient le prix, ce qu'ils estoient obligez de faire par la perte qu'ils faisoient chez eux sur l'argent que nous leur donnions, & qui valoit moins dans leurs Etats. Mais il estoit plus important pour les avantages de la France que nous achetaffions quelques marchandises un peu cher, & que l'Etat se remplist d'argent. Cependant le peuple en voiant sa rareté, ne l'attribuoit qu'à la sortie imaginaire des especes. Cette rareté augmentoit,

## **GALANT.** II

**& la raison en est fort aisée à concevoir. Les Tresoriers de l'Extraordinaire des Guerres ne rendant point neuf millions à des Particuliers, du nombre de ceux dont l'argent est toujours en mouvement, ces neuf millions qui devoient passer & repasser continuellement en d'autres mains, ne circulant plus, & ceux dont la profession est de faire profiter leur argent estant à l'affust dans de pareilles conjonctures, pour tenir celuy dont ils abondent aussi serré que s'ils n'en avoient point, l'ayant rendu**

## 12 MERCURE

encore plus rare, afin d'entirer de plus gros interets , la disette alloit en estre extrême, quoy qu'il y en eust toujours dans le Royaume avec la même abondance qu'auparavant, si le Roy, qui prevoit à tout, n'eust fait examiner les affaires des Tresoriers de l'Extraordinaire des Guerres, & n'eust apporté un prompt remede au mal qu'il trouva tres-pressant, en se chargeant du payement de leurs dettes. Par là ce Monarque a remis l'argent en mouvement. Il a rassuré les Particuliers, dont les clameurs

## GALANT. 13

auroient fait croire que l'Etat estoit perdu , & qu'il n'y avoit point d'argent dans le Royaume. Ainsi d'un malheur capable d'en produire une infinité d'autres, il a tiré un avantage considerable , en mettant les choses dans une situation si heureuse pour ceux qui prêtent leur argent, qu'au lieu que dans les temps les plus florissans, ils le prêtoient aux Particuliers pour les affaires du Roy, avec une espece de crainte , ils ouvriront dorenavant leur bourse avec une entiere confiance , tant parce qu'ils sont persua-

## 14 MERCURE

dez qu'ils ne perdront rien en prêtant à ceux qui font les affaires du Roy, que parce qu'il y a sujet de croire que ceux à qui ils prêteront ne convertiront pas à leurs usages particuliers les sommes qu'on leur confiera , parce qu'ils seroient punis de mort. La générosité du Roy a paru en cette occasion , ce Prince n'ayant pas hésité un moment à conclurre au remboursement des Particuliers sur ses propres fonds. Il a fait voir par cette même action son bon gouvernement , & ses lumieres dans

# CALANT 15

les affaires de son Etat, en prévenant par une prudence consommée, aux dépens de ses propres deniers, des maux qui seroient devenus plus grands, s'il ne les avoit arrestez dès leur source.

Vous sçavez que les Religieux de Saint François de la Famille de la Terre-Sainte, qui sont les Observantins Recollets, & Penitens du Tiers-Ordre de Saint François, & de toutes les Nations du monde, François, Espagnols, Italiens, Allemans, Polonois, Hibernois, Portugais, Indiens,



## 16 MERCURE

& autres qui sont sous la protection des Rois Tres Chrétiens de France, & sous l'obéissance du General des trois Ordres de Saint François, gardent les Saints Lieux, où Dieu a voulu que les mysteres de nostre Redemption ayent esté operez, & qu'ils y resident depuis quatre cens soixante années. Vous ne sçauriez croire avec combien de témoignages de joye & de reconnoissance ces Religieux ont reçu les Lettres Patentes que Sa Majesté leur a accordées au mois de May 1700. Ils ont

# GALANT. 17

écrit du mois de Septembre  
dernier en ces termes. Nous  
rendons grâces infinies à Dieu,  
d'avoir reçu de Paris, du mois de  
Juin, la copie imprimée de la con-  
firmation de l'ancienne protection  
des Rois de France, & de nos  
Privileges, que Sa Majesté Tres-  
Chrestienne Louis XIV. nous  
a bien voulu accorder; & confir-  
mer. Nous prions Dieu qu'il le  
conserve nombre d'années, & le  
fasse prospérer en toute maniere.  
Ces mots sont aussi dans la  
même Lettre. Le jour suivant,  
après avoir reçu cette copie, le  
Superieur appliqua, & fit appli-  
Juillet 1701. B

# 18 MERCURE

*quer toutes les Messes & Prières des vingt trois Convents, Missions & Hospices, où sont plus de deux cens Religieux dans la Palestine, Egipte, Sirie, Phenicie, Chypre & Romanie, pour demander à Dieu qu'il conserve Sa Majesté nombre d'années en parfaite santé, & qu'il fasse prospérer en toute maniere la Famille Royale, & tout son Royaume.*

*On a sceu dans ces mêmes lieux que Monseigneur le Duc d'Anjou avoit esté appelé à la Monarchie d'Espagne, & voicy ce que le Pere Raphaël Ventajol, Procureur General*

# **GALANT.** 19

de Terre-Sainte , a écrit sur ce sujet au Pere Cherubin-Bouchage, de Lyon, Religieux du Tiers Ordre , & Agent à Paris, pour les affaires des Saints Lieux.

De Jerufalem le 15. Mars 1701.

**D'**Abord que nous avons sçeu la nouvelle certaine de l'exaltation du petit Fils de Louis le Grand, le Duc d'Anjou, à la Couronne d'Espagne , sous le nom de Philippe V. laquelle nous a esté envoyée de France & d'Espagne, le Superieur General des Saints

B ij

## 20 MERCURE

*Lieux, le Reverend Pere Estienne de Naples, donna ordre dans les quatre Convents de S. Sauveur, du S. Sepulchre, de Bethleem & de S. Jean dans les Montagnes de Judée, comme aussi dans tous les Convents, Chapelenies & Hospices de Terre Sainte que trois jours consecutifs, on chanta le Te Deum avec une Messe solennelle, & qu'on appliquast toutes les Messes & prieres de ces jours pour le Tres. Chrestien Roy de France, & pour le Roy Catholique, afin que Dieu les conserve avec leurs Maisons Royales avec leurs Monarchies.*

## GALANT. 21

Le 12. du mois de Mars, le Supérieur officia pontificalement, avec la Crosse & la Mitre, & les autres ornemens Episcopaux, suivant les privilèges qu'il a de divers Souverains Pontifes, & chanta la Messe en Action de Grace de la réunion des deux Royaumes dans la famille de S. Louis. Nous fîmes ouvrir ce jour-là par les Turcs la porte de l'Eglise du S. Sepulchre pour en faire sortir le Supérieur qui est François, & qui prêcha à la gloire des deux Monarques, excitant les Auditeurs à rendre grâces à Dieu de l'union des deux plus Puissans.

## 22 MERCURE

Royaumes de la Chrestienté, ce qui fera le triomphe de la Religion Catholique, & l'humiliation des Heretiques.

L'Eglise du grand Convent de S. Sauveur estoit fort ornée de fleurs, tant naturelles qu'artificielles, & il y avoit une si grande quantité de cierges blancs qui brulerent jour & nuit, que jamais on n'avoit veu nos Eglises si bien éclairées. La Messe fut chantée en Musique par divers Religieux de toutes les Nations de la Chrestienté, & quand elle fut finie, on chanta le Te Deum avec toute la solennité possible. Le même

## **GALANT. 23**

jour on chanta aussi une Messe  
tres solennelle pour le même sujet  
sur le Saint Sepulchre de Nostre  
Seigneur. On fit la même chose  
à Bethleem, dans l'Estable ou la  
Sainte Grotte, dans laquelle est né  
le Fils Dieu. La Messe finie &  
chantée par les Religieux, aydoz  
des Bethléemites, & par plus de  
cinquante enfans de Bethléem que  
les Religieux de S. François ins-  
truissent, & qui sçavent le plein  
chant en perfection, le Gardien  
de Bethléem entonna le Te Deum.  
Les Religieux Prestres revêtus de  
Chapes, & les Freres, de surplis,  
allerent processionnellement de l'E.



## 24 MERCURE

glise de Sainte Catherine qui est celle du Convent, à la Grèce où Nostre Seigneur est né, portant tous des flambeaux de cire blanche, & ils y rendirent grâces à Dieu de l'heureuse nouvelle qu'ils avoient receüe de l'union des deux Royaumes dans la Maison de S. Louis.

A S. Jean de Judée, où il y a un Convent de l'Ordre de S. François basti dans la Maison de S. Zacharie, on fit les mesmes ceremonies qu'en Jerusalem & Bethléem. On chanta solennellement la Messe, & on fit la procession chantant le Te Deum, & allant

allant à la Chapelle bastie dans le lieu même, où est né S. Jean Baptiste. Les Messes & Offices finis, je fis en sorte que les Religieux pussent mesler quelques veuissances corporelles aux spirituelles. Il est tres rare que nous ayons du poisson frais en Jerusalem ou Bethleem pendant le Carême, j'y pourvus autant qu'il me fut possible; on pescha à Gaza & à Japha, & tous les Religieux François, Espagnols, Hibernois, Italiens, Portugais, Indiens & autres, citèrent plusieurs fois, Vivent les deux premiers Monarques de la Chrétienté le Roy de France & Juillet 1701. C

## 26 MERCURE

le Roy d'Espagne.

Le lendemain, le Pere Vicaire chanta la Messe solennelle avec les mêmes ornemens d'Eglise. Il y avoit autant de lumieres qu'au jour precedent, & parce que c'estoit un jour de Dimanche où tout le Peuple Catholique, qui ne parle & n'entend que la langue Arabe vient à la Messe & à la Predication, le Pere Caré prescha en Langue Arabe, afin que le peuple comprist ce qu'il avoit à luy exposer. Il fit part à l'auditoire de l'heureuse nouvelle qu'on avoit receüe peu de jours auparavant de l'Exaltation de Philippe

V. à la Couronne d'Espagne, & recommanda à ses Auditeurs de prier Dieu pour sa conservation, & pour Sa Majesté Très Chrestienne, nostre invincible Protecteur, qui nous a donné un si grand Monarque.

Le quatorzième je chantay la Messe, & comme en qualité d'Espagnol, j'ay plus d'intérêt que qui que ce soit à cette grande nouvelle, j'exposay le S. Sacrement de l'Autel, fis exner l'Eglise le mieux que je pus, & fis encore augmenter le nombre des cierges qui brulerent jour & nuit en si grande quantité, que nostre Eglise de S. Sauveur

C ij

## 28 MERCURE

n'estant pas fort grande, elle parut toute brillante de lumieres. Vous sçavez, mon Reverend Pere, qu'il y a dans cette Eglise des balustres qui separent les deux ailes du costé de la Nef qui est dans le milieu, les femmes estant aux deux costez, & les hommes dans la Nef du milieu. Ces balustres estoient tout remplis de flambeaux de cire blanche. La corniche qui regne au tour de l'Eglise estoit pleine de cierges; tous les Autels en estoient parfaitement garnis, & au milieu de l'Autel, outre le grand nombre qu'il y en avoit, on voyoit les douze chandeliers d'ar-

# GALANT 29

gent du S. Sepulchre. La chaleur estoit si grande dans l'Eglise qu'on avoit de la peine à y rester ; d'un autre costé nous n'épargnâmes pas les parfums.

Dans les trois M-sses qui furent chantées par le Supérieur qui est Italien ; par le Pere Vicaire qui est François, & par moy qui suis Espagnol ; les Religieux n'oublièrent rien pour bien chanter, chacun s'y portant de son cœur & d'affection. Comme on avoit prêché en François dans la première Messe du Samedi, en Arabe & en l'italien dans la seconde Messe au Dimanche, l'on prêcha en Es-

C iij

## 30 MERCURE

pagnol à la mienne. Ce fut le Père Gardien de Bethléem qui fit la Predication. Elle fut singonienne, que je me crois obligé de vous en parler. Il prit pour texte les paroles de l'Ecriture. Venite Filiae Sion, & videte Regem vestrum Salomonem in Diademate. Il commença sa Predication par la mort de Charles II. Et ayant parlé quelque temps des vertus de ce Monarque, il avoua qu'on pouvoit dire de luy, ce que nostre Religion Seraphique chante de nostre Rere Saint François, par rapport à Saint Pierre d'Alcantara; sçavoir, que quoy qu'il nous

# GALANT. 31

*semble mort, il ne l'est pas véritablement, ayant laissé un Successeur qui luy ressemble entièrement. Mortuus est Pater noster Seraphicus, & quasi non est mortuus, similem enim reliquit sibi Petrum post se. Qui est-celuy qui est tout semblable à Charles II. C'est le Petit-fils du grand Monarque Louis XIV. sçavoir Philippe V. & Fils de Monseigneur le Dauphin.*

*Pour lors il commença à décrire, & à louer la Maison de Saint Louis, d'une maniere qui le fit admirer de tous les Auditeurs, rapportant des choses admirables de tous les Descendans de Saint Louis jusques au nouveau Monarque Philippe V. Roy d'Espagne, & il invita tout le monde à reconnoître ce grand Roy pour digne Fils d'un si saint*

C iij



## 32 MERCURE

*Ayeul, par les paroles de son texte, Venite, Filiæ Sion, & videte Regem Salomonem in Diadema-  
te, quo coronavit illum mater sua. Il montra par de bons passages de l'Ecriture-Sainte, que Philippe estoit ce Salomon pacifique Roy de Jerusalem, ayant esté à son avenement à la Couronne une source de paix. Il dit que les Filles de Jerusalem sont les Religieux de S. François qui habitent les Lieux Saints, & que la Mere qui avoit couronné ce nouveau Roy Salomon, estoit la France & l'Espagne, qui sont aujourd'huy une même chose. Il dit pour preuve de cette verité, qu'on pouvoit regarder la France & l'Espagne, qui toutes deux portent des Lis dans leurs Armes, comme ces deux tiges de Fleurs de Lis, l'une naturelle, &*

*l'autre artificielle, qu'apporta la Reine de Saba au Roy Salomon, pour éprouver sa sagesse, & sa science, & qui étoient si semblables, que Salomon pour les distinguer, fut obligé de se servir d'Abeilles qui se posèrent sur le lis naturel, & par là on le distingua de l'artificiel. Il dit, que les lis de France & d'Espagne estoient aujourd'huy si unis, & si semblables qu'on ne pouvoit plus les distinguer l'un de l'autre. La Messe finie, on chanta encore le Te Deum, après quoy les Religieux allerent au Refectoire. Je donnay ensuite à manger à tous les Pauvres qui se presenterent, & à qui je distribuay une grande aumône, les exhortant à prier Dieu pour les deux Monarques, & pour la Paix de l'Europe, luy rendant grâces de cette*

## 24 MERCURE

heureuse union des deux premières Monarchies de la Chrestienté qui leur faisoient esperer à l'avenir toute sorte de bonheur.

Le Reverend Pere Superieur de Jerusalem, & Custode de Terre-Sainte a envoyé ses Ordres par tous les Convens, Hospices, Chapellenies, & Missions de ces Pays, afin que trois jours consecutifs on fasse la même chose qu'en Jerusalem, & qu'on applique toutes les Messes pour les deux Monarques. Tous les Espagnols marquant tant de joye qu'il semble qu'ils soient tous natifs de France. Ils disent que le temps est arrivé où les deux Royaumes ne font plus qu'une même chose. Dieu en soit loué à jamais, & conserve les deux Monarques, & leur Famille Royale.

## GALANT. 35

Je ne fçay si en parcourant  
toute la terre , on pourroit  
estre assez heureux pour dé-  
couvrir le Pays que M<sup>r</sup> de Can-  
tenac , Chanoine , de l'Eglise  
de Bordeaux , a décrit dans le  
petit ouvrage que je vous  
envoie.

\*\*\*\*\*

## PAYS INCONNU.

*Vous m'avez fait , Orante , une  
admirable Histoire ,  
Qui paroist une Fable , & que je ne  
puis croire ;  
D'un Pays merueilleux , où tous les  
Habitans ,*

*Réglez par la vertu, vivent toujours  
contens.*

*On y voit les Pasteurs, avec un soin  
extreme,*

*Conduire doucement leur Troupeau  
qui les aime,*

*Et toujours attentifs aux insultes des  
loups,*

*Pour l'en mieux garantir, s'exposer  
à leurs coups.*

*On ne les y voit pas sans attache &  
sans peine,*

*En sucer tout le lait, en arracher la  
Mâine;*

*Ny que luy survendant jusqu'aux  
plus petits soins,*

*Leur cœur soit de rocher dans ses plus  
grands besoins.*

*Ils ne le laissent pas errant sur la fou-  
gere,*

*Pour aller cajoler quelque jeune ber-*

# GALANT. 37

*Et perdre sans raison la pluspart de  
leur temps ,*

*A delasser l'esprit dans les plaisirs des  
sens, [ bonde*

*Là de jeunes Abbez la troupe vaga-  
Ne vit pas dans l'erreur des Maxi-  
mes du monde ,*

*Et marquant du mépris pour des biens  
immortels ,*

*Ne profane par ceux qu'on consacre  
aux Autels.*

*Le Juge en ce pays est toujours équi-  
table ,*

*Protege l'innocent , & punit le coupa-  
ble.*

*Les charmes des presens n'y trouvent  
nul accès ,*

*Poi r gagner sûrement un injuste pro-  
cès.*

*Là les divers détours que la chicane  
invente ,*

## 28 MERCURE

*N'immortalisent pas une cause mé-  
chante.*

*Les subtils Avocats, les ruses Pro-  
cureurs,*

*Ne couvrent pas le droit d'embaras  
ny d'erreurs.*

*Les différentes loix d'où naissent tant  
de doutes,*

*Labyrinthe éternel rempli de fausses  
routes,*

*Ne servent pas d'excuse à la mau-  
vaise foy,*

*Qui donne adroitement un faux sens  
à la loy.*

*Une foule d'écrits grossis par l'ava-  
rice,*

*Pernicieux moyens d'acheter la Justi-  
ce,*

*Né sont plus en usage ; & sans rôle,  
& sans frais,*

*On y juge d'abord & finit les procès.*

*Là, tous les Medecins, qu'on croit  
les plus habiles,*

*Passent publiquement pour des gens  
inutiles.*

*On y ressent fort peu la foiblesse des ans,  
On y vit sans remede, & l'on y vit long-  
temps.*

*En ce lieu, le Marchand ne dit que  
ce qu'il pense,  
Son commerce fidelle y produit l'abon-  
dance.*

*Content d'un gain modique, il vend  
à juste prix,  
Et croit que le surplus est injustement  
pris.*

*La sainteté des mœurs en a banni  
l'usure,  
Le faux poids, le mensonge, & la  
fausse mesure.*

*Sa probité connue augmente son cre-  
dit;*



# 40 MERCURE

*Il n'a qu'une parole, & l'on croit ce  
qu'il dit.*

*Les Epoux vivent là, sans degoust,  
sans querelle. [éternelle,*

*L'Amour leur fait goûter une paix  
Et l'ardeur de ses feux animant leurs  
desirs,*

*Dans les mesmes douceurs fait de  
nouveaux plaisirs. [lousie,*

*Là, les cruels soupçons, la morne ja-  
Qui naissant de l'Amour, luy font  
perdre la vie,*

*Ne troublent pas l'Hymen d'un fu-  
neste poison,*

*Qui souvent par caprice, étouffe la  
raison.*

*Chaque homme est assuré que sa Fem-  
me est fidelle,*

*Il est le plus aimable, & le plus beau  
pour elle,*

*Rien ne la charme tant, & l'Epoux  
à son tour.*

# GALANT. 41

*Trouve en elle l'objet le plus digne  
d'amour.*

*C'est un tresor pour luy, dont il est assez  
riche,*

*Sans courre comme un Cerf apres plus  
d'une Biche,*

*Et portant chez autrui sa folle pas-  
sion,*

*S'exposer à subir la loy du Talion.*

*Là, de sa beauté même une femme  
idolâtre,*

*Ne charge pas son teint de ceruse &  
de plâtre,*

*Et par des ornemens qui blessent la  
pudeur,*

*Ne donne pas sujet d'attaquer son  
honneur.*

*Elle n'abuse pas un Mary de bonnai-  
re,*

*Imitant sa parure au dessein de luy  
plaire.*

Juillet 1701.

D

## 42 MERCURE

Un pretexte si vain ne scauroit le  
tromper ;

Tout homme qui le croit est facile à  
duper.

Le beau sexe en ce lieu, toujours sage  
& modeste ,

Evite des Amans le commerce fu-  
neste ,

Et ne se sert jamais d'un injuste moyen  
De conquérir des cœurs , & de donner  
le sien.

On n'y voit pas courir la jeunesse in-  
discrete ,

Aux plaisirs défendus que donne une  
Coquette

Ny qu'au mépris des loix , avec em-  
portement ,

La débauche ou le jeu l'occupe inces-  
samment.

Portée à la vertu , rien ne la peut sé-  
duire ;

# GALANT. 43

*Elle en suit les leçons qui la doivent  
conduire ,*

*Et saintement réglée au plaisir qu'elle  
prend ,*

*Ne connoist pas l'Amour , si l'Hymen  
ne l'apprend.*

*On ignore en ce lieu les fureurs de la  
guerre ,*

*Fleau du Ciel , qui ne sert qu'à dé-  
truire la terre.*

*Lors que quelqu'un s'élève, on le voit  
sans ennuy ,*

*Et personne n'y court sur le marché  
d'autrui. [ vie*

*L'orgueil; l'ambition, l'avarice, l'en-*

*N'y font pas comme ailleurs les ty-*

*rans de la vie. ]*

*On s'y passe de peu, l'on n'a besoin de  
rien ,*

*Le mérite & l'honneur y font le plus  
grand bien.*

Dij

## 44 MERCURE

*Ce beau Pays , Oronte , est-il peint  
sur la Carte ?*

*Plus je veux le chercher , & plus je  
m'en écarte.*

*Mais à cette recherche il ne faut plus  
réver ,*

*Quelque chemin qu'on fasse on ne peut  
le trouver.*

Quoy que l'article qui suit ne soit pas nouveau, il vous fera sans doute plaisir parce que vous y trouverez les circonstances d'une cérémonie, dont vous n'avez peut-être jamais appris le détail. Les Papes ont accoutumé la première année de leur Pontifi-

# GALANT: 45

cat , & ensuite de sept ans en sept ans , de distribuer solennellement les *Agnus Dei* , dans la Semaine de Pasques. Ce sont de petits Pains ronds & ovales, de cire blanche, en forme de Medailles, où paroist d'un costé un Agneau qui tient l'étendart de la Croix, figure de nôtre Seigneur, & de l'autre l'Image de quelque Saint. Le Pape d'aujourd'huy, pour satisfaire à cette coutume mystérieuse, après avoir dit la Messe dans la Chapelle du Palais le Mardy de Pasque, revêtu de l'Amict, & de l'Aube avec la

## 46 MERCURE

ceinture d'une Erole de damas blanc, garnie de dentelles d'argent enrichie de perles, com-  
mença par benir l'eau preparée dans diverses cuvetes d'argent, recitant les Oraisons ordinaires pour l'eau Benite, à la fin desquelles il en ajouta une autre particuliere. Il versa ensuite dans cette Eau le Baume & le saint Crème en forme de croix, disant les Oraisons marquées dans le Ceremonial; puis il dit d'autres prières sur les Agnus firôt qu'ils luy fissent presenter dans divers grands bassins d'argent, après quoy S. S. s'alla,

& on luy remit sa Mitre. Alors les Cameriers luy presenterent les *Agnus Dei*, qu'il plongea dans ces cuvettes d'eau benite. Les Cardinaux revetus de leurs aubes & ayant un linge fin devant eux en forme de tablier, avec une écumoire d'argent chacun à la main, les retirèrent de l'eau, & les donnerent aux Prêtres qui les étendirent sur des grandes tables couvertes de napes tres fines. On les y laissa secher. Le Pape se leva ensuite, dit d'autres oraisons sur les memes *Agnus dei* qu'on remit dans les bassins.



## 48 MERCURE

après quoi chacun se retira. On continua les jours suivans cette mesme ceremonie jusqu'au Vendredy. Tous ces jours, outre les Cardinaux & Prelats il y eut diverses personnes de distinction qui y assisterent. La Reine mesme de Pologne y alla, de sorte que la Salle se trouva trop petite, quoy que les Gardes n'y laissent entrer que des Personnes de qualité.

Le Samedi il y eut Chapelle Papale. La Messe fut chantée par le Cardinal Noris, & le Pape y assista sur son Trône, revestu  
de

## GALANT. 49

de ses habits Pontificaux. Lorsqu'on eut chanté l'*Agnus Dei*, un Soudiacre Apostolique precedé de la Croix, des chandeliers, & de l'encens, alla prendre des mains du Sacrificateur de Sa Sainteté un bassin d'argent plein de ces *Agnus Dei* nouvellement benis. Etant arrivé à la porte de la Chapelle Papale, il dit à haute voix & à genoux, *Pater sancte, isti sunt agni novelli qui annuntiaverunt vobis, alleluya.* Le Chœur repondit en musique *Deo gratias, alleluya.* Ensuite le même Soudiacre Apostolique se le-  
Juillet 1701. E

## 90 MERCURE

va, & dit la même chose une seconde fois au milieu de la Chapelle, & une troisième aux pieds du Pape, à qui le Cardinal Diacre Assistant mit en main successivement divers paquets d'*Agnus Dei*, enveloppez proprement dans du coton. Le Pape les distribua aussi successivement premierement aux Cardinaux, & ensuite aux Evêques, aux Penitenciers de Saint Pierre, puis aux Prelats & autres Officiers de cette Cour, & après eux à tous ceux des Seculiers de distinction qui estoient entrez dans la Chapelle.

# GALANT 51

Dans ma Lettre du mois d'Aoust de l'année dernière, je vous parlay du Livre des *Monumens de Rome*, fait par M<sup>r</sup> l'Abbé Raguenet. Je croy que vous ne serez pas fâchée de sçavoir comment cet Ouvrage a esté receu dans cette fameuse Ville. Voicy ce qui s'y est passé à cette occasion.

Les Magistrats ayant vû ce Livre, s'assemblerent aussitost au Capitole, pour deliberer ce qu'ils devoient faire pour témoigner à l'Auteur la reconnaissance qu'ils avoient du soin qu'il avoit pris de faire un

E ij

## 52      **MERCURE**

Ouvrage, qui mettoit dans un si beau jour les plus rares beautez de Rome ; & après plusieurs propositions faites à ce sujet, ils conclurent enfin qu'ils devoient l'adopter pour leur Concitoyen, luy donner l'entrée du Senat, aux Assemblées duquel il auroit voix délibérative toutes les fois qu'il s'y trouveroit, & le faire jouir de toutes les graces, privileges, & honneurs, qu'ils pouvoient luy acorder, en vertu de l'autorité du Senat & des Peuple Romain dont ils sont depositaires. Cette De.

## **CALANT** 55

libération avec la Conclusion qui en fut le Resultat, fut inserée, par leur ordre, dans les Registres du Capitole; & ils en firent faire, en mesme temps, un extrait en forme de Lettres Patentes qu'ils y ont envoyées à M<sup>r</sup> l'Abbé Raguenet écrites en lettres d'or, signées de leur main, & sellées du Seau de la Ville de Rome. Ces lettres sont en latin, & voicy la traduction qu'on en a faite.

Nous les Marquis. Buon  
Joanni, Montori, & Theo-  
E iij

## 54 **MERCURE**

doli , Conservateurs de la ville de Rome , sur la deliberation par nous faite , à l'effet de donner la qualité de Citoyen Romain à l'Illustre & l'Excellent M' Raguener. , natif de la Ville de Rouën , Capitale de la Normandie , Province du Royaume de France , avec l'autorité du Senat & du Peuple Romain , de laquelle nous sommes revêtus , avons résolu ce qui s'ensuit.

*Comme suivant l'usage de nos Prédécesseurs , nous faisons*

## GALANT: 55

profession d'honorer aussi bien le  
merite des Etrangers qui ont fait  
quelque chose pour l'avantage  
de la Republique , que celui des  
Citoyens Romains ; afin d'animer  
également tout le monde à contri-  
buer à sa conservation & à son  
ornement par l'espoir de la recom-  
pense ; sçachant que l'Illustre &  
l'excellent M Raguenet a toujours  
eu une inclination singuliere pour  
le Peuple Romain & pour la ville  
de Rome , des Monumens de la-  
quelle il a fait de tres. sçavantes &  
tres éloquentes descriptions ; con-  
noissant d'ailleurs sa vertu , sa  
probité , sa prudence , sa sagesse ,  
E. iij.



## 56 **MERCURE**

& toutes les belles qualitez qu'il  
 possède , nous avons jugé à propos ,  
 & nous avons résolu de l'honorer  
 du titre de Citoyen Romain : &  
 en vertu de la susdite autorité  
 dont nous sommes revetus , nous  
 l'en honorons , & nous le luy  
 donnons & voulons qu'à l'ave-  
 nir il puisse entrer dans le Senat  
 & y opiner , posséder les Charges  
 de la Magistrature Romaine ,  
 estre pourvû des Benefices Eccle-  
 siastiques , & jouïr de toutes les  
 exemptions , honneurs , graces &  
 privileges dont jouissent & doi-  
 vent jouir ceux qui sont nez Ci-  
 toyens Romains. Quiconque y

# **GALANT.** 57

*mettra obstacle , qu'il soit tenu pour ennemi de la Republique ; & afin de rendre public ce Decret , nous l'avons fait transcrire des Registres où nous le conservons , dans ces Presentes signées de nostre main , scellées du Sceau ordinaire de la ville de Rome , & souscrites par le Secrétaire du Senat & du Peuple Romain. Fait au Capitole , l'an de la Fondation de Rome 2452. & de la Redemption du Monde 1701. le 19 jour du mois de Février.*

*Ainsi signé .*

*Le Marquis Buon Joanni ,  
Conservateur.*

*Le Marquis de Montori Con-  
servateur.*

*Le Marquis Théodoli, Con-  
servateur.*

*Sanctes Randanini, Secrétaire  
du Senat, & du Peuple Romain.*

Le celebre Montagne est le  
seul François à qui les Con-  
servateurs de Rome ayent ja-  
mais fait l'honneur qu'ils vien-  
nent de faire à M<sup>r</sup> l'Abbé Ra-  
guenet. Il y a même bien de  
la difference entre les Patentes  
du premier & celles du second,  
**car ces Magistrats accordent**  
à celui-cy l'entrée du Senat,

## **GALANT.** 59

avec voix deliberative dans les Assemblées, au lieu qu'ils n'accorderent que le simple titre de Citoyen Romain à Montagne, comme on peut le voir au chapitre 8. du troisiéme Livre de ses Essais, où il a fait imprimer ses Bulles. Au reste les Conservateurs de Rome sont des personnes de la premiere qualité, qu'on choisit parmy la plus illustre Noblesse de cette Ville là, & qui doivent tous estre Gentilshommes titrez, c'est à dire, Comtes ou Marquis. Je crois que tous ceux qui s'interessent à ce qui

## 60 MERCURE

regarde la Republique des Lettres, ne seront pas fâchez que je leur aye fait part de cet événement, & de toutes les circonstances qui y ont rapport. Je vous ay assez parlé autrefois de M<sup>r</sup> l'Abbé Rague-  
net à l'occasion de son Histoire de l'Ancien Testament, de celle de Cromwel, & du Prix de l'Eloquence qu'il a remporté à l'Academie Françoisé. On réimprime son Livre des *Monumens de Rome*; & la seconde Edition sera augmentée de plusieurs nouvelles Descriptions.

On a eu avis de la mort de Dame Madelaine Patri, veuve de Messire Antoine de Franquetot, Commandant les Gendarmes de la feuë Reine Anne d'Autriche , & Mere de M<sup>r</sup> le Comte de Coigny , Gouverneur de Caën , ci-devant Gouverneur de Barcelonne , Lieutenant General des Armées de Sa Majesté & General de ses Troupes en la Gueldre Espagnole. Elle est morte en la Terre de Villerray le 17. du mois passé. Cette Famille de Franquetot est ~~de~~ <sup>de</sup> Normandie.

Il y a eu un President à Mortier de ce nom au Parlement de Rouen. Il estoit Frere de feu Monsieur l'Abbé de Franquetot, Aumonier du Roy, qui a extremement brillé à la Cour.

Le 5. de ce mois', Mrs les Doyen & Chanoines de l'Eglise Collegiale du Saint Sepulcre de Caën, ayant appris la mort de Madame la Comtesse de Franquetot, firent un Service fort solennel, & magnifique dans leur Eglise pour le repos de son ame, il y avoit une tres-belle Mus<sup>ique</sup>.

toutes les personnes de qualité, & de distinction de la Ville y assisterent avec les Officiers du Château. M<sup>r</sup> Renout, Doyen de cette Collegiale, envoya des Vers de consolation sur cette mort à Madame de Franquetot Religieuse de l'Abbaye de Sainte Trinité.

Je vous envoie une Lettre de Bordeaux, sur les Personnes illustres que la mort enleva le mois passé à la France.

A MONSIEUR \*\*\*

**Q**uel funeste mois, Monsieur, que le mois de Juin de cette année ! Non-



## 64 MERCURE

seulement il a inondé la terre de pluies, il aencore fait couler des ruisseaux de larmes. N'a-t-il pas esté mortel à un illustre Prince, à un grand General de Mer, & à une Fille illustre ? Le 2. de Juin mourut Mademoiselle de Scudery, le 9. mourut Monsieur, Duc d'Orleans, & le 28. de May, qui est comme la veille de Juin, estoit mort M<sup>r</sup> le Maréchal de Tourville. Tant de funerailles, & si extraordinaires, engagent les Muses à travailler. Elles doivent en graver de leur mieux les Tombeaux, & en

# **GALANT.** 65

composer avec soin les Epitaphes. Voicy un de leurs Essais.

**POUR MONSIEUR,  
Duc d'Orleans.**

*Cassell le vit briller dans un fameux Combat,  
La Gloire l'élevoit, & la Parque  
l'abbat.*

**Pour M<sup>r</sup> le Maréchal  
de Tourville.**

*Par un double triomphe en de sang-  
glans hazards,  
Il fut de l'Ocean le redoutable  
Mars.*

*Juillet 1701.*

**F**

# 66 MERCURE

Pour Mademoiselle  
de Scudery,

*La Sapho de la France, hélas !  
vient d'expirer,*

*Le Parnasse luy doit une pompe  
funebre ;*

*Celle de Lesbos si celebre ;*

*Ne se fit pas tant admirer.*

Vous voyez, Monsieur, qu'il  
n'y a point de Teste qui écha-  
pe à la cruelle Proserpine.

*.. Nullum*

*Sava caput Proserpina fugit.*

*. Horat. in Epod.*

Je suis , &c.

Voicy d'autres Vers faits sur  
la mort de Monsieur. Ils sont

# **GALANT. 67**

**de M<sup>r</sup> de Laistre, Avocat au  
Parlement.**

*France , je ne m'étonne pas ,  
De te voir toute en deuil , ta  
douleur est sincere.*

*D'un Prince de ton Nom la  
memoire est bien chere ;  
Pour le Peuple il eut mille a-  
pas.*



*Philippe jouissoit d'une Gloire  
immortelle.*

*Digne Frere du Grand Louis :  
Mais , helas ! sans retour , la  
Parque trop cruelle ,  
Peut seule diviser deux cœurs les  
mieux unis.*

F ij

## 68 MERCURE

Il a paru plusieurs Epitaphes  
de Mademoiselle de Scudery.  
Celle-cy a esté faite par Mada-  
me d'Osnonville.

*Cy gist la Sapho de nos jours,  
Qui sur la Grece eut l'avantage  
D'accorder les tendres amours  
Avec la raison la plus sage.  
Feux innocens, prenez le deuil.  
Muses, pleurez sur son cercueil  
La perte de vos plus doux charmes.  
B au Sexe, fondez vous en larmes.  
Ce qui faisoit vostre ornement  
Est caché sous ce monument,  
Cette autre Epitaphe est de  
Mademoiselle Barbier.*

**GALANT. 69**

*Scudery n'est plus, je m'abuse,  
Elle est, elle sera toujours.*

*La mort, qui de nos ans borne le  
triste cours,*

*N'a point de droit sur une  
Muse.*

*M' Dader a fait celle cy.*

*Sapho n'est plus, ah, quel mal-  
heur!*

*Nous n'en verrons jamais une  
autre.*

*Quand les Grecs perdirent la  
leur,*

*Leur perte ne fut pas si grande que  
la nostre.*

*Puisque nous sommes sur  
les Epitaphes, je ne puis m'em-*

# 70 MERCURE

pescher de vous faire part de  
celle qui a esté faite pour l'Il-  
lustre M<sup>r</sup> de Segrais de l'Aca-  
demie Françoise.

*Sous ce marbre , Passant , ne cher-  
che point Segrais.*

*Voy - le près d' Apollon regner sur le  
Permesse ;*

*Son heureux sort , changeant tes  
pleurs en allegresse,*

*Interdit pour toujours à ton cœur les  
regrets.*

*Themis , & la vertu , le rendirent  
illustre.*

*L'une & l'autre à l'envi luy forme-  
rent le cœur.*

*Et leurs presens dans luy prirent un  
nouveau lustre.*

*Il cut, tout jeune encor, des Muses la  
faveur.*

# GALANT. 71

*Theocrite & Maron luy préterent  
leur plume*

*D'où cent beautez par tout coulent  
dans ses Volumes.*

*Rouxels , & Sarazins , Malher-  
bes , & Patris.*

*Qui des murs de Cadmus fûtes jadis  
la gloire ,*

*Vous qui du grand Segrais connois-  
sez seuls le prix.*

*Placez le parmy vous au temple de  
memoire ;*

*Qu'aussi longtems son nom y vive  
glorieux ,*

*Qu'il vivra dans les vers de nos doctes  
neveux*

Cette Epitaphe est de M<sup>r</sup> de la  
Duquerie, Docteur de la Facul-  
té de Medecine de Caën, qui a fait  
l'Inscription qui suit pour estre  
mise à la tête de ses Ouvrages.



## 72 MERCURE

*Voicy du grand Segrais les restes  
precieux.*

*Les Dieux depuis longtemps jaloux  
de leur Ouvrage*

*Ne voulurent jamais , malgré nos  
justes vœux ,*

*A sa triste Patrie en laisser da-  
vantage.*

*Tous alleguent leurs droits , pour ca-  
cher leur rigueur ,*

*Les uns sur son esprit , les autres sur  
son cœur ;*

*Themis sur les vertus dont elle orna  
son ame ,*

*Cupidon sur le cœur qu'il brula de  
sa flâme.*

*Minerve fait valoir ses droits sur  
son esprit.*

*Vénus pretend ravoit les graces  
qu'il luy prit ,*

*Apollon veut enfin reprendre sa mu-  
sette.*

*Dout*

# **GALANT.** 73

*Dont Segrais fit pleurer Atis &  
Timariette.*

*Malherbes, Sarafins, des Muses fa-  
voris ,*

*Telle entre vous & nous sera la dif-  
ference.*

*Vous jouirez toujours de sa douce pre-  
sence,*

*Nous jouirons toujours de ses char-  
mans Escriis.*

**M<sup>r</sup> le Marquis de Legancz  
a esté fait Capitaine & Vicaire  
general du Royaume d'Anda-  
lousie. C'est un honneur que  
les Rois Catholiques n'ont ac-  
cordé à aucun Gouverneur  
depuis plus de quatre vingts  
ans ; & comme le Royaume**  
**Fuilles 1701. G**

## 74 MERCURE

d'Andalousien n'a pas le titre de Viceroyauté, le Roy d'Espagne n'en pouvoit faire davantage au Marquis de Leganez, qui a succédé au Duc d'Alburquerque. Ce Marquis alla au Bord de M<sup>r</sup> le Comte d'Estrées à Cadix le 29. de May, ne l'ayant pû faire avant le depart du Duc d'Alburquerque. Il y alla en Canot, suivi de plusieurs autres Canots, chargez d'Officiers Espagnols, tous superbement vestus à la Françoisé. Il fut salué de vingt & un coups de Canon; les Gardes marine &

## **GALANT: 75**

les Soldats estoient sous les armes. On battoit aux champs, & tous les Vaisseaux de guerre selon leur rang, salüerent. On leur servit une magnifique Collation. Les Gardes & les Soldats firent l'exercice au son du Tambour; & à la sortie on fit le même salut qu'on avoit fait à l'arrivée de M<sup>r</sup> le Marquis de Leganez. M<sup>r</sup> Renaud fait fortifier Cadix, & les autres Places des costes d'Espagne.

Les Vaisseaux doivent entrer dans le Pontal, qui est une bonne Rade, défenduë à son entrée par deux Forts, éloi-

G ij

## 76 MERCURE

gnez l'un de l'autre d'une demi-portée de Canon. On peut débarquer des Soldats dans l'Isle de Cadix malgré les Ennemis , & mettre les Canonniers à terre , pour servir dans les Batteries à défendre la Côte. On y fera à l'abry des Bombes & des Brulots.

M<sup>r</sup> Machault qui monte le Constant , a ramené à Cadix deux Galiores à Bombes , deux Brulots, & une Flute chargée de munitions.

M<sup>r</sup> de Palles & M<sup>r</sup> le Chevalier de Beaujeu croisent depuis le Cap de S. Vincent jusqu'à

Salé. M<sup>le</sup> Baïlly de Lorraine,  
& M<sup>r</sup> le Chevalier de Chamillart doivent presentement les avoir relevez.

Mrs de Seppeville & Daligne ont mis à Barcelone des Mortiers, des Bombes, & des Canons, sur leurs Vaisseaux.

Vous me sçauvez gré sans doute du soin que j'ay pris de tirer une copie de la Lettre que vous allez lire. Elle est de l'Auteur du Traité de Physique qui doit avoir pour titre, *Histoire de la Machine du monde, & de son mouvement, ou Physi-*

G iij

## 78 MERUCRE

*que Mécanique.* Il découvre à son Ami le *dessein* de son Ouvrage, en expliquant le Titre qu'il luy donne, & il fait en même temps les *Fondemens de la Science.*

A MONSIEUR \*\*\*

J'Ay lû avec grand plaisir, Monsieur, vostre Lettre du 16. Decembre, dans laquelle vous me proposez quelques difficultez contre mon *Système de Physique Mécanique*, & j'ay vû que tous vos doutes, aussi-bien que ceux de plusieurs Sça-

vans, qui comme vous, m'ont fait l'honneur d'examiner mon Traité dans l'Abregé que je leur en ay communiqué, ne viennent que de ce que vous n'estes pas entré dans ma pensée, peut estre parce que je ne l'ay pas assez bien expliquée. Ainsi j'ay cru devoir vous exposer ce *Système nouveau de Physique Mecanique* un peu plus amplement, & avec plus de netteté, qu'il n'est exposé dans l'Ecrit que vous avez examiné. C'est que je pretens faire par quelques Lettres que j'auray l'honneur de vous

G iij



## 80 MERCURE

écrire. Ces Lettres contiendront tout ce qu'on peut dire de meilleur de la Physique en general , mais d'une maniere tout-à fait aisée & dégagée des termes & des préventions de l'Ecole.

Je commence par vous expliquer dans celle cy le titre de mon Ouvrage , & je prétens que la seule définition des termes de ce titre contient *les veritables fondemens de la Physique* , & démontre clairement quel est mon dessein dans la proposition d'un nouveau Système de cette science si utile à la vie

& au commerce des hommes.

Vous sçavez sans doute, Monsieur, que dans le commencement j'intitulay mon Ouvrage, *Histoire de la Nature*, fondé sur ce que j'y donne la raison de tous les phenomenes de la Nature, en les rapportant simplement & par ordre, comme qui raconteroit une histoire, dans le sentiment où je suis, que le seul enchaînement de ces faits exactement décrits, développera comme de luy même la veritable cause de chacun d'eux; mais outre que ce titre semble blesser les

## 82 MERCURE,

oreilles de quelques personnes délicates, j'ay eu d'autres raisons pour le changer. Comme ce sont les effets & les phenomenes de la Nature que je décris dans mon *Traité*, j'aurois dû luy donner le titre d'*Histoire des Phenomenes de la Nature*; mais ce titre ne me plaisoit pas plus que le premier, parce que le terme de *Phenomene* & celui de *Nature* n'estant pas encore expliquez, ne pouvoient pas donner une idée nette & distincte du dessein de l'ouvrage, ce qu'un titre de Livre doit d'abord presen-

ter. D'ailleurs ce titre ne mar-  
quoit point la qualité de *Me-*  
*canique*, qui est la principale  
& la plus importante qualité  
de la Physique que je donne  
au Public. Ces raisons me fi-  
rent résoudre de changer le  
titre d'*Histoire de la Nature*, &  
de mettre celui d'*Histoire de*  
*la Machine du monde*, & de son  
mouvement ou *Physique Me-*  
*canique*.

Je l'appelle, *Histoire de la*  
*Machine du Monde*, parce qu'  
effectivement après avoir ex-  
posé les principes de la Physi-  
que, & les loix & regles du

## 84 MERCURE •

mouvement : je fais l'Histoire de la Création & du Système du Monde. J'ajoute *& de son mouvement*, ce qui comprend tous les changemens qui arrivent à cette Machine, lesquels je décris ensuite par ordre de succession & de dépendance; comme ce qu'on appelle le mouvement d'une Horloge comprend tous les effets & toutes les apparences de ce mouvement. J'acheve le titre de mon Ouvrage par ces deux paroles ou *Physique Mécanique* qui sont comme un Abregé & une répétition du

reste , une Physique ne pouvant estre *Mecanique* , qu'elle ne soit la description de la *Machine du Monde* , & l'explication des changemens qui arrivent à cette *Machine automate* , & aux pieces qui la composent.

Mais afin que je mette dans tout son jour le titre de mon ouvrage , & que je montre qu'il contient les veritables *fondemens de la Science Physique* , permettez moy , Monsieur , de bien definir ces trois termes , *Science . Physique , Mecanique*. Je vous prie seulement

## 86 MERCURE

de ne vous point rebuter de la simplicité de mes idées & de la naïveté de mes expressions , puisque , comme vous le sçavez mieux que moi , ce n'est pas tant la démonstration d'une profonde érudition , que la netteté des conceptions & des expressions qui donne le prix à un ouvrage de Science.

Pour avoir cette netteté de conceptions qui produit la distinction des idées & fait cesser toutes les équivoques , source funeste de toutes les contestations , j'imité les Ma-

thematiciens qui ne se servent des termes qu'après les avoir définis, & je commence par celui de *Science*. Vous sçavez, Monsieur, que ce terme est ordinairement employé en deux occasions; premierement, lorsqu'on demande, par exemple, si la Logique & la Morale sont des Sciences, & secondement, lorsqu'on demande si la connoissance qu'on a d'un fait est une *Science*, ou est une connoissance scientifique. On n'a jusqu'à présent défini le mot de *Science* dans les Ecoles que dans ce dernier sens, lors-



## 88 MERCURE

qu'on a dit que la Science est une connoissance certaine & évidente d'une chose par sa propre cause ; mais il s'en faut bien que ce ne soit là ce que nous entendons, lorsque nous parlons des Sciences humaines, & que nous mettons la Physique au nombre des Sciences.

Je ne sçay pas quelle est l'idée que vous avez, Monsieur, lorsque vous entendez prononcer le mot de Science. Pour moy, il me semble que j'ay d'abord l'idée de l'amas réglé de toutes les connoissances ou pensées que nous avons d'une certaine

*chose* qu'on appelle pour ce sujet l'*objet* de la Science. C'est ainsi que je voudrois définir la Science en general, lorsque nous disons que la *Physique* est une Science.

Le croiriez-vous, Monsieur? Je trouve dans cette définition que je viens de donner du mot de Science, la définition du mot de *Principes*, dont l'équivoque cause un infinité d'embarras dans la Physique, comme je vous le montreray en son lieu: car s'il est vrai que ce qu'on appelle Science, est un *amas* réglé de plusieurs

Juillet 1701.

H

## 90 MERCURE

*connoissances* que nous avons d'un même objet; il est vray aussi de dire que parmi les connoissances ou pensées, il y en a de premières qui naissent d'abord & d'elles mêmes dans l'esprit, & qu'il y en a d'autres qui suivent de celles-là, ou qui en sont tirées par le raisonnement. Cela estant, pourquoy n'appellerons-nous pas ces premières pensées qui sont toujours des pensées générales, *les principes de la Science*, puisque c'est par elles que nous commençons de connoître son objet?

## **GALANT.** 91

Ces termes de *Science* & de *Principes* estant ainfi expliqués, on en infere aisément que la *Science Physique* est l'amas réglé de toutes les connoissances ou pensées, que nous avons de ce que les Grecs appellent *Physis*, & les Latins *Natura*; & que les premières & les plus générales de ces connoissances qui naissent d'abord & sans peine dans l'esprit, sont les véritables *Principes de la Science Physique*. Si l'on avoit jusqu'icy pris la peine de bien définir ce terme de *Principes*, & qu'on n'eût pas confondu les *Principes de*

H ij

## 92 MERCURE

la *Physique* avec les *Principes* constitutifs des corps mixtes, on auroit évité bien des questions inutiles qui naissent uniquement de cette équivoque, au lieu que dans le sens que je prens le mot de *Science* & celuy de *Principes*, je n'ay plus qu'à déterminer ce qu'on doit entendre par le mot de *Physis* ou de *Natura* pour sçavoir ce que c'est que la *Science Physique* & quels sont ses principes.

Le mot de *Physis* estant Grec, & celuy de *Natura* Latin, il faut pour les bien définir, sçavoir que *Physis* signi-

## **GALANT.** 93

fié *Production*, qui est la même chose que la sortie par laquelle un corps qui ne paroïsoit pas commence à se montrer. Nous prenons dans le même sens *Natura* ou *Nature*, qui signifie naissance : car nous n'avons pas d'ordinaire d'autre idée de la naissance d'un corps que celle de la sortie qui le fait paroître & se découvrir à nos sens.

En effet nous employons ordinairement ces deux mots, je veux dire celui de production & celui de Nature. 1<sup>o</sup>. Pour signifier la sortie même que

## 94 MERCURE

fait un corps, d'un endroit où il ne paroïssoit pas à nos sens, & parce qu'il commence alors de paroître, nous donnons à cette sortie le nom de *Phenome* & d'*appareance* en François. C'est en ce sens que nous disons que le lever du Soleil, la germination de la Plante, & la naissance de l'Animal, & tous les autres changemens que nous voyons arriver aux corps qui composent le Monde, sont des *productions* & des *phenomenes*.

2°. Nous employons aussi ces mots de Production & de

## **GALANT.** 95

Nature pour signifier la chose même , & qui paroist de nouveau ou d'une nouvelle maniere. Ainsi le Soleil qui se leve , la plante qui germe , qui grossit & qui verdit ; l'Animal qui naist & qui se nourrit, sont des productions & des phenomenes de la Nature.

3°. En consequence de ces deux premieres notions du mot de *production*, on donne le nom de nature, tant à l'universalité des changemens que nous voyons arriver dans le monde, qu'à l'universalité des corps qui souffrent ces chan-



## 96 MERCURE

gemens. C'est en ce sens que l'on prend le mot de *Nature*, lors que l'on dit que dans la *Nature* il n'y a pas de Phenomenes plus difficiles à expliquer que ceux de l'*Aiman*, & qu'il n'y a pas dans la *Nature* de corps plus dur que le *Diamant*.

4°. On employe aussi le nom de *Nature* pour signifier la cause efficiente de tous ces changemens. C'est en ce sens que l'on dit que le cours des *Astres*, la vegetation des plantes, la vie des animaux, &c. sont les *effets* ou les *Ouvrages* &

& les Phenomenes de la *Nature*. Or comme il n'arrive aucun de ces changemens qui ne soit causé par quelque mouvement , comme je le montreray en expliquant les principes de la Physique , ce mot de *Nature* ainsi pris pour exprimer la cause de tous ces changemens , ne signifie que le mouvement en general. C'est aussi la raison pourquoy quelques Philosophes ont dit que le *mouvement* est l'*objet de la Science Physique*.

5°. Enfin, parce que le mouvement est different dans les

*Juillet 1701.* I

## 98 MERCURE

divers corps, suivant que l'arrangement des parties de l'un est différent de celui des parties de l'autre, on se sert de ce nom de *Nature*, non seulement pour signifier le mouvement particulier qui arrive dans chaque corps; mais on s'en sert encore pour signifier cet arrangement de parties, qui détermine & qui règle le mouvement dans chaque corps. C'est en ce sens que l'on dit, que le Pourpier & le Poivre sont de différente nature; que le premier est naturellement ou de sa nature froid,

## **GALANT: 99**

& que le Poivre est chaud de sa nature, c'est à dire, que l'un est propre à exciter le sentiment de froideur, & l'autre celui de chaleur.

Voila bien des sens auxquels on peut prendre le mot de Nature, mais vous, en quel sens le prenez vous, me dira quelque curieux? Je luy réponds qu'en qualité de Philosophie qui range toujours les idées en façon, que celle de la cause précède celle des effets, j'entens par le mot de Physis ou Nature, *le mouvement qui est dans le monde, & qui y cause tous*

I ij

## 100 MERCURE

*les changemens que nous y admirons, & en ce sens je dis que la Science Physique, ou la Science de la Nature, est l'amas de toutes les connoissances ou pensées que nous avons, tant du monde & de son mouvement, que de tous les changemens & phenomenes que ce mouvement y cause, & de la maniere avec laquelle il cause chacun d'eux en particulier, & le fait paroistre à nos sens.*

*Après cela si vous vous souvenez, Monsieur, de l'idée que j'ay donnée des principes d'une Science, vous m'accorderez aisément que les principes de la Phy-*

## GALANT. 101

*sique* sont les *premières pensées* que nous avons du monde corporel & du mouvement des corps qui le composent; je veux dire que ces *principes* ne sont autre chose que les pensées qui viennent d'abord & sans aucune peine dans l'esprit, lorsqu'on regarde la structure de cet Univers & son économie. Je feray voir dans la suite quelles sont ces premières pensées; il me suffit pour le présent d'avoir défini & expliqué les termes de *Science* & de *Physique*. Je passe à celui de *Mécanique* pour achever d'ex-

I iij

pliquer le titre de mon Ouvrage, & de faire voir dans ce titre les véritables fondemens de la Science Physique.

Je ne m'arrêteray pas à vous faire remarquer que ce mot Grec *Mecanique* vient de la racine *Mecané* ou *Mecani* qui en François signifie une *Machine*. Je ne m'arrêteray pas non plus à rapporter tous les sens auxquels on prend le terme de *Mecanique*, & celui de *Machine*, dans la morale & dans les Mathématiques. Je me contenteray de vous dire que je prens le mot de *machine* dans

## GALANT 103

Le sens le plus simple & le plus commun qu'on luy donne , lorsqu'on l'employe pour signifier un corps soit simple ou composé, formé ou fabriqué pour servir à augmenter, ou à regler la force d'un corps qui en pousse un autre. Ainsi un outil, un levier, une rouë, une poulie, un engin, sont des machines qui servent à augmenter la force de celuy qui s'en sert. Une Horloge au contraire est une machine fabriquée, en sorte que la force de son ressort est modérée & réglée par ses autres pieces.

L i i i j



## 104 MERCURE

Par rapport à la *force mouvante*, les *Machines* sont aussi de deux sortes. Les unes empruntent leur mouvement d'un corps qui est hors d'elles ou qui en est détaché. Tels sont les outils & les instrumens simples, les engins à vent ou à eau, & ceux que les hommes ou les animaux font aller. Il y a d'autres *Machines* qu'on appelle *Automates*, parce qu'elles ont dans elles le principe de leur mouvement, je veux dire, une pièce, qui se mouvant soy-même pousse l'une par l'autre toutes

celles qui se meuvent. Ainsi l'Horloge, & toute autre *Machine à ressort ou à contrepoids*, est une Machine Automate, c'est à dire une Machine qui se meut d'elle-même.

Sur cette notion du mot de *Machine*, je ne crois pas m'éloigner du bon sens, si je conçois cet Univers comme une *grande Machine automate*, comme une Horloge, par exemple, puisque le Monde ainsi que l'Horloge est un corps composé de différentes pieces, qui concourent toutes à faire réussir certains mouvemens

## 106 MERCURE

reglez ; & si vous m'accordez, Monsieur, cette supposition, que le monde est une machine, vous ne pouvez pas refuser le titre de *Mecanique* à la Physique qui rend la raison de tous les changemens qu'on voit arriver dans le monde, de la même façon qu'on la rend des changemens & phenomenes d'une Horloge, ou autre machine artificielle automate. Je dis bien plus dans cette supposition, que le monde est une machine automate, on ne peut pas autrement expliquer ses phenomenes, que comme on

explique ceux d'une machine automate artificielle , & par consequent il n'y a de véritable Physique que celle qui est Mécanique.

En effet je vous prie, Monsieur, de remarquer avec moy, que la Science Physique a fait dans la suite des Siècles les mêmes progrès que fait ordinairement la connoissance d'une machine automate d'une Horloge, par exemple, dans un País où l'on n'en auroit jamais veu. Les premiers qui regardent cette Horloge s'arrêtent à considérer ce qu'elle a

## 108 MERCURE

d'apparent & d'utile, qui est cette justesse avec laquelle l'aiguille marque les heures. *D'autres* plus curieux ouvrant la caisse, reconnoissent que ce tour réglé de l'aiguille dépend du mouvement des piéces intérieures de la machine. Des *Troisièmes* examinant la chose de plus près, remarquent qu'il faut un certain nombre de certaines piéces, & un certain arrangement de ces piéces, pour faire que le tour de l'aiguille soit ainsi réglé. Enfin des *quatrièmes*, considérant chaque piéce en particulier,

découvrent qu'il y en a une, qui se mouvant soy-même, pousse l'une par l'autre toutes celles qui se meuvent, lesquelles ne servent qu'à regler & à moderer son mouvement, afin que l'aiguille qui est la dernière piece qui se meut, n'acheve son cercle horaire qu'en douze heures précisément.

C'est de cette même manière, que la science de la Nature ayant eu de foibles commencemens, s'est peu à peu augmentée; chaque Secte de Physiciens ajoutant ses lumie-

## 110 MERCURE

res à celles de la Secte qui l'a-  
voit précédée : car les *Chymis-*  
*tes* ou Disciples d'*Hermes*, qui  
sont les plus anciens Philoso-  
phes Naturalistes, se sont con-  
tentés d'examiner les produc-  
tions du sel, du souphre &  
du mercure, lesquels sont les  
premiers & les plus simples  
ouvrages de la Nature dans  
la Globe Terrestre, & ceux  
dont la connoissance leur es-  
toit d'une tres grande utilité  
pour la transmutation des  
Métaux à laquelle ils travail-  
loient.

Les *Aristoteliciens* sont en

## **GALANT.** III

trez plus avant dans la con-  
noissance des productions.  
Ils ont distingué dans chaque  
corps & même dans les trois  
principes des Chymistes , la  
*matiere* qui de soy n'est rien &  
ne fait rien, d'avec la *forme*,  
qui fait, que chaque corps est  
ce qu'il est , & qu'il a telles ou  
telles *qualitez* par lesquelles il  
agit , d'où suivent tous les  
changemens qu'ils appellent  
des *alterations* , des *corruptions*,  
& des *generations*.

Les Cartesiens ne se payant  
pas de ces termes vagues de  
*Matiere* & de *Forme*, de *qualité*,



## 112 MERCURE

de *faculté* ou *vertu*, non plus que de ceux d'*alteration*, de *corruption* & de *generation*, nous ont appris ce que ces termes signifient. Ils nous ont dit premierement que la *matiere* n'est qu'une simple étendue, & que les *formes* sont les *modes*, ou manieres différentes d'être étendu, qui déterminent la *matiere* à être *corps*, & un tel ou un tel *corps*. Ils nous ont dit de plus que tous les changemens qui arrivent aux *corps*, & que les Peripateticiens appellent des *alterations*, des *corruptions* & des *generations*,

## **GALANT.** 13

ne sont que de nouvelles modifications , c'est à dire ; des changemens de consistance , de grosseur , de figure , de situation & de mouvement ou repos ; & en dernier lieu ils nous ont montré que ces changemens de forme sont toujours les effets de quelque mouvement local précédent.

En consequence de ces principes , les Philosophes modernes n'ayant pas d'autre idée d'un chien vivant , par exemple , que celle qu'on a d'une Machine artificielle automate, ils ont dit que le corps

*Juillet 1701.*

**K**

## 114 MERCURE

de la Brute n'est qu'une machine, non plus que l'horloge; & ils ont pris de là occasion de parler d'une Physique Mécanique, en tâchant de donner la raison des fonctions du corps d'une Brute, & de tout autre Phenomene de la Nature, comme ils la donnoient des effets & Phenomenes d'une machine artificielle; je veux dire par le mouvement ou le repos, par la grosseur, la figure, la situation & le nombre ou la consistance des corps. Quelques-uns d'entre eux en sont même venus jusqu'à vouloir donner la raison du mouve-

ment d'un membre extérieur, du bras par exemple, par les loix de la Mécanique, je veux dire, de cette partie des Mathématiques qui enseigne les proportions & les raisons entre les forces & les distances; & raisonnant ainsi en Mathématiciens dans les choses de la Physique, ils se sont vantés d'avoir trouvé la véritable Physique Mécanique.

Voilà jusques à quel degré nos connoissances Physiques sont à présent parvenues; mais vous m'avoüerez, Monsieur, qu'elles ne sont pas encore

K ij

## 116 **MERCURE**

artivées jusqu'à la perfection d'une *Physique véritablement Mécanique*, si vous faites réflexion sur ce que j'ay dit du progrès que fait ordinairement la connoissance d'une machine artificielle automate : car vous y verrez que pour la perfection de cette connoissance, il ne suffit pas de sçavoir qu'il faut que l'horloge soit composée d'un certain nombre de pieces figurées & arrangées d'une certaine maniere ; mais qu'il faut de plus sçavoir que l'horloge a un ressort , par lequel le mouvement de toute la machine commence. Ainsi,

quoy que les lumieres que les Cartesiens ont ajoûtées à celles des Aristoteliciens, soient tres-considerables , & necessaires même pour la perfection de la Physique Mecanique, elles ne sont pas pourtant suffisantes pour procurer à cette Science sa derniere perfection; car pour la perfection d'une Physique Mecanique il ne suffit pas sçavoir que tout ce qui arrive dans le monde est un effet du mouvement qui change les modes des corps. Il faut de plus découvrir quel de tous ces corps est la piece mouvante de la machine du monde, & com.

## 118 **MERCURE**

ment ce corps qui se meut le premier & de luy même , fait mouvoir diversement tous les autres corps , & est ainsi la cause efficiente de tous les changemens & Phenomenes dont les autres corps ne sont tout au plus que les causes occasionnelles.

Vous voyez, Monsieur, par tout ce que je viens de vous dire, qu'il ne manque plus à la Physique pour arriver à sa perfection & au titre de Physique Mecanique, que la connoissance de la piece mouvante de la machine du monde,

& celle de la maniere que ce ressort agit pour causer tous les effets qu'on appelle les Ouvrages & les Phenomenes de la Nature. Donc si je réüssis dans la découverte de ce ressort & de ce mouvement de la machine du monde, ne m'avoüerez-vous pas que j'auray ajoûté à la science Physique, ce qui peut luy procurer la derniere perfection. Voila quel a esté mon dessein dans la composition de cet Ouvrage, & ce qui m'a porté à luy donner le titre d'Histoire de la Machine du monde, & de son mouvement,



## 120 **MERCURE**

ou Physique Mecanique.

Ce titre contient aussi les veritables fondemens de la Science Physique ; car comme vous verrez dans la suite, les principes de la Physique, les loix & les regles du mouvement, l'histoire de la création & du Siftême du monde, & l'explication de tous les Phenomenes particuliers laquelle je donne ensuite, sont fondez uniquement sur cette supposition, que le monde est une machine automate, dont le mouvement, est ce qu'on appelle la Nature, tout de même  
que

## **GALANT.** 121

que toutes les connoissances  
que nous avons de l'horloge  
& de ses Phenomenes, sont  
fondées sur cette supposition,  
que l'horloge est une machine  
automate.

Après avoir ainsi démon-  
tré par l'explication du titre  
de mon Ouvrage quel est mon  
dessein, & quels sont les veri-  
tables fondemens de la Scien-  
ce Physique, je commence à  
bastir sur ces fondemens, les  
principes de cette Science,  
lesquels je dis n'estre que les  
mêmes premieres connoissan-  
ces ou pensées que nous avons

*Fuilles 1701.*

**L**

## 122 **MERCURE**

d'une Machine artificielle automate & de son mouvement ; mais parce que cette Lettre est déjà trop longue , je reserve cette exposition des Principes de la Physique mecanique , pour estre la matiere d'une seconde Lettre que vous ne tarderez pas de recevoir , puisqu'elle est déjà fort ébauchée. Je suis cependant , &c.

*A Marseille le 20. Janv, 1701.*

La naissance d'un cinquième Fils de M<sup>r</sup> Daguesseau , Procureur General au Parlement de Paris, a donné lieu à

M<sup>r</sup> Dader de faire les Vers qui  
suivent.

## A MONSIEUR D AGUESSEAU.

**D**epuis le jour heureux de vostre  
mariage,  
La Chronique compte cinq ans,  
Et vous avez cet avantage  
De les compter par vos enfans.  
Puisse la France qui vous aime  
Vous voir longtems compter de  
même.

**S**  
Dans l'immense Paris il n'est point  
d'Habitant,  
Dont le cœur ne parust content,  
Si par un enfant chaque année  
Vous augmentiez vostre lignée,

L ij

## 124 MERCURE

*Gardez-vous de tromper un si flatteur  
espoir,*

*Telle est des Daguesseau l'heureuse  
destinée*

*Que l'Etat n'en peut trop avoir.*



*De vostre tige incomparable*

*On chérit tous les rejettons ,*

*Autant qu'on aime les rayons*

*De cette lumière admirable*

*Que le Soleil répand sur nous*

*Quand il veut nous combler de ses  
biens les plus doux.*

*Vos Fils feront un jour la gloire de  
leur âge.*

*Voici comme la voix du Public les  
partage.*

*Pres de vous sur les fleurs de lis ,*

*Les uns semblables à leur Pere ,*

*En soutiendront si bien le noble carac-  
tere ,*

# GALANT.

125

*Qu'ils feront comme vous le plaisir de  
Themis.*



*Les autres penetrez d'une gloire plus  
pure,*

*Rempliront avec dignité*

*Les devoirs de la Prelature,*

*Et feront en tous lieux aimer la ve-  
rité.*

*Leurs sublimes vertus à la suite des  
vostres*

*Se répandront de tous costez,*

*Et les puissans attraits des unes &  
des autres*

*Triompheront des cœurs que le vice a  
gâté.*



*Mais nos ames seront charmées*

*De voir le reste de vos Fils,*

*Commander un jour des Armées*

*Pour le service de Louis.*

L iij

# 126 MERCURE

*Enfin dans le Barreau, dans l'Eglise,  
à la Guerre,  
Chacun d'eux doit trouver un destin  
glorieux,  
Et vous devez donner des Heros à la  
terre,  
Et des Anges aux cieux.*



*On ne sçauroit trouver aucune flatte-  
rie*

*Parmy ces Eloges divers ;  
Vous charmez à la fois la France &  
la Patrie.*

*Touché de vos vertus , le Public se  
récrie,*

*Et je n'exprime dans mes vers  
Que les vœux de tout l'Univers.*

Voicy d'autres Vers dont le  
sujet est peu different. Ils sont  
de Mr l'Abbé de L. Chanoine

de l'Eglise de Saint J.

Sur la naissance de M<sup>r</sup> le Mar-  
quis de Montegut , Fils de  
M<sup>r</sup> le Procureur General  
du Parlement de Toulouse.

*Q*U'entens-je de quel bruit ressonne

*Le rivage de la Garonne ?*

*D'où vient qu'on tire tant de coups ?*

*Quel nouveau sujet parmi nous*

*Fait pousser mille cris de joye ?*

*Sont-ce les Enfants de nos Rois*

*Qu'un heureux destin nous renvoye*

*Une seconde fois ?*

*Q*

*Je voye les Bourgeois sous les armes,  
Des feux de joye au devant des mai-  
sons ,*

L iij



# 128 MERCURE

*Par tout illuminations,  
Les Dames même étalant mille char-  
mes,*

*Et qu'un tendre zele conduit ,  
Sortent de leurs maisons au milieu de  
la nuit ,*

*Et suivant des routes connues  
A la faveur du feu qui luit,  
Dansent en troupes dans les ruës.  
On entend leurs charmantes voix ,  
Parmille douces chansonnettes  
Se mêler au son des Hautbois  
Des Violons & des Trompettes.*

*§*

*Le bruit des armes , du tambour,  
Marque une joye universelle ,  
On diroit que Mars & l'Amour  
Pour une Feste solennelle  
Ont ici rassemblé leur Cour.*

*§*

*Mais parmy cette multitude*

# GALANT: 129

*J'entens chanter assez distinctement.  
Pour ne plus demeurer dans cette in-  
certitude ,*

*Ecoutons un moment.*



*Puisse durer , puisse croître  
L'aimable enfant qui vient de  
naître*

*Pour le bonheur des Toulou-  
sains !*

*Pendant qu'un sang si beau sou-  
tiendra la Justice*

*Crimes affreux, noire Malice,  
Vos efforts seront vains.*



*Ah , je comprends ; c'est l'aimable  
Marquise*

*Qui met au jour un demi-Dieu ,  
Le sang de Mazuyer s'augmente &  
s'éternise.*

*Quel bonheur pour l'Etat ! quel bon-  
heur pour ce lieu !*

# 130 MERCURE

*Pourroit-on se résoudre à garder le silence*

*Quand on a pour parler des sujets aussi grands ?*

*Chantons , perçons les airs par des tons éclatans*

*Celebrons à l'envi cette illustre naissance,*

*Et qu'à nos chants les Echos d'alentour*

*Répondent à leur tour*

?

*Quelles vertus un jour ne fera pas paroître*

*Le Demi-Dieu qui vient de naître ?*

*De quels nobles Ayeux n'est-il pas descendu ?*

*Ils sont connus par tout, & leur brillante Histoire*

# GALANT. 131

*Est gravée à jamais au Temple de  
Memoire.*

*Rendons à leur grand nom un hom-  
mage assidu.*

*E*

*Chantons sans cesse,*

*Et que chacun s'empresse*

*D'honorer cet Enfant par nous tant  
souhaité.*

*C'est le prix glorieux d'une juste ten-  
dresse,*

*Que la Sagesse & l'Equité,*

*Les Graces & la Beauté,*

*Ont formé de concert avec un soin ex-  
trême*

*Dans le sein de la vertu mesme.*

*S*

*Qu'il sera grand, qu'il sera respecté !*

*Il sera semblable à son Pere,*

*Il en aura l'illustre caractère.*

*Il a déjà ses traits & sa douce fierté.*

# 122 MERCURE

*Bien-toſt il en aura les mœurs , la  
probité ,*

*Et l'éloquence naturelle ,*

*La memoire grande & fidelle ,*

*Et dans l'eſprit une vive clarté ,*

*Comme dans celui de ſa Mere ,*

*Cette Heroïne qu'on revere ,*

*Dont tout le monde eſt enchanté*

*En qui le Ciel a mis un cœur droit &  
ſincere ,*

*Le meilleur cœur qui jamais ait  
eſté ,*

*En qui l'on voit une noble manie-  
re ,*

*Et dans les yeux une douce lumiere ,*

*Autant d'attraits , de charmes ,  
de beauté*

*Qu'en la Déeſſe de Cythere*

2

*Comme cette Déeſſe , elle fait tous les  
jours*

# GALANT. 133

*Naître mille tendres Amours.*

*Mais hélas ! que leur sert de naître ?*

*Devant elle jamais ils n'ont osé paraître.*

*Nous vous souhaitons des enfans,*

*Belle Marquise, au moins un tous les ans.*

*A celui-cy donnez bientôt un Frere.*

*Si le Ciel sur ce point daigne nous satisfaire,*

*Qu'il accorde à nos vœux vostre fécondité*

*Et nous n'en aurons plus à faire*

*Que pour vostre prospérité,*

*Celle de vostre Epoux, de son Pere, & du vostre.*

*Fasse le Ciel qu'ils soient en parfaite santé*

*Encor cinquante ans l'un & l'autre.*

Je vous ay promis la suite de l'Entretien que M<sup>r</sup> Laisné, premier Pilote Royal, & M<sup>r</sup> Antier, Mathématicien, ont eu ensemble sur la Navigation. Je m'acquitte de ma parole.

**M<sup>r</sup> LAISNE'.**

La conversation que j'ay eüe avec vous m'a tellement satisfait, que j'ay déjà mis en Perspective tous les Plans que j'ay levez generalement de tous les pays où j'ay esté, mais

## **GALANT.** 135

dans le temps que j'espérois  
les mettre en estat d'estre gra-  
vez, ayant lû l'article xviii.  
de vostre Lettre du mois d'O-  
ctobre dernier, où il est dit :

*Nous servons de flambeau dans  
les Cartes Marines.*

j'ay suspendu mon travail, de  
crainte de faire quelque fausse  
démarche, me persuadant que  
vous avez encore selon vostre  
coutume, quelque nouvelle  
façonde travailler. C'est ce que  
je vous prie de me dire, afin  
que je tâche de donner à mes  
Ouvrages leur plein & entier  
effet.



136 **MERCURE**  
**M<sup>r</sup> ANTIER.**

Si nostre amitié n'estoit pas aussi bien fondée qu'elle est, ie cesserois nostre Entretien, n'y trouvant pour moy aucune utilité, & ie pourrois en cela suivre la pensée de M<sup>r</sup> de Hau-reville, qui dans son Livre intitulé *Machine Loxodromique*, s'écrie fortement, *quid mihi inde gratia, si ego arcanum illud, cujus experimenta magno meo sumptu feci, cuivis gratis communicem?* Quel bien me viendra-t-il de donner *gratis* au Public les Inventions qui m'ont tant couté de veilles,

de peines & de dépenses?

**M<sup>r</sup> LAISNE.**

Vous estes témoin qu'il y auroit longtemps que vos études seroient récompensées, si les personnes qui ont pouvoir en cela, avoient cru à mes paroles. J'espere qu'en leur faisant voir que les Ouvrages que je vay mettre au jour, sont tirez de vos lumieres, ils vous employeront d'autant plus promptement, qu'ils en connoistront l'utilité. Je souhaite que cela arrive, car il est facheux de vous voir inutile dans un temps où vous rendriez de

*Fuillet 1701.*

**M**

tres. bons services à l'Etat.

**M<sup>r</sup> ANTIER.**

Pendant que vous y pensez, je veux bien encore vous dire en general, pour l'explication de cet article xviii. me reservant à une plus ample entemps & lieu, que les Pilotes les plus experts ayant vû la Carte Marine que j'ay faite en Perspective, ont tous dit d'une commune voix, que c'estoit un flambeau à minuit, voulant dire par là, que la Perspective dont elle est ornée, luy donne une si belle lumiere, que les plus simples y connois-

font leur vray chemin. C'est dans ce sens que je dis que la Perspective sert de flambeau entier dans la Carte Marine, ce qui répond tres-bien aux fins de l'Ordonnance du Roy, touchant la Marine, feüiller 37. titre VIII. article II. où il est dit : *Les Professeurs d'Hydrographie sçauront dessiner, & l'enseigneront à leurs Ecoliers, pour les rendre capables de figurer les Ports, Costes, montagnes, arbres, Tours, & autres choses servant de marques aux Havres & Rades, & de faire des Cartes des Terres qu'ils découvriront.*

M ij

Quoy que cette Ordonnance ait esté faite pour obliger les Pilotes à se rendre habiles, je n'aypoint encore vû de leurs Ouvrages sur lesquels je puisse m'assurer pour le dessein. Vous estes le seul qui fassiez honneur à nostre Corps, & qui répondiez fidèlement aux intentions du Roy par l'effet de vostre science, que vous poussez dans son plus haut degré; ce qui nous montre assez la necessité que nous avons d'avoir de bons Maistres.

Vostre raison est juste, car si les Terres, Costes, Rades, Bayes & Havres, ne sont pas dessinez avec connoissance du point de veüe, qui sert comme de Boussole au dessein, pour reconnoistre d'où l'aspect est vû, afin de s'y placer à point nommé, tout ce qui sera figuré sans cela, ne pourra presque servir qu'à celui qui l'aura fait, ce qui se remarque assez par le flambeau de la mer, où il est difficile de reconnoistre le vray endroit & le point de vûe d'où les desseins sont faits,

## 142 MERCURE

manque d'estre deslinez par science, ce qui rend la Navigation peu certaine & mal assurée.

M<sup>r</sup> LAISNE.

Vous ne dites rien qui ne soit vray. Je suis tres-persuadé par les principes que vous m'avez déjà donnez, que si vous aviez un Port de mer comme le Havre, vous pourriez avec le soin de vos Ecoliers, faire faire dans le temps, un autre flambeau de la mer, à la maniere de vos Cartes en Perspective, où tout ce qui y seroit décrit se trouvant parfait, &

dans son dernier période, luy donneroit avec beaucoup de raison le titre de flambeau entier de la mer, ce qui mettroit la Navigation sur un pied où elle n'a jamais esté, & la feroit passer dans toutes les Nations pour un prodige, à cause de ses grands effets.

**M<sup>r</sup> ANTIER.**

Pour appuyer vostre sentiment, & donner de l'émulation aux autres Pilotes, je vais rapporter là-dessus la pensée du R. P. Nicéron qui dans la Preface de son Livre de Perspective, continuë de faire les



# 144 MERCURE

Eloges de cette Science, & dit : *Que nous pouvons appeller Magie celle qui produit les plus admirables effets de l'industrie des hommes, & si Pererius, Boulanger, Torreblanca, & les autres qui en traitent, rapportent à la magie artificielle la Sphere de Possidonius, qui montrait les mouvemens & les periodes des Planetes; la Colombe de bois d'Architas qui voloit, les Miroirs d'Archimede qui brûloient dans le Port les Vaisseaux ennemis, les Machines avec lesquelles il les enlevoit; les Automates de Dedalus; la Teste de Bronze faite par Albert le Grand, qu'on*

# GALANT. 145

dit qui parloit, comme si elle eust esté organisée, & les ouvrages admirables de Boëce, qui faisoit siffler des Serpens d'airain & chanter des oiseaux de même matiere. Si, dis-je, ces Auteurs rapportent ces effets merveilleux & plusieurs autres, qui se trouvent dans les Histoires à la puissance & operation de la magie artificielle, nous pouvons dire la même chose des effets de la Perspective, qui sont aussi merveilleux. C'est pourquoy Philon le Juif dit dans son Livre des Loix Speciales, que la vraye magie ou la perfection des Sciences, consiste dans la Perspective, qui nous fait

Juillet 1701.

N

## 146 MERCURE

connoistre les beaux ouvrages de la Nature & de l'Art, & qui a esté de tout temps en grande estime parmy les plus puissans Monarques de la terre. Les Rois ne mettoient jamais le Sceptre de leur Empire qu'en ro les mains des Sçavans qui avoient converse avec ceux qui enseignoient ceste sorte de Magie.

M<sup>r</sup> LAISNE.

De ce raisonnement j'ose dire que vostre Carte en Perspective, meriteroit d'estre placée au rang de ces prodiges, puisque par une metode inouïe & par un trait de plume si in-

gémissement tracé, elle nous fait trouver avec étonnement le chemin dans les endroits les plus difficiles, où toutes les Nations n'ont pu atteindre. Aussi puis-je dire qu'on ne devrait jamais donner aux Hydrographes & aux Pilotes aucun employ, s'ils ne possèdent auparavant le fondement de cette Science, puisque c'est un des principaux moyens pour assurer toute la navigation. Je vais incessamment aller au Mexique pour y faire des Observations, parce qu'il n'y a personne qui ait connois-

N ij

## 148 MERCURE

sance de ces lieux , où vostre Science seroit tres necessaire, pour les belles découvertes qu'elle nous y traceroit, afin de servir aux autres comme de flambeau par cette entiere connoissance. Je souhaite qu'à mon retour je vous trouve dans l'employ, pour estre Juge de la bonté des ouvrages que j'y feray.

Vous serez sans doute surprise de la réponse que le Fils de M<sup>r</sup> Hervé qui n'a que six ans & quelques mois a faite à M<sup>r</sup> Antier, qui le voulant exercer à faire des routes en long

gueur, en profondeur & en hauteur, pour faire voir par là qu'on peut voyager par tout, luy en donna une en hauteur, & le jeune Eleve connut aussitost que c'estoit pour se placer sur le frontispice du Chasteau des Tuilleries. M<sup>r</sup> Antier apercevant la Lune dans ce moment, y traça une route & la donna à son Ecolier, qui voyant que son chemin estoit marqué pour y monter, luy demanda s'il avoit fait ce voyage, & le pria de luy dire ce qui se passoit dans ce Pays dont il n'y avoit guere que le nom

N iij

## 150. MERCURE

qui fust connu. M<sup>r</sup> Antier n'a-  
voit tracé cette route que pour  
tâcher de surprendre son Eco-  
lier, & faire voir par la facilité  
qu'il y a de faire des routes,  
que l'on peut sans hesiter aller  
sur mer & sur terre, dans les  
endroits les plus difficiles.

Le 10 de ce mois, M<sup>r</sup> l'Ar-  
chevêque d'Albi harangua le  
Roy, pour la cloture de l'As-  
semblée Generale Extraordi-  
naire du Clergé, & dit que si  
jamais l'Eglise de France n'a-  
voit eu l'avantage de se pre-  
sente aussi frequemment de-

## **GALANT.** 151

vant le Trône de son Roy,  
qu'elle l'avoit fait sous son  
glorieux Empire, jamais aussi  
elle n'avoit eu un Roy dont elle  
eust approché avec un amour  
plus respectueux & une con-  
fiance plus tendre ; que c'e-  
stoit dans Sa Majesté qu'elle  
trouvoit une heureuse ressem-  
blance à celui des Rois dont  
l'Esprit Saint fait un Eloge ac-  
complis, quand il assure que  
ses Peuples ne le voyoient  
point assez souvent à leur gré,  
mais toujours avec admira-  
tion, & que la terre entière  
souhaitoit avec ardeur de voir

**N. iij.**



## 152 **MERCURE**

l'éclat de ses yeux & la maïesté de son vilage; que ce bonheur, pour estre ordinaire à ceux qui composent l'Assemblée du Clergé de France, ne leur en estoit pas moins sensible; qu'ébloüis en le quittant, de la gloire qui l'environnoit, ils étoient assurez de la trouver au retour encore plus brillante & plus étendue; qu'ainsi à peine s'estoient-ils separez l'année dernière, qu'un événement aussi grand qu'il estoit imprévu, leur avoit fait voir à quel point le Seigneur se rendoit favorable de plus en plus aux vœux

continuels de ses Ministres pour la personne sacrée, & pour la prospérité de son Auguste Maison. Ce que la Providence pouvoit faire de plus surprenant, poursuivit-il dans la distribution des Couronnes qu'elle tient en sa main, elle l'a fait, & dans un temps où la jalousie même de nos Ennemis secrets, bien loin de le prévoir, toute soupçonneuse qu'elle est, n'avoit pu s'en défier. Dieu seul qui sçavoit combien il avoit résolu de vous élever au dessus de tous les Rois, travailloit en silence à vous ouvrir de nouvelles destinées; lors que les hommes s'y

## 154 MERCURE

attendoient le moins. Il marchoit devant vous ; les voyes s'applanissoient chaque jour sous les pas du Seigneur & sous les vôtres. Il se hâtoit de tracer une vive Image de vos royales qualitez dans le Prince qu'il avoit choisi pour l'accomplissement de ses desseins. Il formoit sur un si grand modele un Monarque parfait au milieu des exercices de la jeunesse, & les occupations ordinaires à cet âge servoient de voile à la prudence invisible qui devoit bien tost se faire admirer en toutes les démarches de ce Prince naissant. Il a conduit enfin aux pieds de Vostre Majesté, pour

vous demander un Roy, cette Nation qui n'aspiroit à rien moins qu'à la Monarchie de l'Univers, & d'une seule parole, vous avez donné plus de Royaumes avec plus de grandeur, quoy qu'avec moins de faste, que les Augustes & les Trajans ne le firent jamais dans toute la pompe qu'ils affectoient en cette action. Ces regions où les Romains eurent tant à negocier & à combattre pour y étendre leur domination, ces Peuples si fiers ont cru ne pouvoir trouver le salut de leur Etat que dans une soumission sans reserve; remède nouveau pour eux, dont la vertu non encore

## 156 MERCURE

éprouvée , a eu tout le succès qu'ils en pouvoient espérer. Un moment heureux a fait en leur faveur le contraire de ce que leurs Peres avoient pendant tant de siècles inutilement projeté contre la France ; & plus justement que ces mêmes Romains, vous avez mérité, Sire, les loüanges dont le Texte Sacré les honore. Quelles merveilles , dit-il , n'ont ils pas fait en Espagne, l'Espagne féconde en mines d'or & d'argent ? Ils ont trouvé moyen par la sagesse de leur Conseil , de commander à tant de Provinces ; & par cette patience habile qui leur a

fait attendre & ménager le temps convenable pour y réussir. *Voilà ; Sire , ce qui fait l'étonnement de l'Europe ; ce que l'envie ne voit qu'avec chagrin ; ce qui force Vostre Majesté de recourir aux précautions nécessaires pour la défense des Royaumes dont la protection vous est confiée , & ce qui doit réveiller toute la bonne volonté de vos Sujets dans une conjoncture qui mettant le comble à vostre grandeur , assurera pour jamais leur félicité.*

M<sup>r</sup> l'Archevêque d'Albi souhaita ensuite de voir en la disposition du Clergé les

## 158 MERCURE

mines abondantes dont parle l'Ecriture Sainte , non pas pour s'en appliquer l'usage , mais pour les donner au Roy. Il dit que si ce Monarque ne les avoit pas compris dans la Declaration du mois de Mars dernier , qui n'exceptoit pas les Testes les plus élevées de l'Etat , les mouvemens de leurs cœurs n'en estoient pas moins vifs pour s'interesser à ses besoins , & que la liberté qu'il leur laissoit ne devoit demeurer ny oisive ny paresseuse ; que ce que les autres Ordres de l'Etat ac-

## GALANT. 159

cordoient par les motifs ordinaires de la prudence des hommes, M<sup>rs</sup> du Clergé l'offroient par un principe de Religion, qui leur apprenoit que leurs biens consacrez à Dieu, ne devoient pas estre refusez aux usages que le Roy en vouloit faire, quand la nécessité le demandoit; que ce n'estoit pas les dissiper, mais les semer dans l'attente du centuple, que de les donner liberalement en ces rencontres. Ce Prelat ajouta sur la fin de son discours que le Ciel en se reposant de ses interets sur les soins du



## 160 MERCURE

Roy, s'estoit chargé de veiller aux siens; que pour le recompiler de tes saints empressements pour toutes les choses qui regardoient la Religion, il faisoit respecter le nom de ce Prince jusques aux extrémités du monde, & que comme il continueroit à le servir & à ne craindre que luy, il le feroit toujours redouter & vaincre.

Le Jeudy 14. de ce mois le Roy, qui pour lors estoit à Meudon, vint voir pour la seconde fois l'Eglise des Invali-

# **GALANT.** 161

des. Monseigneur, Monseigneur le Duc de Bourgogne, Madame la Duchesse de Bourgogne, & plusieurs Dames de sa suite l'y accompagnerent. Sa Majesté y arriva avant cinq heures par le grand Portail de la nouvelle Eglise. Elle descendit de Carosse à plus de cent pas de ce Portail, afin d'en voir la façade de loin comme de près. Elle passa entre deux doubles files d'Invalides sous les armes avec leurs Officiers & tambour battant, & fit remarquer la grandeur & la richesse de l'Architecture, &c.

*Juillet 1701.*

O

toute la Compagnie. Ensuite l'on entra dans l'Eglise, dont au premier coup d'œil tout le monde parut étonné, & demeura d'accord qu'il n'y avoit rien en France d'aussi superbe en ce genre, de basti avec tant de propreté, & d'enrichi d'aussi belle sculpture. La Coupe surprit infiniment, & l'on en admira la hauteur, les proportions, & les bas reliefs. L'on s'arresta dans les Chapelles, qui ne sont pas moins décorées de sculpture, ny basties avec moins de propreté. Le Roy fit remarquer la beauté

des matbres dont le tout est pavé. Le grand Autel qui sert aussi à l'ancienne Eglise, qui se voit derriere, n'est encore qu'un Modele sur lequel on n'est pas tout-à fait déterminé. Le Roy dit tout haut que les Colonnes en devoient estre de marbre noir, & qu'elles seroient entortillées de festons de Bronze doré, & que les Chapiteaux & les Bases seroient aussi de même matiere. Il ajouta qu'il estoit aisé de juger de quelle magnificence seroit cette Eglise, lors qu'on l'auroit entierement achevée,

O ij

164 **MERCURE**

& que la Coupe & les Chapelles seroient peintes. Après qu'on eut bien examiné cet Edifice , l'on tourna par derriere l'Autel , & Sa Majesté marcha le long de la vieille Eglise , & entra dans la Maison. Elle monta dans les Corridors au premier & au second étage. Les Dames se reposerent quelque temps dans la Salle des Comptes , & suivirent ensuite le Roy au Refectoire , qui y vit souper un grand nombre d'Invalides. Il examina leur pain , & les viandes qui leur estoient servies.

## **GALANT: 165**

Au sortir du Refectoire, il alla voir l'Apotiquairerie, & se promena dans les Salles de l'Infirmierie, dans lesquelles il n'y avoir point de malades. On luy fit voir dans un lit un Invalide de cent quatre ans en bonne santé. Le Roy remonta en Carosse dans la seconde Cour, & partit au bruit des Tambours & des Trompettes passant entre deux doubles files de Soldats sous les armes dans l'avantcour.

Le Roy fait éclater tant de pieté, de bonté, de magnificence, de prudence & de grandeur.

## 166 MERCURE

dans toutes les actions , que  
lors qu'il fait quelque chose  
qui regarde l'une de ces ver-  
tus ou d'autres semblables ,  
c'est toujours d'une maniere  
qui ne laissant rien à souhaiter ,  
porte par conséquent son élo-  
ge. Ainsi il ne reste rien à en  
dire , l'action faisant plus voir  
que ne feroient les loüanges  
qu'on luy donneroit.

L'Ouvrage qui suit est de M<sup>r</sup>  
de Senecé. Vous sçavez qu'il  
ne fait rien , dont on ne s'em-  
presse à demander des copies ,  
parce qu'on est assuré qu'il  
réussit en toute sorte de genre  
d'écrire.

\*\*\*\*\*

# L'ESCLAVE

ET L'ELEPHANT.

CONTE.

A M<sup>r</sup> BELLOCQ.

*L*E temps, des plus vastes pro-  
messes

Délivre les plus engagés,  
Le terme vaut l'argent. Délais bien  
ménager

Chez le crédule espoir viennent lieu de  
largesses.

O vous, qui promettez, d'allonger  
les moments

Apprenez à vous faire une prudente  
étude :



# 168 MERCURE

*Le temps vous tirera de vos engagements ;*

*S'il ne peut les remplir, du moins, il les élude.*

*Un Esclave Genoïs, homme de qualité,*

*Et d'un genie au dessus du vulgaire,*

*Chez le Vizir Achmet, Musulman sanguinaire,*

*Par l'industrie, & la fidelité,*

*Toujours attentif à luy plaire,*

*Adoucissoit l'aigreur de sa captivité.*

*Un verre qu'il cassa, de sa felicité*

*Finit les momens peu durables ;*

*Car vous n'ignorez pas que chez les grands Seigneurs,*

*Mesme parmy les Turcs, plus volontiers qu'ailleurs,*

*Verres cassez, sont cas pendables.*

*Quoy*

# GALANT 169

*Quoy donc ? dans son premier trans-  
port*

*S'écria le farouche Maître ,  
Mon beau verre est brisé , qui venoit  
de Francfort ,*

*Si bien gravé , si rare ? il en mourra ,  
le traître ,*

*Qu'on l'empale. Aces mots , Fregose  
est accroché*

*Par quatre impitoyables serres ,*

*Et se voit prest d'estre embroché ,*

*Exemple formidable à tous casseurs de  
verres !*

*Alors , sans s'émouvoir du trépas qui  
l'attend ,*

*A quelque homme de confiance*

*L'intrepide captif , d'un visage cons-  
tant ,*

*Demande à reveler un secret d'import-  
tance.*

*Juillet 1701.*

*P*

# 170 MERCURE

*Orcam vers le poteau sur l'heure est  
 amené ,  
 Orcam , du Grand Visir Conseiller or-  
 dinaire ,  
 Vient recevoir du condamné  
 Le testament patibulaire .  
 Seigneur , luy dit Fregase avec tran-  
 quillité ,  
 L'estat où je me vois n'a rien qui  
 m'embarasse ,  
 Et l' Arrest de ma mort est un Arrest  
 de grace ,  
 Qui va me mettre en liberté .  
 Mais le Visir en moy perdra plus  
 qu'il ne pense ,  
 Et je faisois pour luy certaine expe-  
 rience ,  
 Dont le succès l'eust contenté .  
 Je l'allois supprimer par esprit de  
 vengeance ;  
 Prest d'aller rendre compte, un remors  
 le défend ,*

*Que m'inspire la conscience.*

*J'apprenois à parler à son gros Ele-  
phant ;*

*Il prononçoit déjà quelques lettres  
Arabes ,*

*Il auroit dans six mois assemblé des  
sillabes ,*

*Et dans dix ans.... Quel conte , à  
faire à des enfans ,*

*Interrompt Orcam ! C'est bien moy  
qu'on abuse.*

*'Pour garantir tes jours n'as-tu point  
d'autres ruses ?*

*Qui jamais entendit parler des Ele-  
phans ?*

*Non , reprit froidement Fregose ;  
Je ne deguise point , il n'en est pas  
saison. [raison*

*Entre les animaux leur Auteur , de  
A qui plus , à qui moins , departit  
une dose.*

P ij

# 172 MERCURE

*L'Elephant les surpasse tous ,  
De la Religion il a quelque teinture ;  
Au lever du Soleil il se met à genoux ,  
Et revere dans luy l'Auteur de la  
Nature.*

*Il connoist les vertus , inspiré par les  
Cieux ;  
Il est reconnoissant , chaste , discipli-  
nable ,  
Il chérit l'innocent , il punit le cou-  
pable ,  
Et le plus jeune assiste & respecte le  
vieux.*

*Pour garants de ce que j'avance ,  
J'ay Plin , Heliodore , Aristote ,  
Ælian ,*

*Beros , Porphyre , Oppian ,  
A vous , gens inconnus , Seigneur ,  
comme je pense ,  
Chez nous autres Chrestiens , témoins  
de consequence ,*

# GALANT, 173

*J'ay reflechi d'ailleurs , & c'est chose  
à peser ,*

*Qu' animaux Indiens sont enclins à  
jaser.*

*Si la Nature avare , à sa plus noble  
beste*

*Avoit interdit le caquet ,  
Elle eust moins mis de sens dans son  
enorme teste ,*

*Que dans celle d'un Perroquet,  
Sur des raisons si concluantes,  
Qu'un peu de sens commun prit soin  
de m'indiquer ,*

*Dans la plus douce des attentes,  
Je pouissois un projet , qui ne pouvoit  
manquer.*

*Mais puisque la terreur que cause le  
supplice*

*Fait soupçonner ma bonne foy,  
Que mon secret s'ensevelisse  
Dans le même tombeau que moy.*

P iij

## 14 MERCURE

*Orcam prête au Genoïs des oreilles  
avides ;*

*Car malgré le bonheur qui le mit  
sur les rangs ,*

*C'estoit un Scythe des plus francs  
Qui fust jamais sorti des Palus Méo-  
tides.*

*La nouveauté du fait l'effaroucha  
d'abord ;*

*Mais après ce discours soudain il se  
ravise ,*

*Et l'exécution par bon ordre est sur-  
cise ,*

*Jusqu'à ce qu'au Vizir il ait fait son  
rapport.*

*Or Vizirs , comme on sçait , sont  
gens , qui de chimères*

*Se repaissent avidement ;*

*Gens qui bouffis d'orgueil , sur des  
preuves légers*

*Se mettent en teste aisément*

# **GALANT.** 175

*Que la nature Esclave adore leur  
fortune ,*

*Et doit à leur grandeur marquer à tout  
moment*

*Par quelque rare accouchement*

*Sa déférence peu commune.*

*L'un veut que d'un creuset le Perou  
soit tiré ,*

*Ou que d'un alambic Dame Jeunesse  
sorte ,*

*Et l'autre court comme un désespéré ,  
Arracher l'escarboucle au Dragon qui  
la porte.*

*On pourrait sans enchantement*

*Persuader leur vaine gloire ,*

*Que l'eau du Rhône , ou de la  
Loire*

*Ayant dans son passage abreuvé  
l'Allemand ,*

*Ira grossir les flots de la Mer noi-  
re*

**P iiiij**



# 176 MERCURE

*Pour signaler les jours de leur gouvernement.*

*Comme le moindre des Novices  
Achmet donne à travers, il croit que  
le destin,*

*Voulut à son honneur réserver les pre-  
mices*

*De ce langage élephantin;  
Et qu'aux Annales de l'Empire  
Avec étonnement l'avenir pourra li-  
re,*

*Par la faveur d'Alla,  
En tel temps de l'Hégyre,  
Chez le Vizir Achmet un Ele-  
phant parla,*

*Adouci par cette esperance  
Pour la premiere fois, il use de cle-  
mence.*

*Quant à Fregose, il dit qu'il veut  
mourir,  
Que de s'y disposer il a fait la dépense,*

# **GALANT. 177**

*Et que de sa façon dans les murs de  
Bizance*

*On n'entendra jamais d'éléphant dis-  
courir.*

*À la fin par bonté souffrant qu'on le  
délivre ,*

*Pour plaire à son cher maître , il se  
resout à vivre.*

*On convient avec lui , que dans l'ins-  
truction*

*D'un gradué de si grosse importan-  
ce ,*

*Le moindre temps pour le mettre  
en licence ,*

*C'est un double Quinquennium.*

*L'Esclave , du trépas délivré de la  
sorte ,*

*Chéri , considéré , prend des airs  
triomphans ,*

*Et fait en lettres d'or écrire sur sa  
porte ,*

# 178 MERCURE

Petite Ecole d'Elephans ,  
Constantinople entiere accourut au  
spectacle ,  
Et le nouveau Docteur entreprit sans  
façon  
Entouré de Badauts , qui criaient , au  
miracle ,  
De donner en public sa bizarre leçon .  
Un jour qu'on en sortoit , certain Ance-  
fidelle ,  
Demeuré le dernier , luy dit confidem-  
ment :  
Fregose , as-tu compris de ton engage-  
ment  
La consequence naturelle ,  
Et du Vizir trompé le fier ressenti-  
ment ?  
Ne te souvient-il plus de ce Bonc  
trop credule ,  
Descendu dans un puits pour se desal-  
torer ,

# GALANT. 179

*Qui fut par le Renard traité de ridicule ,*

*Pour n'avoir pas prévu l'endroit à  
s'en tirer ?*

*Va , va , j'ay tout prévu , luy répon-  
dit Fregose .*

*Dix ans , à ton avis , sont-ils si peu  
de chose ?*

*La mort prendra le soin de dégager  
ma foy ,*

*Dans ce delay qu'on donne à mon ex-  
perience ,*

*Et réduira sous sa puissance*

*L'Elephant , le Vizir , ou moy ,*

*E*

*Amy Bellocq , c'est ainsi que me jouë*

*Cette Fortune , au cœur dissimulé ,*

*Qui d'assez haut , m'a d'un tour de sa  
rouë*

*Precipité dans le fond de la bouë ,*

*Où je croupis , languissant , exilé .*

# 180 MERCURE

*Je me suis vu quelquefois consolé  
 Par doux espoir, par flatueuse promes-  
 se ;  
 Mais la lenteur me replonge en tris-  
 tesse ,  
 Et mes beaux jours dans l'attente ont  
 coulé.  
 Je vois , sans doute , où m'attend la  
 traistresse  
 Qui pour me perdre est en si beau dé-  
 but ;  
 Par quelque mort , qui brusquement  
 survienne ,  
 Tout à propos , pour que bien je n'ob-  
 tienne ,  
 Veut esquiver ; mais si c'est là son  
 but ,  
 Fasse le Ciel que ce soit par la mien-  
 ne.*

Quoy que ce que je vais vous dire ne soit pas nouveau, comme il n'a point esté rendu public, & qu'il merite d'estre sceu, vous ne serez pas fâchée de l'apprendre. Je croy même que vous en serez d'autant plus édifiée, que vous connoistrez que la Ville du Royaume, où la Religion Protestante semble avoir regné avec le plus d'opiniâtreté, est une de celles où la Religion Catholique fleurit presentement davantage, Cet extrait d'une Lettre de Montauban, datée du 20. Juin, ne vous en laissera pas douter.

## 182 MERCURE

*Les deuotions du Jubilé font beaucoup d'effet sur les nouveaux Catholiques. La Communion des Filles se fit Vendredy dernier. Le spectacle en fut touchant & sensible. Elles parurent en Procession dans les rues, chacune avec un cierge à la main; & ce fut en cet estat d'humiliation qu'elles se presenterent à la sainte Table. On estime qu'il y en avoit dix huit cens. Je les vis toutes passer allant à la Communion. Elles estoient dans une modestie fervente & respectueuse. La plupart pouissoient des soupirs & versioient des larmes; mais il y en avoit plusieurs qui*

demandoient hautement à Dieu de leur faire miséricorde , en faisant voir l'étendue de la grace de nostre Seigneur. Je vous avouë que je n'ay jamais rien vu de si édifiant. J'en fus touché jusqu'au fond du cœur. Les Femmes doivent communier Mercredi prochain , jour de Saint Pierre , en observant la même cérémonie ; & pour nous , je veux dire les Hommes & les Garçons , nous communierons de même processionnellement , le cierge à la main , Dimanche prochain , qui sera le dernier jour du Jubilé , & de la Mission. Je suis si pénétré de tout cela , que je



n'ay pû m'empêcher de vous l'écrire.

M<sup>r</sup> de Montauban a établi chez luy un Bureau de charité, composé des plus considérables de la Ville, non seulement par le rang, mais aussi par leur vertu & par leur piété. On l'appelle, le Bureau des Recouciations, parce que l'on y travaille à réconcilier & à accommoder tout le monde. J'ay l'honneur d'estre des Commissaires. Nous nous assemblons tous les jours. Je ne sçaurois vous exprimer le bon effet que cela produit, & le grand nombre d'accommodemens & de reconciliations

que nous faisons , cela produira le solide fruit de ce Jubilé. C'est le R. Pere Bonnaud qui en a donné l'idée , & il faut convenir qu'il n'y a rien de meilleur. Il seroit à souhaiter que la Cour autorisast nos soins de l'honneur de son approbation , pour encourager ceux qui y travaillent , & pour échauffer leur charité. J'en écris à M<sup>r</sup> le Marquis de la Vrilliere ; car si ce Bureau finit avec le Jubilé , nous ne tirerons pas tout le bien qui seroit à desirer , parce que l'on ne sauroit rétablir la véritable piété , si elle n'a pour principe la charité & l'amour du prochain. Il faut donc

Juillet 1701.

Q

## 186 **MERCURE**

*étouffer toutes les animosités, pour  
suivre les preceptes du véritable  
Christianisme.*

Le Roy doit avoir bien de la joye d'avoir acquis tant d'âmes à Dieu; & si l'on examine qu'en faisant convertir le tiers de son Royaume, ce Prince est cause du salut de tous les descendants de ceux qu'il a tirez de l'erreur, on pourra dire qu'il a empêché la perte de plusieurs millions de personnes.

M<sup>r</sup> de Vertron, dont l'esprit est inventif & galant, a fait une Société pour la Lotterie de

## **GALANT.** 187

Tours, qu'il nomme la *Compagnie des nouveaux Argonautes*. Elle est composée d'autant d'Hommes que de Femmes, tous de qualité & de mérite. Les noms des uns & des autres sont tirez de la Fable, & remplissent les Numero. Voicy ceux des principaux & anciens Argonautes, sous lesquels les nouveaux ont mis à la Lotterie.

*Jason*, Fils d'Eson, issu de la race de Neptune, & Neveu de Pelias Roy de Thessalie, qui l'envoya à la conquête de la Toison d'or, comme à une entreprise où il devoit perir.

Qij

*Hercule*, Fils de Jupiter & d'Alcmene.

*Thésée*, Fils d'Egée & d'Æthra.

*Castor & Pollux*.

*Typhis*, Pilote du Navire d'Argo, d'où est venue le nom d'Argonaute.

*Linceus*, dont les yeux, qui pénétraient les murailles, servoient à découvrir les bancs & les écueils.

*Orphée*.

*Idmon*, Fils d'Apollon & de la Nymphé Cirene.

*Amphiaraus*, Prophète, Fils d'Oillée.

**GALANT.** 189

**EPOUSES DE JASON.**

Medée.

Hypsiphile.

Creüse.

**EPOUSES D'HERCULE.**

Dejanire.

Omphale.

Jole.

**EPOUSE DE THESE'E**

Ariane.

**EPOUSE D'ORPHE'E.**

Euridice.

La Lettre suivante explique  
l'histoire des Argonautes , &  
de la brillante Société que M<sup>r</sup>  
de Vertron vient de faire. Il  
l'adresse à Madame la Marqui-  
se de F.....

\*\*\*\*\*

**L E T T R E**  
**D U N O U V E L O R P H E E**  
**A L A**  
**N O U V E L L E E U R I D I C E .**

*V*ous ferez sans doute surprise ,  
aimable Euridice , de voir  
Orphée reconcilié avec le beau  
sexé , luy qui en fut autrefois traité  
d'une maniere si cruelle ; mais tel est  
mon destin , que plus les Dames me  
font de mal , & plus je leur veux  
de bien. C'est donc à leur gloire ,  
que j'ay fait ce nouveau projet

galant pour la Lotterie de Tours.  
 Vous y avez la premiere part.,  
 ma chere Euridice, & le nom  
 d'Orphée, que j'ay icy, me fait  
 une loy indispensible de vous con-  
 sacrer mes premiers hommages.  
 Vous avez entendu parler de cette  
 fameuse Toison d'or, dont la Con-  
 quete attira en Scythie les plus  
 grands Princes, ou pour mieux  
 dire, les Demi Dieux de la Grece.  
 Cette Fable a donné lieu à ma Mu-  
 se de s'exercer au sujet de la Lotte-  
 rie, dont ie vient de parler. J'ay  
 attribué les divers noms des Heros  
 qui furent de cette glorieuse expé-  
 dition à ceux qui m'ont fait l'hon-



neur de me déclarer Chef de nostre brillante Societé, & aux Dames qui m'ont accordé la même grace, ceux des Princesses leurs Eouses, y ajoutant des paroles en vers, convenables aux noms qui leur sont échus en partage. Je croy que les Princes dont je viens de parler, voudront bien me dispenser d'employer à leur loüange une plume que j'ay destinée uniquement à vostre aimable Sexe; je leur laisse une gloire plus solide, qui est celle d'emporter la Toison, c'est à dire, le gros Lot.

Qu'ils courent tous à ce trésor:

La

# GALANT. 193

La Conquête n'est pas moins  
bonne ,

Quoy que la Fortune la  
donne.

En un mot , le gros Lot sera  
leur Toison d'or.

*Mais il semble par là que je veuille  
priver les Dames d'une conquête  
si précieuse ; à Dieu ne plaise que  
je forme une pensée si injurieuse  
pour elles. Non , chere Euridice  
nous ne pouvons rien faire sans  
vous , & si vos vœux ne nous  
secondent , nous y trouverons des  
difficultez plus insurmontables ,  
que celles dont Jason ne put triom-  
pher que par les charmes de Me-  
Juillet 1701. R*

# 194 MERCURE

dée. Pour moy, je vous proteste que je serois le premier à y renoncer. Je borne toute ma fortune à l'avantage de vous plaire, & une seule de vos faveurs me tiendra lieu de gros Lot & de Toison d'or.

S'il y avoit autant d'esprit dans tous les noms qu'on se donne dans toutes les Societez qu'on fait pour mettre aux Lotteries, il y auroit à profiter pour beaucoup de gens; par la seule lecture de ces noms.

Quelque haute idée que l'on ait de la puissance du

Roy, on ne peut lire ce qui  
suit sans étonnement.

**ETAT DES TROUPES**  
de France, & des lieux où  
elles sont aux Pais-Bas Es-  
pagnols.

*A L I L L E.*

Le Regiment d'Hffi, 1 Bataillon.

Le Regiment d'Alsace, 4 b.

*A Arras.*

Le Regiment de Spaar, 1 b.

*A Gravelines.*

Le Regiment de Greder Suisse,  
1 bataillon.

*A Bergues.*

Le Regiment de Touy, 1 b.

*A Dunkerque.*

Le Regiment de Reynols, 2 b.

Le Regiment de Tessé, 1 b.

*Aux Mairies de Campenhonde,*

**R ij**

# 196 **MERCURE**

*Vilvorde , & Grenbergue*

Le Regiment de Berry dans la  
Banlieuë de Bruxelles , 2 Esc.  
Gendarmerie , 4. Escadrons.

*A Anvers.*

Le Regiment de Picardie , 3 b.  
Le Regiment de Greder Suisse ,  
2 bataillons.

Le Regiment de Furstemberg ,  
2 bataillons.

Le Regiment de Chartres , 1 b.

Le Regiment du Maine , aux en-  
virois d'Anvers , 2 Escadrons.

Le Regiment de Toulouse , 2 Esc.  
Colonel General de Dragons ,  
3 Escadrons.

*A Malines.*

Le Regiment de Brande Suisse ,  
3 bataillons.

Les Yrlandois , 1 b.  
Gendarmerie , 2 Esc.

# **GALANT.** 197

## *A Liers.*

Le Regiment de Salis, 2 b.  
Carabiniers du Rosel, & Courtes,  
4 Escadrons.

## *A Herentails.*

Carabiniers de Resigny, 2 Esc.

## *A Sant Vlied.*

Le Regiment de Xaintonge, 1 b.

## *A Gand.*

Le Regiment d'Orleans, 1 b.

Le Regiment de Provence, 1 b.

Le Regiment de Reinold, 1 b.

Furstemberg aux environs Gand,  
2 Escadrons.

## *A Charleroy.*

Le Regiment de Legall, 2 Esc.

Dauphin Dragons, 3 Esc.

## *A Namur.*

Le Regiment de Salis, 1 b.

## *A Luxembourg.*

Le Regiment de Laonnois, 1 b.

R iiij

# 198 MERCURE

## *A Louvain.*

|                                         |        |
|-----------------------------------------|--------|
| Les Gardes Françoises,                  | 4 b.   |
| Les Gardes Suisses,                     | 3 b.   |
| Gendarmerie aux environs de<br>Louvain, | 2 Esc. |

## *A Bruges.*

|                  |      |
|------------------|------|
| Greder Allemand, | 2 b. |
| S. Second,       | 1 b. |
| Sillery,         | 1 b. |

## *A Dam.*

|          |      |
|----------|------|
| Surbeck, | 3 b. |
|----------|------|

## *A Ostende.*

|             |      |
|-------------|------|
| Lorraine,   | 1 b. |
| Boulonnois, | 1 b. |

## *A Leavve.*

|            |      |
|------------|------|
| Hessi,     | 2 b. |
| Aginois,   | 1 b. |
| Bourbon,   | 1 b. |
| Deslandes, | 1 b. |

## *A Tirlemont.*

|         |      |
|---------|------|
| Le Roy, | 4 b. |
|---------|------|

# GALANT:

199

Dauphin , 3 b.

Royal Italien , 1 b.

Blefois , 1 b.

Royal Piedmond , 3 Esc.

*A Baundersen & Vertrick.*

Auxerois , 1 b.

*A Gemblours.*

Royal Dragons , 3 Esc.

*A Dieft.*

Tianges , 2 b.

Carabiniers d'Achy , 2 Esc.

Rosen , 2 Esc.

*A Arschos.*

Humieres , 2 b.

Orleans , 2 Esc.

*A Sechem.*

Poitou , 2 b.

Vivans , 2 Esc.

*A VVauvre.*

Artois , 1 b.

R iij



# 200 **MERCURE**

*A Judoigne.*

Talmont , 2 Esc.

*A Genappe.*

La Feüillade , 2 Esc.

*A Seille & Landen.*

Mestre de Camp General Caval-  
lerie , 3 Esc.

Le Roy Cavalerie , 3 Esc.

*A Opuiek.*

Carabiniers Daubeterre , 2 Esc.

*Aux Mairies de Hulppe &  
de Grezbossut.*

Royal Allemand , 3 Esc.

*Sur la Mehaigne.*

Royal , 3 b.

Royal Roussillon , 2 b.

Cravares , 3 Esc.

Charttes , 2 Esc.

Rohan , 2 Esc.

*A Boneff.*

Bombardiers , 1 b.

# GALANT 201

Vermandois, 2 b.

*Sur la Meuse.*

Beringhen, 2 Esc.

*Sur la Sambre à Genappe, &c.*

Mestre de Camp General de Dragons, 3 Esc.

Barantin, 2 Esc-

## PAYS DE GUELDRE.

*A Ruremonde.*

La Reine, 3 b.

Royal Artillerie, 1 b.

Yfenghein, 1 b.

Monroux, 1 b.

Condé, 2 Esc.

Grignan, 2 Esc.

Duras, 2 Esc.

*A Gueldre.*

Santerre, 1 b.

Touraine, 1 b.

Surlauben, 1 b.

Hautefort Dragons, 1 Esc.

# 202 MERCURE

*A Venloo.*

|                 |        |
|-----------------|--------|
| La Chastre,     | 2 b.   |
| Surlauben,      | 1 b.   |
| Languedoc,      | 2 b.   |
| Vexin,          | 1 b.   |
| Orleans,        | 2 b.   |
| Royal Etranger, | 3 Esc. |

*A Stevensuvert.*

|         |      |
|---------|------|
| Crusol, | 1 b. |
| Condé,  | 1 b. |

*A VVert & Nederuvert.*

|           |      |
|-----------|------|
| Du Maine, | 2 b. |
|-----------|------|

*A Fort S. Michel & Blerich.*

|              |      |
|--------------|------|
| La Couronne, | 2 b. |
|--------------|------|

*A Herkelem.*

|                     |        |
|---------------------|--------|
| Senneterre Dragons, | 3 Esc. |
|---------------------|--------|

*A Stralem.*

|            |        |
|------------|--------|
| Haurefort, | 2 Esc. |
|------------|--------|

Toutes ces Troupes se montent à cent bataillons de huit cens hommes chacun, & à quatre-

vingt-huit Escadrons de cent cinquante Maîtres, & comme nonobstant ce grand nombre de Troupes, toutes les Places où vous venez de voir qu'il y a des Troupes Françoises, n'en sont pas suffisamment remplies, les Troupes du Roy d'Espagne y suppléent. Voicy en quoy elles consistent.

**ETAT DES TROUPES**  
du Roy d'Espagne aux Pais-Bas.

*Infanterie.* . . . *Bataillons.*

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Don Carlos de Gusman,         | 1 |
| Le Marquis de V Vesterlot,    | 1 |
| Le Prince François de Nassau, | 1 |
| D. Marzello Zeux Grimalely,   | 1 |
| D. Juan Didiaques,            | 1 |
| D. Paulo Magno,               | 1 |

## 204 MERCURE

|                                         |    |
|-----------------------------------------|----|
| Le Marquis d'Elval ,                    | 1  |
| Le Comte de Lanois ,                    | 1  |
| Le Baron de V Vrangél ,                 | 2  |
| Le Comte de Milan ,                     | 1  |
| Le Marquis d'Ynse ,                     | 1  |
| D. Carlos de Zunigua ,                  | 1  |
| Le Comte de Grobendourg ,               | 1  |
| Le Baron de Capre ,                     | 1  |
| Amingaza ,                              | 1  |
| Grimaldy ,                              | 1  |
| Monchenio ,                             | 1  |
| Spinola                                 | 2. |
| Montfort ou Milice de Luxem-<br>bourg , | 2  |

23 Bataillons.

5. Compagnies Franches de 100.  
hommes chacune.

La Compagnie Franche du Com-  
te d'Horn.

Celle du Comte de Grovøy.

Celle du Duc Davray.

# GALANT. 205

| <i>Cavalerie</i>                             | <i>Escadrons.</i> |
|----------------------------------------------|-------------------|
| Noirmond ,                                   | 2                 |
| Cecile ou Scalmonde ,                        | 2                 |
| Berguhes ,                                   | 2                 |
| Chimay ,                                     | 2                 |
| La Compagnie du General de la<br>Cavalerie , | 2                 |
| Celle du Lieutenant General ,                |                   |
| Chacon ,                                     | 1                 |
| Celle du Lieutenant General<br>Brancacio ,   | 2                 |
| La Compagnie des Gardes de<br>Chevaux gris , | 1                 |
| Celle des Chevaux noirs ,                    | 1                 |
| Celle des Chevaux bais ,                     | 1                 |
| Toulonjon ,                                  | 2                 |
| Gaetano ,                                    | 2                 |
| Frola ,                                      | 1                 |
| Des Fourneaux ,                              | 2                 |
| Ribaucourt ,                                 | 1                 |
| Artemand ,                                   | 2                 |

# 206 MERCURE

Penaloffa,

2

28

*Dragons.*

*Escadrons.*

Steinus, 3

Rizbourg, 3

Salazard, 3

9. Escadrons.

*Officiers Generaux.*

Le Marquis de Bedmar, Gouverneur general des Armes en l'absence de M<sup>r</sup> l'Electeur de Baviere.

Le Prince de Cerclas de Tilly, Mestre de Camp general.

Le Marquis de Grigny, General de la Cavalerie.

Le Duc de Bisache, General de l'Artillerie.

Il y a quantité de Generaux de de Bataille, qui sont comme nos Marêchaux de Camp, ils com-

mandent tous les Colonels.

Ce qui suit est tres-curieux ,  
 puisqu'il fait voir ce que c'est que  
 les lignes auxquelles on a travail-  
 lé depuis que les Hollandois ont  
 commencé d'armer , & menacé  
 de la guerre , afin de justifier la  
 verité de Proverbe qui dit *que tel  
 qui menace a grand peur.*

Ces lignes ont devant elles des  
 Rivieres. La gauche commence  
 au-dessous d'Anvers, vers le Fort  
 Lazary : Elles passent ensuite à  
 Therentals , où il y a une petite  
 Riviere qui gagne le Demer , que  
 les lignes suivent à Arschot ,  
 de là à Sichein , puis à Diest &  
 à Halen , où la Gheete perd son  
 nom. Elles continuent le long  
 de cette riviere & laissant Here-  
 le à leur teste, vont passer à Leau,



## 208 **MERCURE**

où elles occupent une intervalle de terre sans riviere pour joindre à Bonneff la Mehaigne, qu'elles suivent par Falais jusqu'à la Meuse, qui les confine à Stat Faubourg de Huy, qui est la droite des lignes. On a fait de bonnes Redoutes par tout, des Redans, des manieres de Demi-lunes, & Bastions élevez pour estre supérieurs aux Plaines, toutes ces lignes sont fraisées, & doivent estre presentement achevées. Elles ont près de cinquante lieuës de longueur, à cause des détours qu'on a esté obligé de faire, suivant la disposition du terrain. On voit par les lieux où les Troupes dont vous venez de lire l'état sont dispersées, & dans quels endroits il y en a de cantonnées dans ces lignes.

L'Italie estant presentement le sujet de tous les Entretiens, il n'est pas hors de propos de vous dire , que M<sup>r</sup> Sanson , Geographe du Roy, a distingué sur sa Carte de l'Italie, de quatre feüilles, tous les differens Etats des Princes qui la possèdent aujourd'huy. Ce sont l'Etat de l'Eglise, les Etats du Roy Catholique, qui comprennent les Royaumes de Naples, de Sicile, de Sardaigne, le Duché de Milan, les Etats de la Republique de Venise, du Duc de Savoye, du Grand Duc de Toscane, de

*Juillet 1701.* S

## 210 **MERCURE**

la Republique de Genes , des Ducs de Mautouë, de Modene , de Parme, de Masse, de la Mirandole, de la Republique de Lucques, des Princes de Monaco, de Piombin & de Masseran. Il a fait marquer dans les degrez de latitude de cette Carte, quelle est la grandeur des jours du sixième, du septième & du huitime climat, en partie qui sont ceux sous lesquels se trouve l'Italie. Il a aussi des Tables Geographiques pour les divisions de cette Carte. On trouve sur la même Carte, & sur celle des Etats

de la Republique de Venise ,  
qui est encore plus particulie-  
re , presque tous les noms  
dont il a esté parlé dans nos  
Gazettes , à l'occasion des  
mouvemens des deux Ar-  
mées.

En vous nommant M<sup>r</sup> San-  
son je croy faire l'éloge de ses  
Cartes. Il demeture aux Galle-  
ries du Louvre, vis à vis Saint  
Nicolas.

Messire Louis de Bailloul ;  
Marquis de Châteaugontier ,  
Seigneur de Soisy & Estiotes  
sur Seine , & de Valletot sur la  
Mer , ancien President à Mor-

S ij

tier au Parlement, mourut le 11. de ce mois, âgé de soixante & dix-neuf ans. Il avoit pris place de President en l'année 1652. par la mort de Messire Nicolas de Bailleul, son Pere, Ministre d'Etat, Surintendant des Finances, Ambassadeur en Savoye, Chancelier de la Reine, & second President à mortier du Parlement. Il a aussi rempli cette place de second President pendant quelques années, & se démit de sa Charge en 1689. en faveur de Messire Nicolas-Louis de Bailleul, Marquis de Châteaugon-

## GALANT. 213

rier, son Fils, qui préside à la Tournelle depuis neuf ans. Il s'estoit retiré dans l'Abbaye de Saint Victor il y a environ vingt quatre ans, & sa vie en ce lieu-là a esté un sujet continuel d'édification, tant il a marqué d'éloignement pour toutes les choses du monde. Vous sçavez que sa mort a esté subite. Les Chirurgiens qui ouvrirent son corps, le soir même du jour qu'elle arriva, ont rapporté qu'elle avoit esté causée par une Apoplexie de sang dans la teste, & par une hydropisie de poitrine, le mar-

## 214 MERCURE

dy 12. de ce mois. M<sup>r</sup> le premier President, accompagné de tous les autres Presidents à mortier, à la reserve de M<sup>r</sup> de Longueil, vinrent luy jeter de l'Eau benite en ceremonie, & furent receus au bas de l'Escalier par la Famille. Mrs de SaintVictor se trouverent dans sa chambre, & chanterent un *De profundis* pendant la ceremonie. Le même jour, le corps fut porté dans l'Eglise de l'Abbaye, où il demeura en dépost jusqu'au Jeudy, à deux heures du matin, qu'on le mit dans un Carosse pour le conduire à

## **GALANT.** 215

Soisy, son cœur estant demeuré à Saint Victor. Lors qu'il y fut arrivé, M<sup>r</sup> de Sonning, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Curé de Saint Victor, le presenta au Curé du lieu, & luy parla en cestetmes.

### **MONSIEUR,**

*S'il est vray, comme nous n'en pouvons douter, que la bonne vie fait la bonne mort : & que l'on doit juger des dispositions la pluspart des mourans, par celles où on les a vû vivre, il nous est permis, & nous sommes même obligez, selon l'Apostre Saint Paul, de mettre des bornes à nostre douleur,*



## 216 MERCURE

laquelle sans cela deviendrait une douleur toute payenne, dans ce moment où nous est enlevé haut & puissant Seigneur Messire Louis de Bailleul, Chevalier, Marquis de Châteaugontier, Seigneur de Soisy & Estiolles sur Seine, & de Valletot sur mer, Conseiller du Roy en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & President à Mortier honoraire dans sa Cour de Parlement de Paris, dont j'ay l'honneur de vous présenter le corps. Une retraite constante de vingt quatre ans dans nostre Abbaye de Saint Victor, une separation entiere de toutes les grandeurs & magnificences

## **GALANT. 217**

cences mondaines , dans lesquelles  
il estoit né , une patience vraiment  
chrestienne dans de facheuses cir-  
constances d'affaires , une sainte  
frequentation des Sacremens , sa  
charité toute compatissante envers  
les Pauvres , son respect & sa ve-  
neration singuliere pour les Eccle-  
siastiques , & autres personnes con-  
sacrées à Dieu ; enfin d'assiduës  
meditations sur les grandes veri-  
tez de la Religion , nous donnent  
tout lieu de croire que sa mort,  
quelque subite & precipitée qu'elle  
ait esté pour nous , n'a pas esté im-  
prévûë pour luy , & que Dieu ne  
l'a tiré de ce monde de la maniere

Juillet 1701.

T

## 218 MERCURE

qu'il a fait, que pour luy épargner dans ces derniers momens les horreurs de ce terrible passage, & en même temps commencer à luy donner la recompense des serieuses reflexions qu'il y avoit faites pendant le cours de sa vie. Oublions icy son illustre naissance, son intégrité à rendre la justice, cette ame grande, liberale & bienfaisante en toute occasion, & mille autres belles qualitez qui luy ont attiré le respect & l'amitié de tout le monde; mais après tout, qui ne font que l'homme d'honneur & de probité. Il me suffit, Monsieur, de vous rendre compte d'une ame

*veritablement Chrestienne, dont nous avons esté témoins, & qui le rend digne que vous vous souveniez de luy à l'Autel du Seigneur, pour achever, s'il en a besoin, de le purifier, & mettre son ame en estat de jouir au plûtoſt de la vûë de Dieu, jusqu'au moment que son corps, pour lequel nous vous demandons avec instance la sepulture ecclesiastique, jouisse avec elle d'une pleine & bienheureuse immortalité.*

A l'issuë de la Messe, le corps de M' le President de Bailleul fut mis dans la sepulture de ses Ancestres. Cet Illustre Ma-

T ij

gistrat estoit Frere de madame la marquise de Grandpré, & de madame la marquise d'Uxelles, à qui un merite singulier a donné tant d'Amis considérables. M<sup>r</sup> le President de Bailleul, outre M<sup>r</sup> le marquis de Châteaugontier, President à mortier son Fils, a laissé quatre Filles, qui sont madame la marquise de Franquetot, Madame la marquise de Vatan, madame la marquise de Poussé & madame de Courchamp. Cet illustre Magistrat a laissé aussi deux Sœurs. L'une est madame la Marquise d'Uxel;

les , mere de M<sup>r</sup> le Marquis d'Uxelles , Lieutenant General des Armées du Roy , & l'autre , madame la marquise de Saint. Germain Beaupré. Le grand nombre de personnes que l'on voit mourir subitement, devroit nous engager à faire de serieuses réflexions sur l'incertitude de la vie , & sur le peu d'attention que nous avons à nous préparer à la quitter.

Ceux dont j'ay encore à vous apprendre la mort, sont messire Estienne. Jehannot de Bartillat , Baron d'Uriel. Il avoit esté

T iiij

## 222 **MERCURE**

Tresorier de la Maison de la feuë Reine Mere, & sa grande probité ayant paru dès ce temps-là, le Roy le nomma l'un des deux Gardes du Tresor Royal que Sa Majesté fit lorsqu'elle supprima les Tresoriers de l'Epargne. Il n'a cessé de remplir cette Place que lorsque les affaires de la guerre, obligerent le Roy de créer en Charges ces Emplois qui n'estoient alors que des Commissions. Quoy que M<sup>r</sup> de Bratillat exerçast depuis longtemps des Emplois de Finances, il ne se trouva pas en estat

d'acheter une Charge de cette importance ; aussi le Roy dit-il de luy en apprenant sa mort , qu'il avoit perdu un honneste-Homme , & un Financier qui n'estoit pas riche. Les longs services de M<sup>r</sup> de Bartillat son fils luy ont fait meriter d'estre nommé par le Roy Lieutenant general des Camps & Armées de Sa Majestée & Gouverneur de Rocroy. M<sup>r</sup> de Bartillat qui vient de mourir estoit dans sa quatre-vingt-douzième année.

On a eu avis de Bretagne que M<sup>r</sup> l'Evêque de Saint Paul

T iiij



## 224 MERCURE

de Leon est mort dans son Diocese. Il estoit parvenu à la dignité Episcopale par son érudition & son merite personnel.

Dame Barbe le Prevost. Elle estoit veuve de Messire Jules de Nargonne , Seigneur des Bergeres & de Bifontaines, Colonel du Regiment de la Reine Mere.

Messire Pierre Guichard , Prestre , & Professeur du Roy en Theologie, de la Faculté, de Paris. Il avoit quatre-vingts ans, & estoit Doyen de cette Faculté, & Grand Maistre de la Maison de Navarre.

## **GALANT.** 225

Messire Gabriel Petit, Chanoine de l'Eglise de Paris, Abbé de S. Vincent de Befançon , & Conseiller de la Grand. Chambre, agé seulement de soixante & deux ans. Sa mort a esté precipitée, puisqu'on l'a trouvé le matin étendu nud dans la rue , la teste entierement fracassée. Il couchoit dans un second étage , & l'on conjecture que s'étant relevé la nuit, & ayant ouvert une fenestre qui estoit de plein pied avec la Chambre, il s'y est penché au dessous de la barre de fer, qui auroit pû

## 226 MERCURE

luy servir d'appuy , & qu'il s'y est blessé en se relevant , en sorte que se baissant de nouveau , la pesanteur de la plus haute partie de son corps a emporté l'autre. M<sup>r</sup> l'Abbé Pajot est monté en sa place à la Grand'Chambre.

Les grandes choses que le Roy a faites depuis qu'il a commencé à regner par luy-même luy ayant attiré l'admiration de toute la terre , l'Archevêque de Philippopolien Grece, est venu exprés en France pour voir un Monarque si accompli. Il est homme de qua-

lité, & riche. Il a eu l'honneur de saluer Sa Majesté. Son compliment estoit en langue Venitienne. Le fils de M<sup>r</sup> Dippy, Interprete, luy rendit la réponse du Roy. Ce Prelat fut charmé de l'honnesteté qu'il y trouva aussi-bien que des manieres de ce Prince. Il est de bonne mine, & âgé d'environ cinquante ans. Il est venu accompagné seulement de deux Ecclesiastiques, & de six Domestiques. Il fit present à Sa Majesté d'un Buste d'Yvoire d'Alexandre, de quatre ouvrages de Saint Chrysostome,

## 228 **MERCURE**

écrits par son Disciple, & de quelques écritaires de Perse & autres galanteries. Il a fait aussi present de deux Medailles d'or fort curieuses & fort rares à Madame la Duchesse de Bourgogne.

Vous avez vû dans ma Lettre du mois d'Avril dernier, le discours qu'on m'a envoyé de Hollande sur le Diopisme. M<sup>r</sup> de la Montre, Professeur de Mathematiques & de Philosophie à Paris, en a publié son sentiment dans le Journal des Sçavans, du 30.

May, & il a fait mettre deux discours sur la même matiere dans les Journaux du 6. Juin & du 18. de ce mois. Voïcy la réponse qu'un particulier y a faite.

*Je laisse à M<sup>r</sup> Aimon le soin de répondre en detail à la Critique que M<sup>r</sup> la Montre a faite de son Diogirometre. Je diray seulement que ce Professeur n'a pas eu sujet de traiter cette Machine de miserable Invention, & de repeter ce terme plus d'une fois. Ceux qui ne peuvent inventer, & qui ont un esprit d'envie & de jalousie, s'appliquent à détruire ce que les*

autres inventent. Quand la Machine de M<sup>r</sup> Aimon ne seroit d'aucune utilité, il seroit toujours estimable d'avoir travaillé sur un sujet qui a mérité l'application des plus Sçavans Hommes, & qui est particulièrement recherché en Hollande, où la Navigation est un des plus fermes appuis de cette République, & la principale cause qui l'a élevée à ce haut degré de puissance où nous la voyons présentement. Les moindres découvertes qui tendent à l'utilité de ce grand Art de la Navigation, qu'on peut appeller l'Art des Arts, y sont très-estimées & parfaitement bien re-

gués. Les efforts de M<sup>r</sup> Aimon sont louables & toutes les personnes judicieuses & bien intentionnées, conviennent que par cela seul, il merite quelque recompense du public. Le celebre M<sup>r</sup> Descartes est de ce sentiment à l'égard de M<sup>r</sup> Morin, à qui il écrit en ces termes dans la cinquante-septième Lettre du premier volume. Il est certain que la peine que vous avez prise pour trouver des Longitudes, ne merite rien moins qu'une recompense publique, mais pour ce que les inventions des Sciences sont de si haut prix, qu'elles ne peu-



## 232 MERCURE

vent estre payées avec de l'argent, il semble que Dieu a tellement ordonné le monde, que cette sorte de récompense n'est communément réservée que pour des ouvrages mechaniques & grossiers, ou pour des actions basses & serviles.

*Lors que M<sup>r</sup> de la Montre aura publié les deux moyens qu'il prétend avoir trouvez pour mesurer exactement le sillage des Vaisseaux, M<sup>r</sup> Aimon les examinera. Il peut dire en attendant que le témoignage de M<sup>r</sup> de S. Cricq qui est mort, & celuy de M<sup>r</sup> Char,*

*vite qui est absent , sont nuls & peut-estre imaginaires , ou , s'ils sont réels , que ce sont des complimens d'amis sur lesquels on ne doit faire aucun fondement. Il n'y a personne qui , sur telle Invention qu'il proposera , ne puisse rapporter des témoignages & même des attestations par écrit , comme fit autrefois le Pere du Liris , qui publia les Certificats de plusieurs Capitaines & Pilotes , lesquels assuroient que sa maniere de connoistre les Longitudes estoit précise , qu'elle les avoit plusieurs fois ravis en admiration.*

*M<sup>r</sup> de la Montre avance au  
Juillet 1701.*

V

## 234 MERCURE

chose qui passe toute sorte de créance , lorsqu'il assure que l'erreur de vingt lieues , sur une tres longue course , ne provenoit que de ce que M<sup>r</sup> Charitte avoit ajouté chaque jour quelque chose à son estime , selon la methode ordinaire des Pilotes. On pourroit même dire qu'il y a quelque contradiction , puis qu'il avertit le Public que sa maniere d'estimer le sillage demande du soin & de la vigilance , que peu de gens voudront s'en servir , parce qu'à chaque fois qu'on change de voileure , que le vent augmente ou diminue , & qu'il se rend favorable ou contraire à la route , il

font réiterer les Observations & l'estime du sillage, & en tenir un Registre exact, c'est à dire en bon François qu'elle est impraticable, & il n'y a pas d'apparence que ces Messieurs s'en soient servis. M<sup>r</sup> de la Montre a eu raison de chercher une seconde Invention, qu'il a trouvée, dit il pour les paresseux, qui demande aussi peu de soin que que la Boussole, & qu'il appelle le Compas du sillage, qui fera connoître avec la même facilité, sans sortir de la grande Chambre du Navire, combien il avance en une heure ou en une minute. On peut facilement pronostiquer que cette

V ij

*seconde Invention sera aussi de fau-  
sueuse que la premiere , & que  
leur principe est fondé sur quelque  
Machine qui mesure la force du  
vent.*

*Lorsque M<sup>r</sup> de la Montre dit ,  
qu'il a appris que ses écrits n'ont  
point esté mal reçus du public , il  
se donne de l'encens à luy même ,  
ou bien on luy a imposé. Le public  
n'est point content de propositions  
en l'air ; & qui ne l'instruisent de  
rien. Ce n'est pas que de tres Sça-  
vans hommes n'ayent quelquefois  
annoncé qu'ils avoient trouvé telle  
ou telle Invention , soit afin de de-  
mander du secours pour en faire*

les experiences , soit afin d'obtenir quelque récompense pour les Inventions qu'ils avoient déjà publiées , & dont le public avoit profité. Comme M<sup>r</sup> de la Montre n'est point dans ce cas , & qu'il n'a jamais inventé aucune chose , même de peu de consideration , il doit publier ce qu'il pretend avoir trouvé pour mesurer exactement le sillage des Vaisseaux avant que d'en demander la récompense. L'Incertitude qu'il pourroit alleguer d'obtenir cette recompense après avoir publié ses Inventions , supposé qu'elles fussent aussi parfaites qu'il les dit , est une raison tres foible. On

*ſçait que le Roy a recompensé & qu'il recompense continuellement ceux qui perfectionnent les Sciences & les beaux Arts, & que même pour encourager les moindres genies, il a donné des gratifications à des personnes qui ont trouvé des Inventions nouvelles, quoy qu'elles n'eussent pas réuſſi dans la pratique. Si M<sup>r</sup> de la Montre ne communique pas bien-toſt ces deux Inventions au public, & qu'il le veuille toujours tenir en ſuſpens, le public aura raiſon de ne le pas croire ſur ce qu'il avance.*

*Je ſuis obligé de repeter ce*

que j'ay dit déjà plusieurs fois, que je ne prens aucune part en ces sortes d'Ouvrages critiques, dont je ne suis que le simple rapporteur, ne voulant taxer personne. Ceux que l'on attaque ont la voye de se défendre. Mes Lettres sont un champ ouvert pour la réponse, ainsi que pour la critique, pourvû qu'il n'y ait rien qui puisse blesser ny dans l'une ny dans l'autre,

Mademoiselle de Beringhen a épousé depuis peu M<sup>r</sup> le Marquis de Vassé. La Maison de Vassé est des plus anciennes



## 240 MERCURE

du pays du Maine. Le Pere de celuy qui vient de se marier, s'appelloit le Vidame du Mans. Il avoit épousé la seconde Fille de feu M<sup>r</sup> le Maréchal de Humieres, qui en secondes nocces avoit épousé M<sup>r</sup> le Marquis de Surville, second Frere de M<sup>r</sup> le Marquis de Hautefort, & qui commande le Regiment du Roy. Madame la marquise de Surville est Sœur de madame la Princesse douairiere d'Isenguien, & de madame la Duchesse de Humieres. Madame la Maréchale de Humieres, leur Mere, est de la  
Maison

# **GALANT.** 24<sup>t</sup>

**Maison de la Chatre.**

La Mere de M<sup>r</sup> de Vassé,  
Pere de celuy qui se marie,  
estoit Lansac. La maison de  
Vassé est encore alliée à cel-  
les de Gondy, de Lusignan,  
de Crequi, & à beaucoup  
d'autres des plus considera-  
bles. Celuy qui vient d'épou-  
ser Mademoiselle de Bering-  
hen, est Petit-neveu de Mr  
l'Abbé, & de M<sup>le</sup> Chevalier de  
Vassé, & de M<sup>r</sup> le marquis de  
Saint Georges Vassé leur Fre-  
re. Leurs Armes sont *fascé d'or  
& d'azur de six pieces*. Le jeune  
marié estoit dans sa premiere

*Juillet 1701.*

**X**

## 242 MERCURE

enfance quand il perdit M<sup>r</sup> le Vidame son Pere. Madame la Marquise du Surville, sa mere, n'a rien negligé pour son education. Il a fait les Etudes, & ensuite tous les Exercices avec beaucoup de succès.

Mademoiselle de Beringhen est Petite-fille de Henry Comte de Beringhen, Seigneur d'Armainvilliers, premier Ecuier de Sa Majesté, Gouverneur de la Citadelle de Marseille, qui avoit épousé en 1646. Anne du Bled, Fille de Jacques du Bled, Marquis d'Uxelles, Gouverneur de Châlons, & de

## **GALANT: 243**

Claude Phelipeaux, de laquelle il a eu Jacques-Louis de Beringhen, Comte de Chasteauneuf & du Plessis Bertrand en Bretagne, Gouverneur des Citadelles de Marseille, & premier Ecuyer de Sa Majesté, qui a épousé N. d'Aumont, Fille de Marie d'Aumont & de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, & Marquis de Villequier & d'Isle, Baron de Chapes, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, Gouverneur de Boulogne & du Boulonois, & Petite fille de Michel

X ij

## 244 MERCURE

le Tellier , Chancelier & Gar-  
de des Sceaux de France. De  
ce mariage est venuë Mad-  
moiselle de Beringhen dont  
je vous parle. Elle est gran-  
de , bien faite , & sort d'un  
Convent où elle a esté élevée  
auprès de Madame l'Abbësse  
de Farmontier , sa Tante.  
Elle est née d'un Sang si sa-  
ge & si vertueux, qu'il y a sujet  
de croire que sa vertu sera  
d'un grand exemple à la Cour.  
M<sup>r</sup> de Beringhen son Pere,  
donna un grand Souper le jour  
des Fiançailles, aux principaux  
Parens des deux Maisons.

L'assemblée fut grande , & composée de personnes d'une qualité distinguée. On servit en même temps plusieurs tables avec une égale abondance, & beaucoup de délicatesse, & dans des lieux décorés d'une manière à faire plaisir.

Le 17. de ce mois , Monseigneur , & Monseigneur le Duc de Bourgogne allèrent à Saint Maur, où ils furent receus par S. A. S. Monsieur le Duc. Il y eut le soir un grand Souper, & deux tables magnifiquement servies dans le même lieu. A l'une estoient Monsei-

## 246 MERCURE

gneur , monseigneur le Duc de Bourgogne , monsieur le Duc , madame la Duchesse , monsieur le Comte de Toulouse , & d'autres Seigneurs. L'autre fut remplie de plusieurs personnes d'une qualité distinguée. On en servit encore d'autres en divers endroits.

Le Lundy il y eut une grande Chasse au Loup , & cette Chasse dura depuis le matin jusqu'à huit heures du soir. Il y eut ensuite un fort grand repas.

Le mardy on n'alla point à la Chasse. Le dîner fut magnifique , & la promenade char-

mante. Dans les intervalles de la promenade & du souper, on fut agreablement diverti par un tres. beau concert, composé des Sieurs Couperain , Vizée, Forcroy, Rebel & Favre, Philbert & Decotaux, & d'une petite Fille âgée de huit à neuf ans, que ce dernier élève par charité, & qui suivant ses leçons, chante avec beaucoup d'ordre & de propreté.

M<sup>r</sup> de Chamillart de Vilatte s'estant toujours fait beaucoup estimer dans les Emplois qui lui ont esté confiez, soit dans la Marine, soit dans les Finances,

X iiij



## 248 MERCURE

& ayant toujours travaillé avec un ordre & une assiduité qui faisoient croire que l'expédition si nécessaire aux affaires, seroit prompte quand il en auroit de plus grandes entre les mains, Sa Majesté l'a jugé capable de remplir toutes les fonctions de l'employ qu'a voit M<sup>r</sup> de S. Pouange.

Vous vous doutiez bien que dans la conjoncture présente des affaires, M<sup>r</sup> de Fer qui est attentif à tout ce qui peut faire plaisir au public, & qui n'épargne rien pour cela, met-

troit bien-tost au jour quelque Carte nouvelle. Il vient d'en donner une intitulée , *les Frontieres d'Allemagne & d'Italie pour l'intelligence des affaires du Milanex , où se trouvent les Duchez de Milan , de Mantoue , de Parme , & de Modene , la Republique de Venise , les Evêchez de Trente , & de Brixen , le Comté de Tirol , les Grisons , & la Valte-line & partie de l'Archevêché de Salzbourg.* Il vient aussi de donner au Public une seconde partie de l'Atlas curieux , ou le Monde. Il est composé comme le premier de cinquante

## 250 MERCURE

Cartes, Plans, Vuës, & Descriptions nouvelles tres-curieuses, & bien gravées. Il travaille à la troisieme partie qui sera achevée au commencement de l'année prochaine.

Je crøy que vous avez appris la mort de M<sup>re</sup> Renoüard de la Touanne, Tresorier general de l'Extraordinaire des Guerres & de la Cavalerie Legere de Sa Majesté, aux Departemens tant deçà qu'en delà les Monts. Il laisse un Fils Conseiller au Parlement, qui a époulé N. du Bosc, Fille

## **GALANT.** 251

de M<sup>r</sup> du Bosc, Procureur general à la Cour des Aides, & cy devant Prevost des Marchands.

Messire Louïs Armand d'Alogny, Marquis de Rochefort, Baron de Craon, Seigneur d'Ingrande, Brigadier des Armées du Roy, mourut le 21 de ce mois sans alliance. Il estoit Fils de Messire Henry Louis d'Alogny, Marquis de Rochefort, Capitaine des Gardes du Corps & Maréchal de France, & de Dame Madeleine de Laval.

Messire Jean Neiret de la

## 252 MERCURE

Ravoye, Seigneur de Beaurepaire, Grand Audiencier de France, & Tresorier general de la Marine, mourut le 23. Il avoit épousé N. de Valliere, Fille du Fermier general de ce nom. Sa beauté est connue; ainsi je ne vous en dis rien.

Le Roy estant tres satisfait des services que M<sup>r</sup> de Blecour luy a rendus en Espagne, Sa Majesté lui a donné le Gouvernement de Navarin, qui vaquoit par le decés du Frere de M<sup>r</sup> d'Artagnan, Commandant de la premiere Compagnie des mousquetaires, & qui fut tué

au Siege de Mastrick. Son aîné qui possédoit le Gouvernement de Navarin estoit âgé de cent dix ans. Sa Majesté a nommé dans le même temps M<sup>r</sup> Ducasse , Gouverneur de l'Isle de Saint Domingue, pour estre Chef d'Escadre de ses Armées Navales & luy a donné ordre de se preparer pour retourner en Espagne , où Sa Majesté Catholique le souhaite. Il a de grandes lumieres , & est homme de bon conseil , & d'expedition & tres . capable de rendre des services importants. Ceux que M<sup>r</sup> Dugué Ba-

## 254 **MERCURE**

gnols rend aux deux Couronnes, l'ont fait nommer Intendant des Armées d'Espagne en Flandre ainsi qu'il l'est déjà de celles de France.

Puisque vous voulez sçavoir tout ce qui a esté écrit sur l'affaire de Carpi, je changeray ma maniere ordinaire, & au lieu de vous envoyer une Relation composée de plusieurs autres, je vous en envoie cinq, qui ont toutes esté faites par des Officiers généraux, ou par des Colonels. Vous trouverez dans chacune quelques particularitez qui ne

sont point dans les autres. Ainsi vous pouvez compter qu'ayant toutes ces Relations, rien de ce qui est digne d'estre remarqué dans cette grande action , n'échappera à vostre connoissance , & que l'une vous éclaircira de ce que vous trouverez d'obscur dans une autre. Voicy la premiere.

Du Camp de San Pietro Legnago le 9. Juillet.

*J*E vous écris ces mots , pour vous dire que le Prince Eugene a passé ce matin le Tartaro & le Canal blanc , ayant quinze mille hommes , tant Cavalerie qu'Infanterie , avec



## 256 MERCUR

*lesquels il a attaqué le Camp de Carpi, commandé par Mrs de Saint Fremont & du Cambout. Ce Camp estoit composé des Regimens de Ruffey & de Mauroy, Cavalerie, des Dragons d'Estrade, de Verac & d'Albert. Mr de Saint Fremont a marché d'abord aux Ennemis avec le Piquet. Il les a chargez fortement lors qu'ils sortoient du Village de Castagnaro, & il les a repoussez; mais à la fin le grand nombre l'a emporté, & il a esté repoussé jusqu'à son Camp, où il a fait halte, protégé par les cinq Regimens. Celuy d'Albert a retourné à la charge trois fois, & a fait des choses extraordinaires. Le Chevalier d'Albert, Colonel, a esté tué & sept Capitaines. L'action se passoit dans un chemin bordé de Fosses des deux costez. Les*

*Ennemis remplissoient le chemin par la Cavalerie , & au delà des Fosses par l'Infanterie. Le Regiment d'Albert se répandit sur mon Regiment & sur celui de Ruffey , qui estoit derriere. Ces Regimens ayant marché en avant ont chargé dix fois les Ennemis , & n'ont esté contrainsts d'abandonner le Village de Carpi que par le feu de l'Infanterie qui s'estoit jettée dans les maisons , qui nous a tué beaucoup de monde. M<sup>r</sup> Tomè est tué ou pris , cinq Lieutenans , trente-sept Cavaliers tuez sur la place. Mon Timbalier fut tué avec son cheval. Un de mes Brigadiers rechargea les Timbales & fut encore tué , & enfin les Timbales demeurèrent , parce que le feu de l'Infanterie fut fort redoublé , & que M<sup>r</sup> de Tessé fit retirer mon Regiment. Les Ennemis avoient un de nos*

Juillet 1701.

Y

## 258 MERCURE

*Etendarts, mais Mrs de Belle & le Clerc l'allerent arracher au milieu des Ennemis. Je ne pus arriver à mon Regiment qu'à la fin de l'action, parce que j'estois à la grande Armée. M<sup>r</sup> du Cambout a eu un coup dans le bas ventre, dont il est mort. M<sup>r</sup> de Ruffey a perdu son Lieutenant Colonel, un Capitaine, un Etendart & autant de Cavaliers que moy.*

*M<sup>r</sup> le Prince Eugene qui est blessé au genou, a dit qu'il falloit estre des Diables, pour soutenir ce que nous avons fait.*

Il paroist tant de naturel dans cette Relation qu'il n'y a pas lieu de croire que celui qui l'a écrite ait cherché à déguiser la verité. Comme il n'a parlé qu'en gros de l'action, en voicy une Re-

lation plus détaillée.

*Les Imperiaux ont jetté cette nuit deux Ponts sur le Canal Bianco, l'un auprès de Tresenta, l'autre au dessous de Castagnaro, & dans le même temps ils ont passé avec une extrême diligence un Corps d'Infanterie & de Cavalerie d'environ quinze mille hommes avec du canon. Aussitost que Mr de Saint Fremont, qui commandoit le poste de Carpi, a esté averti de leur marche, il a pris le Piquet des Regimens de Ruffey, Cavalerie, d'Albert, Verac, & Estrade, & a marché à Castagnaro, où il est arrive en même temps que les Ennemis. Le Village a esté disputé par ces détachemens, qui ont esté soutenus par deux Compagnies de Grenadiers, qui y arriverent presque*

Y ij

## 260 MERCURE

*aussi-tôt , mais le nombre des Ennemis , tant Infanterie que Cavalerie , s'est fort augmenté , & a coulé le long de la Digue , pour venir attaquer Carpi en même temps que Castagnaro ; ce qui a obligé Mr de Saint Fremont d'y ramener les Troupes avec lesquelles il s'estoit avancé. Il l'a fait avec assez de facilité , après avoir combattu avec la dernière vigueur , dans les défilés de Castagnaro , où il avoit obligé une partie des Dragons détachés , de mettre pied à terre.*

*Mr le Comte de Tessé ayant jugé de cette attaque , par le bruit du Canon , & par la décharge de Mousqueterie fréquente qu'on entendoit du Camp de San Pietro de Legnago , où Mr le Maréchal de Catinat l'avoit laissé avec vingt-neuf Escadrons*

*& sept Bataillons , marcha le plus diligemment qu'il put avec le Piquet de la Cavalerie , & sur les avis qu'il reçut que M<sup>r</sup> de Saint Fremont estoit attaqué par un Corps considerable , il ordonna que toute la Cavalerie le suivist avec les sept Bataillons. Il arriva à Carpi dans le temps que les Ennemis attaquoient avec vigueur les cinq Regimens qui y estoient campez. Sa presence fit renouveler le combat. Les Dragons d'Albert qui se trouvoient le plus près des Ennemis , chargerent par trois fois l'épée à la main. La Cavalerie qui remplissoit le chemin qui estoit bordé de l'Infanterie des deux costez , la protegeoit par un feu considerable. M<sup>r</sup> d'Albert fut tué en cet endroit , & M<sup>r</sup> du Cambout reçut un coup de mousquet dans le bas ventre. Les Dragons se retire-*

## 262 MERCURE

rent derriere les Regimens de Mauroy & de Ruffey qui remplirent le chemin. La Cavalerie Ennemie les poursuivit. Nos deux Regimens la soutinrent, & celui de Mauroy la chargea cinq fois au milieu de l'Infanterie Ennemie, qui faisoit un feu considerable, occupant toujours les bords du chemin séparé par des fosses, laquelle s'avançoit toujours pour appuyer les Cuirassiers qui le remplissoient. Enfin cedant au grand nombre, on se retira au Village de Carpi, dont les Ennemis occuperent les maisons. M<sup>r</sup> de Tessé renvoya la Cavalerie qui estoit venue de Saint Pierre parce qu'on ne put trouver un terrain où la poster. Le pays est si fort coupe de larges fosses pleins d'eau, qu'il n'est pas possible dans trois lieues qu'il y a de Saint Pierre de Lignage

## GALANT 263

à Carpi , de former un Escadron.  
*Les Bataillons furent placez dans le Village de Villa-Bartholomea pour favoriser la retraite du Camp de Carpi , dont les Ennemis ne passerent pas le Village.*

On doit remarquer dans cette Relation , que le seul Regiment de Mauroy chargea cinq fois les Cuirassiers de l'Empereur au milieu de leur Infanterie , & j'ay même vû des Lettres dignes de foy, qui portent , que ces Cuirassiers lassés de voir nos gens revenir si souvent à la charge sur eux, se retirerent derriere leur In-



## 264 MERCURE

fanterie , & ne voulurent plus combattre. C'est un fait qui se justifie, en ce qu'on n'a point poursuivi nos gens par delà le Village de Carpi. On ne le croiroit pas , si ce fait n'estoit de notoriété publique. En effet il est inouï que quinze mille hommes n'ayent osé poursuivre le reste de seize cens cinquante hommes , dont une seule de leur charge auroit dû faire perir jusqu'au dernier , si la valeur des Troupes du Roy n'avoit , obligé les Ennemis de prendre soin de se défendre , au lieu de songer à attaquer.

Si

## GALANT. 265

Si l'on examine qu'ils ont esté chargés par nos Troupes jusques à dix fois , sçavoir , sept fois par une partie de ces mêmes Troupes , & trois fois par le reste , on ne pourra s'empêcher de croire que nous estions quinze mille hommes , & qu'ils n'estoient que seize cens cinquante. Les nostres leur crioient pendant le combat , qu'ils n'avoient pas affaire à des Turcs.

*Les Ennemis après avoir fait des Ponts sur le Tartaro ont marché avec une partie de leur Armée le 9. au matin. M<sup>r</sup> de Saint Fremont estoit*  
Juillet 1701. Z

## 266 MERCURE

campé à Carpi, avec trois Regimens de Dragons, deux de Cavalerie, & trois Compagnies de Grenadiers. Ce petit Corps a fait tout ce qu'on peut attendre d'une grande valeur. Les trois Escadrons d'Albret ont chargé dans trois differens chemins, les Escadrons de l'Empereur, & les ont toujours poussez & renversez le sabre à la main, sans avoir esté entamez que par les Bataillons qui marchoient à droite & à gauche des chemins, & faisoient un tres-gros feu sur nos Escadrons. M<sup>r</sup> le Chevalier d'Albert y a esté tué avec onze Capitaines, tant en pied que reformez; M. du Cambout y a esté blessé à mort. Les Regiment de Cavalerie de Ruffey & de Mauroy, ont toujours renversé tout ce qu'ils ont chargé, & M<sup>r</sup> de

*Ruffey s'y est fort distingué.*

*L'Infanterie y a fait des merveilles avec deux cens Dragons à pied, des Regimens de Verac & d'Estrade, qui n'ont pas eu de place pour combattre à cheval. Ils ont fait un feu si vif & si continuel, qu'on auroit dit qu'il y auroit eu deux fois autant d'Infanterie. Mr le Chevalier de Novion s'est signalé par un combat particulier avec un Officier qu'il a tué. Mr de Saint Fremont s'est porté par tout avec le courage & la capacité qu'on luy connoist. Mr le Comte de Tessé, qui commandoit à San Pietro de Lognago en la place de Mr le Marechal de Catinat qui estoit allé à Ostiglia, y marcha avec quelques detachemens de Cavalerie. Il arriva apres le commencement de l'action, & s'y porta avec un courage, & une*

Z ij

## 268 MERCURE

*hauteur que l'on admira. Un Officier des Ennemis vint à luy & luy tira des deux mains tout à la fois & de fort pres, ses deux coups de pistolets qui luy passerent aux deux costez de la teste. Il ne daigna pas pour cela mettre l'épée & le pistolet à la main, & fondit sur l'Officier, à qui il donna vingt coups de canne, & le renvoya à son Escadron. Toute la valeur des Troupes du Roy ne put empêcher les ennemis qui estoient plus de quinze mille hommes avec le Prince Eugene à leur teste, de gagner du terrain. Il fallut reculer au grand nombre & à leur canon, & se retirer en tres-bon ordre. L'action dura depuis six heures jusqu'à neuf heures du matin. Les ennemis y ont assurément perdu plus de monde que nous. Ils connoistront à qui ils ont affaire, & cette action leur doit*

*donner une grande consideration pour nos Troupes. Au contraire, celles du Roy ont conceu un si grand mepris pour celles des ennemis par la facilité qu'ils ont trouvée à battre ces fameux Cuirassiers, que cela fera un tres-bon effet dans l'esprit des Soldats.*

Cette reflexion nous fait voir de plus en plus les grands avantages que les Ennemis avoient dans ce Combat; puis qu'outre celuy du Canon dont nous manquions, ils avoient des Troupes à droite & à gauche qui nous battoient en flanc. Quoy que cela soit en usage dans la guerre, il sem-

Z iij

## 270 **MERCURE**

ble que la generosité y soit contraire lors qu'on est trois ou quatre contre un. Que diroit-on si deux hommes se battoient en combat singulier, & qu'un des deux eust plusieurs personnes à ses costez qui attaquassent son ennemi pendant qu'il ne pourroit se défendre que contre celuy qui l'attaqueroit de front? Il y a plus dans l'affaire de Carpi. Non seulement on tiroit des deux costez sur nos gens, qui ne pouvoient se défendre contre ceux qui tiroient sur eux, puis qu'ils en estoient separez par

des fosses; mais outre cela, chacun avoit de front treize ou quatorze hommes à combattre, & même des Troupes cuirassées. Cependant comme la dernière Relation que vous venez de lire le fait voir, ne pouvant combattre à cheval, ils en descendirent, & ce fut alors, quoy que la Relation oublie cette circonstance, que ces braves Troupes mirent leurs fusils en écharpes, ou plutôt derrière leurs épaules, & que l'épée à la main elles firent fuir les Cuirassiers, qui ont esté la terreur des Ottomans.

Z iij



## 272 MERCURE

En lisant l'extrait de la Relation que j'ajoute à ces premières, vostre attention redoublera, parce que vous connoistrez celuy de qui elle vient.

Au Camp de San Pietro de  
Legnago, le 9. Juillet.

*Le Prince Eugene sçachant que j'estois resté seulement avec les deux Regimens de Cavalerie de Mauroy & de Ruffey, de deux Escadrons chacun, & les trois Regimens de Dragons, Estrade, Albert & Verac, faisant ensemble douze cens chevaux au plus en estat de combattre, prit la resolution hier au soir de passer le*

Tartaro à Tresenta, & de faire jeter des Bateaux sur le Canal blanc en dedà de la Barouquelle. Ayant passé dessus avec quatorze ou quinze mille hommes, & du canon, il a paru à la pointe du jour, à une demi-lieue plus avant que Carpi, à un Village nommé Castagnaro, où j'avois jetté les trois cens hommes de pied qui m'estoient restez. Il les a fait attaquer par des Grenadiers, soutenus de deux colonnes d'Infanterie. Je m'y suis avancé avec trois cens Dragons de Piquet, & l'action a esté si vive que le poste perdu, nous l'avons repris, & avons chassé les Ennemis; mais enfin a fallu ceder à la force, & au feu épouvantable qui nous l'a fait perdre de nouveau. On s'est retiré en bon ordre, quoy que pressé, jusque dans le Camp de Carpi, où

## 274 MERCURE

alors tout nostre monde a monté à cheval, & s'est mis en estat de combattre.

Les Ennemis ont toujours marché sur quatre colonnes. Nous nous sommes presentez par tout avec un grand feu qui les a contenus pendant trois grandes heures afin de donner le loisir à Mr le Comte de Tessé de me venir joindre ; mais comme du Camp de San-Pietro de Legnago à Carpi, il y a trois grandes lieues de defilé, il s'est avancé à toutes jambes avec son fils à ses costez, ayant laissé la Cavalerie & l'Infanterie assez loin derriere luy, & il s'est mis à la teste du premier Escadron du Regiment d'Albort avec M<sup>r</sup> du Cambout, & moy au second. Nous avons rechargé deux fois deux gros Escadrons de Cuirasiers qui se sont toujours renversés, &

*ne se sont ralliez que sous le feu de l'une de leurs colonnes d'Infanterie, & sont revenus à nous. Comme nos Dragons estoient deja fatiguez, on a fait avancer les Regimens de Mauroy, & de Ruffey, qui ont encore chargé les Cuirassiers, & fait le même manège qu'à la charge des Dragons.*

*Nos Troupes de la gauche qui estoient le long de l'Adige n'ont pas moins bien fait leur devoir, & je suis obligé de dire que je n'ay jamais vu de Troupes mieux faire en general & en particulier, & se presenter de meilleure grace devant les ennemis ; mais enfin Mr le Comte de Tessé nous voyans prests d'estre enveloppez de toutes parts, a pris la resolution de nous faire retirer à une demi-lieuë derriere Carpi, où la Cavalerie de San Pie-*

## 276 MERCURE

tro de Legnago, & six Bataillons nous attendoient, & comme les Impériaux n'ont pas presse plus loin, on est venu icy.

Si Mr le Prince Eugene veut estre de bonne foy, il avouera que dans les deux actions qui ont duré plus de trois heures, il luy a coûté bien du monde; aussi nous avons vû plusieurs Officiers des leurs, & beaucoup de Cuirassiers estendus sur le champ de bataille. De nostre coste nous avons bien perdu treize ou quatorze Officiers, Capitaines, Lieutenans de Cavalerie & de Dragons, & particulièrement Mr d'Albert, en chargeant courageusement à la tête de son Regiment.

Le pauvre Marquis du Cambout, apres s'estre distingué dans les endroits les plus perilleux, a receu un coup de mousquet qui luy a passé dans

*le ventre, & sort par les reins.*

*Quand les ennemis ont résolu de m'attaquer, il y a grande apparence qu'ils estoient bien avertis que Mr le Marechal estoit parti dici hier 8. de Juillet, avec un gros Corps d'Infanterie, & tout le Canon pour aller à Ostiglia sur le Pô.*

*Mrs de Rannes, & de Bourneuf se sont fort distinguez pendant les deux actions.*

On ne peut douter de la fidelité de cette Relation, puisqu'on doit ajouter foy à ceux qui ont commandé, donné des ordres, qui les ont fait exécuter, & qui les ont exécutés eux-mêmes. Cependant comme ils ne veulent pas

## 278 MERCURE

entrer dans tous les détails, pour éviter de se donner toutes les louanges qu'ils méritent, je croy vous devoir faire part de la Relation suivante, qui a esté envoyée à des personnes à qui l'on n'ose rien dire que de vray.

*M<sup>r</sup> le Prince Eugene las de ne pouvoir rien faire qui repondist aux aux hautes esperances qu'il avoit données à l'Empereur du succès de ses armes, voulut tenter ceux de nos quartiers près de la riviere, qui seroient les plus foibles. Il sceut par ses Espions que celui de Carpi, ou M<sup>r</sup> de Saint Fremont, Maréchal de Camp, commandoit, n'estoit gardé que par tres-peu de monde, & reso-*

# GALANT. 279

lut de s'y attacher. Il commença pour cet effet dès le matin à faire de l'autre costé de la riviere un tres-grand feu de canon, & mine de jetter des Ponts pour mieux arrester nos gens, & les occuper par son pretendu passage, pendant que derobant sa marche il fit à deux lieues au dessus jetter des Ponts sur lesquels il passa avec quinze mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie de ses meilleures Troupes. M<sup>r</sup> de S. Fremont que ses Espions trahirent, en ayant esté averti trop tard pour pouvoir s'y opposer, n'eut d'autre party à prendre que de courir à la teste des defilez au sortir du Canal blanc, ce qu'il fit, quoy qu'il n'eust avec luy que les trois Regimens de Dragons d'Albert, de Verac, & d'Estrade, les deux de Cavalerie de Raffay & de Mauroy.



## 280 MERCURE

*trois cens hommes d'Infanterie & cent cinquante Grenadiers, faisant en tout seize cens cinquante. Il tint teste à cette nombreuse Armée, & soutint avec une valeur introyable, de la part de nos Troupes, un Combat de trois heures entieres. Nos Escadrons de Dragons, quoy que beaucoup plus foibles que ceux des Cuirassiers de l'Empereur, ne laisserent pas de les renverser trois fois, & retournerent jusqu'à sept fois à la charge. Les Regimens de Verac & d'Estrade ne pouvant donner a cause du front étroit des defilez, mirent pied à terre, & se joignirent avec l'Infanterie ennemie qui venoit pour les prendre en flanc. Ils les arresterent & favoriserent nostre retraite, qui se fit le plus heureusement du monde, sans que les Ennemis, qui vouloient suivre leur*

*viètoire, pussent y réüssir, par le bon  
 ordre que M<sup>r</sup> de Saint Fremont y  
 avoit mis, postant avantageusement  
 des Dragons a toutes les testes des  
 defilez hors le champ de Bataille.  
 M<sup>r</sup> le Comte de Tessé fut averti aussitost  
 pour accourir avec son Piquet &  
 estre à l'action, où il fut toujours à la  
 teste, avec Mrs de Saint Fremont,  
 de Verac, & Mr le Marquis du  
 Cambout. On a remarqué le sang  
 froid de Mr le Comte de Tessé dans  
 une action particuliere. Un Officier  
 des Cuirassiers de l'Empereur estant  
 accouru à luy la bride de son cheval  
 entre les dents, & tenant ses deux  
 pistolets, Mr le Comte de Tessé le  
 laissa titer a bout portant, & il a esté  
 assez heureux pour n'avoir qu'un costé  
 de sa perruque brûlé, apres quoy sans  
 mettre ny le pistolet ny le sabre a la*

*Juillet 1701.*

*A a*

*main, il courut sur cet Officier, & luy ayant donné vingt coups de canne, le renvoya avec mépris à son Escadron.*

J'ay retranché beaucoup de choses de cette dernière Relation, parce qu'elles estoient semblables à plusieurs articles des autres, dans lesquelles j'ay fait aussi quelques retranchemens; de sorte que quoy que le fait soit repeté dans routes, il se trouve peu de repetitions, les uns s'expliquant d'une manière, & les autres d'une autre, & chacun marquant quelques circonstances différentes, ce

qui fait mieux connoître la grandeur de l'action qu'une relation seule ne feroit, quelque belle qu'elle fust.

J'ay laissé dans deux Relations l'article de M<sup>r</sup> de Tessé, non seulement parce qu'il y a quelque chose dans l'un qui n'est point dans l'autre, mais aussi pour faire voir que plus d'une Relation a parlé de cette action.

On ne peut donner trop de louanges aux Troupes, les Dragons d'Albert ont fait au-delà de tout ce que l'on pouvoit attendre des gens les plus

Aa ij

## 284 MERCURE

aguerris, & ne se sont retirez qu'à regret, ayant perdu une partie de leurs chevaux, & ne remportant que des tronçons d'épées. Les Cavaliers de Ruffey animez par leur Colonel, ont fait un grand carnage de tout ce qui s'est présenté devant eux, & comme les Generaux ont vû que la partie n'estoit pas égale, & qu'ils alloient estre enveloppez par plus de six mille chevaux qui venoient par la chaussée, & par d'autres routes, & qu'ils se voyoient d'ailleurs assaillis par l'Infanterie qui se glissoit de

sous costez, ils se sont retirez en bon ordre.

Les Allemans doivent avoir perdu beaucoup de Personnes de marque, le premier & le second Escadron où estoient leurs Generaux ayant esté souvent renverlez.

Le Roy a donné le Regiment de Dragons de M<sup>r</sup> le Chevalier d'Albert, à M<sup>r</sup> le Vidame d'Amiens son Frere, & celuy de M<sup>r</sup> le Marquis du Cambout à Mr de Gevaudan, ancien Colonel de Dragons reformé.

Les Etats de Bourgogne, qui se tiennent de trois ans en trois ans, ayant esté assemblez l'année dernière, ont envoyé, suivant l'ordinaire, presenter au Roy les Cahiers de leur Assemblée. Leurs Députez sont, M<sup>r</sup> Fiot, Abbé de Saint Estienne de Dijon, pour le Clergé, M<sup>r</sup> le Marquis de Laforest pour la Noblesse, & M<sup>r</sup> Saunois, Maire de Nuys, pour le Tiers - Etat. Ils ont eu audience de Sa Majesté, ayant esté presentez par Monsieur le Prince, Gouverneur de la Province, accompagné de M<sup>r</sup>

le Marquis de la Vrilliere, Secrétaire d'Etat, & conduit par M<sup>r</sup> Desgranges, Maître des Ceremonies. M<sup>r</sup> l'Abbé Fiot qui estoit il y a vingt-cinq ans Aumônier du Roy, potta la parole, & eut aussi l'honneur de faire compliment à toute la Maison Royale. Ces Députés furent favorablement reçus, non seulement à cause de leur mérite personnel, mais parce que cette Province fait connoître dans toutes les occasions où il s'agit de marquer son zele pour la gloire du Roy, & pour le bien de



l'Etat, qu'elle se fait un plaisir extrême de contribuer à l'un & à l'autre. On ne doit pas en estre surpris. Quand son inclination naturelle ne l'y porteroit pas autant qu'elle fait, l'exemple du Gouverneur suffiroit pour luy inspirer les sentimens qu'elle n'auroit pas.

Quoy que le Roy d'Espagne donne presque tout son temps aux affaires de son Etat, & qu'il assiste tous les jours à tous Conseils qui se tiennent, ce Prince voulant estre solidement occupé, a prié le Roy de luy envoyer M<sup>r</sup> Vittman, son  
Sous-

## **GALANT. 289**

Sous-Precepteur, pour s'entretenir avec luy de belles Lettres, dans le temps qu'il pourroit avoir de relâche. Il est rare de voir un jeune Prince preferer l'étude aux plaisirs, surtout lorsque ses affaires l'occupent presque entierement, & il est d'autant plus glorieux à M<sup>r</sup> Vittmant d'estre demandé par le Roy d'Espagne, qu'il semble que la jeunesse soit délivrée d'un pesant fardeau, lorsqu'elle n'est plus obligée de s'entretenir avec ses Maîtres.

*Juillet 1701.*

**Bb**

Mr l'Abbé Daubigné, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France , a esté Sacté dans l'Eglise de la Maison de Saint Cyr , par Mr l'Evêque de Chartres , assisté de Mr l'Evêque de Châlons , & de Mr l'Evêque de Blois. L'Assemblée fut digne du lieu de ceux qui faisoient la Ceremonie , & de ceux pour qui elle se faisoit : on servit ensuite plusieurs tables où l'abondance n'empêcha pas que la delicatesse ne s'y trouvast.

Les grandes Charges ne demeurent pas long - temps

vacantes en France , puis-  
qu'aussi tost après la mort de  
Mr de la Ravoir, celle qu'il  
avoit de Tresorier general de la  
marine a esté achetée cinq cens  
cinquante mille l. par Mr de  
Fontanieu, Receveur General  
des Finances de la Rochelle ;  
ce qui fait voir que l'argent  
n'est pas si rare en France que  
nos Ennemis le publient.

Le Fils de Mr d'Audun,  
Fermier General a acheté la  
Charge de Receveur General  
des Finances, dont Mr de Fon-  
tanieu s'est défait pour avoir  
celle de Tresorier general de la  
Marine.

B b ij

## 292 MERCURE

Le 6. de ce mois Mr l'Abbé<sup>2</sup> Paris de Bélebat , Chanoine de S. Agnan d'Orleans , soutint en Sorbonne une These dediée à Mr le Marquis de la Vrilliere. Ce Ministre y assista & l'Assemblée composée d'un grand nombre de Prelats , & de la plus grosse partie de la Cour & de la Robe , fut tres - nombreuse. Quoy que Mr de la Vrilliere fust assez reconnu dans son Portrait , il l'estoit encore mieux par les quatre Vers suivans.

# **GALANT.** 293

*Desine , Roma , tuos jactare  
superba Catones ,  
Phybeis non sunt integritate  
pares.*

*Talis imago viri virtutes spirat  
avitas*

*Quas sacra Religio , Mars  
colit atque Themis.*

Mr Nolin , Geographe ordinaire du Roy , & de feu Son Altesse Royale Monsieur , vient de donner au Public un Ouvrage de Geographie de plusieurs Cartes , intitulé, *Le Theatre de la Guerre en Italie* , contenant la Carte generale  
B b iij.

## 294 MERCURE

de Lombardie , avec les Cartes particulieres du *Vicentin* , *Veronois* , *Padoüan* , & le *Polfinde* , *Rovigo* , le *Ferrarois* , & partie du *Boulonois* , le *Modenois* , le *Mantouan* , & une Carte des *Etats du Milanéz* , où se trouvent les Duchez de *Parme* & de *Plaisance* , & les Territoires de *Bergame* & de *Bresse*. Il y a joint une Carte d'Italie qui sert d'intelligence pour connoître la situation de tous ces Etats , avec des Routes qui conduisent aux Villes considerables qui finissent au Royaume de Naples. Ces Cartes se vendent

## **GALANT. 295**

en un volume ou séparément ,  
& se peuvent coller toutes en-  
semble , ce qui fait une gran-  
de Carte. Cet Ouvrage & plu-  
sieurs autres Cartes nouvelles ,  
curieuses & Historiques , dont  
ledit sieur Nolin est l'Auteur ,  
se trouvent chez luy à Paris ,  
sur le Quay de l'Horloge du  
Palais , à l'Enseigne de la Place  
des Victoires , vers le Pont  
neuf.

Le 21. de ce mois , les Jurez  
Crieurs , au nombre de vingt-  
six , s'estant trouvez dès le  
matin dans la Sainte Chapelle  
de Paris , & le Roy d'Armes ,

B b üij



& cinq Herauts d'Armes de France s'y estant aussi rendus, M' Desgranges, Maistre des Ceremonies, y vint ensuite, après quoy ils allerent en la Grand' Chambre du Parlement, & aux autres Compagnies en cet ordre. Les Herauts d'Armes marchotent les premiers en Robes de deuil, la Cotte d'Armes par dessous, qui est de velours violet, un chaperon aussi par dessus le deuil, rabatu sur l'épaule. Ces Robes estoient semées de trois grandes Fleurs de Lis d'or, & marquées sur la manche d'une

## **GALANT. 297**

Devise ou titre particulier, comme *Charolois*, *Xaintonge*, & autres. Ils avoient chacun un Caducée à la main, voilé d'un crespé. C'est un bâton couvert de velours fleurdelisé. Le Roy d'Armes de France suivoit seul, vestu comme les cinq autres, ayant comme eux un chapeau en forme de Toque, avec un long crespé. Son Caducée differoit des autres à cause d'une Fleur de Lis d'or qui estoit au plus haut de ce Caducée, que quelques-uns nomment *Scriptre*.

**M<sup>r</sup> Desgranges, Maistre**

## 298 MERCURE

des Ceremonies , venoit seul après le Roy d'Armes. Il estoit vestu d'une Robe de deuil à longue queue , portée par un de ses Domestiques , ayant un grand Chaperon de deuil renversé sur le dos , le Bonnet quarré , l'épée au costé , & le baston de Maître des Ceremonies à la main.

Les vingt six Crieurs marchotent ensuite en Robes de deuil , & en chapeau. Ils étoient en bonnet quarré au Service de la feuë Reine. Ces Crieurs tenoient des clochetes , & avoient au devant & au derrie-

re de leurs Robes des Ecussions peints aux Armes de Monsieur. Lors qu'on fut arrivé à la Grand'Chambre, l'audience estant ouverte, M<sup>r</sup> Desgranges prit seance après le dernier des Conseillers, & le Roy d'Armes & les Herauts demurerent debout & couverts derriere le Bureau, & les Crieurs teste nuë, en forme de demy cercle. Le Maistre des Ceremonies ayant dit à la Cour les ordres qu'il avoit du Roy pour l'avertir de se trouver à l'inhumation de Monsieur à Saint Denis, il presenta la Lettre

## 300 MERCURE

de Cachet, que M<sup>r</sup> le premier President mit entre les mains d'un des Conseillers qui en fit la lecture, après laquelle M<sup>r</sup> le Premier President dit, que la Cour executeroit exactement les ordres du Roy. Le Roy d'Armes dit à haute voix : *Jurez Crieurs, faites la fonction de vos Charges.* Au même instant le sieur de Voulges, l'un d'eux, s'estant avancé, dit à haute voix : *Priez Dieu pour l'Ame de Tres-Haut, & Tres Puissant Prince, Monseigneur Philippe, Fils de France, Frere unique du Roy, Duc d'Orleans, d. Chat.*

*tres , de Valois , de Nemours , & de Montpensier , Chevalier Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit.*

*Priez Dieu pour l' Ame de Tres Haut , & Tres Puissant Prince , Monseigneur Philippe Fils de France , Frere unique du Roy , Duc d'Orleans , de Chartres , de Valois , de Nemours , & de Montpensier , Chevalier Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit , decede en son Chasteau de S. Cloud , le 9. Juin dernier.*

*Les Crieurs sonnèrent encore une fois , & le fleur de Voulge continua.*

## 302 MERCURE

*Pour le repos de l'Ame duquel se feront les Prieres & Service en l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Denis en France , où son Corps repose. Demain à deux heures après midy seront dites Vespres & Vigiles des Morts , & le lendemain à dix heures précises du matin sera célébré un Service solennel , & ensuite il sera inhumé.*

*Priez Dieu pour luy , s'il vous plaist.*

*Les mêmes Proclamations se firent à la Chambre des Comptes , Cour des Aides , Cour des Monnoyes , au Col-*

## **GALANT.** 203

loge des Grassins, où loge M<sup>r</sup>  
le Recteur, au Chastelet, à  
l'Hostel de Ville, à l'Élection,  
à la Table de Marbre, & dans  
la Cour du Palais Royal.

Au lieu de *Nobles & Devo-*  
*tes Personnes*, on dit à l'Univer-  
sité, *Nobles & Scientifiques Per-*  
*sonnes*.

Le lendemain Vendredy,  
on dit à S. Denis les Vespres  
& les Vigiles des Morts. M<sup>r</sup>  
l'Archevêque de Bordeaux y  
officia. M<sup>r</sup> Desgranges, Mai-  
stre des Ceremonies, & M<sup>r</sup>  
Martinet, Aide des Ceremo-  
nies, y assisterent avec qua-



## 304 MERCURE

tre Heraults qui estoient aux quatre coins de la representation. Tous les Officiers de la Maison de Monsieur qui estoient de quartier, lorsque ce Prince mourut, y assisterent aussi. Ils avoient demeuré à Saint Denis depuis le jour que le corps y avoit esté porté. Ils l'avoient toujours gardé assistant tous les jours depuis le matin jusqu'au soir aux Offices qui s'estoient dits pour le repos de l'ame de ce Prince, & avoient marqué par leur assiduité, par leur douleur, & par leurs pri-

## GALANT. 1305

res, l'amour qu'ils avoient pour luy. Tant qu'il n'estoit point inhumé il estoit regardé comme vivant, & les tables furent servies à Saint Denis, de la même maniere qu'elles l'estoient pendant qu'il vivoit.

Avant que d'entrer dans le détail des Ceremonies qui se firent le jour de l'inhumation, je croy devoir vous dire comment le Chœur de Saint Denis estoit décoré. Il y a long temps qu'on n'a rien vu de si magnifique en ce genre.

On avoit eu dessein de représenter un Monument qui

*Juillet 1701.*

C c

## 306 MERCURE

devoit occuper tout le Chœur.

Il consistoit en une architecture Ionique, qui le remplissoit depuis le rez de chauffée jusqu'à cinquante pieds de haut, de sorte qu'il en estoit entierement revêtu.

Cette architecture estoit composée de pilastres accouplez, avec des arriere-corps. Il y avoit entre ces pilastres des arcades de vingt-cinq pieds de haut, plein-cceintre, dont les boudaux estoient portez par des impostes, posez sur les arriere corps. Le bas des arcades estoit enrichi de baluf-

tres d'or, à jour, dont les corps estoient de marbre, & dans le creux de ces arcades il y avoit un amphitheatre à trois gradins, à fond noir, pour placer plusieurs personnes, comme aussi de grands rideaux d'étoffe noire, semez de Fleurs de Lis d'or, qui se separoient en deux sous la clef du cintre, & estoient retrouffez à chaque costé en maniere de festons, &omboient jusque sur les balustres. Les chapiteaux des pilastres estoient de relief d'or, & avoient pour ornemens des attributs de la mort, avec trois

Cc ij

## 308 **MERCURE**

pieds & demi de large. Leur base estoit aussi d'or avec un cartouche representant les Armes de Monsieur au milieu des pilastres. La corniche & l'architrave estoient pareillement d'or, les frises de velours noir semées de Fleurs de Lis de bronze dorée, & de larmes de bronze argentée. Le socle qui portoit les pilastres & le balustre, estoit d'une bande de velours pareille à la frise, bordée de deux moulures d'or, au dessus de la corniche à l'aplomb des pilastres. Il y avoit un trophée de bronze dorée de

six pieds de haut, qui s'élevoit  
 jusqu'aux fenestres. Toute cet-  
 te architecture estoit enrichie  
 de plaques à cinq branches  
 dorées, d'un dessein particu-  
 lier, portant de petits flam-  
 beaux quarrez. Elles estoient  
 attachées aux chapiteaux au  
 dessous des cartouches au mi-  
 lieu des pilastres, & sur des ba-  
 ses. Tout ce grand Socle qui  
 portoit l'architecture, en estoit  
 bordé, avec d'autres flambeaux  
 plus forts. Il y avoit dans les  
 intervalles des girandoles por-  
 tées par des Lis dorez. Le  
 Chœur estoit revestu de pa-

## 310 MERCURE

reils ornemens jusqu'à l'Autel, dont le Tabernacle est le plus magnifique qui soit en France. Le Retable, qui a onze pieds de face, est de vermeil doré ciselé. Les deux gradins sont de même. Le Tableau qui est à la place du Tabernacle, a environ dix pieds de large sur cinq de haut. Il est d'or, & garni de Pierres précieuses en forme d'une architecture de vermeil. Au dessus de ce Tableau s'élève une console magnifique aussi de vermeil fort saillante, où le Saint Sacrement est suspendu. Toute

## GALANT. 311

L'architecture des autres ornemens qui furent faits dans toute la façade de l'Autel, estoit aussi d'or, & s'accordoit avec les parties de l'Autel que l'on a decrites, le tout ayant au dessus un fort magnifique Dais. La Musique du Roy occupoit la largeur de la tribune au-dessus de la porte du Chœur, placée comme dans les arcades, avec des Balustres.

Il y avoit dans les croisées deux Tableaux, l'un contenant la Bataille de Cassel, l'autre le Siège de Saint Omer,



## 312 MERCURE

peints par M<sup>r</sup> Silvestre le Cadet. Ces Tableaux estoient portez par des Renommées & entourez de trophées avec la devise de Monsieur ; sçavoir une Bombe avec ces mots *Alter post fulmina terror*, le tout peint & rehaussé d'or. Ces Tableaux avoient vingt cinq pieds de largeur sur dix huit de haut. Toutes ces magnificences qui ne laissoient pas d'estre lugubres, reçurent un nouvel agrement quand les lumieres parurent , par les figures différentes que formoit leur arrangement.

Le

## **GALANT.** 313

Le Cataphalque, ou le lieu où l'on avoit posé le corps, estoit une estrade de quatre pieds de haut, ornée de ses corniches, avec des escaliers aux deux bouts de cinq marches chacun, le tout de quatorze pieds de large & de vingt deux de long, & des panneaux aux costez des bas-reliefs de bronze doré, représentant le Siege de Bouchain, & celuy de Zuphen, tous les Corps étoient de marbre.

Il y avoit sous cette estrade un Socle portant un Tombeau de marbre, accompa-

*Juillet 1701.*

*D d*

## 314 MERCURE

gné d'ornemens de bronze doré, surquoy estoit posé le Corps sous un Poële magnifique, avec sa Couronne, son Colier de l'Ordre, couverts de crespé, & son Manteau à la Royale. Quatre figures estoient posées aux coins du Tombeau, représentant, sçavoir les deux du costé de l'Autel, la Pieté & la Prudence, & les deux autres la Valeur & l'Amour de la Patrie. Sur les Pieds d'estaux, à la hauteur des cinq marches estoient posez des Vases de marbre, ornez de consoles de bronze,

d'une Couronne de Prince au dessus, & de Fleurs de lis, le tout portant des lumieress Toutes les rampes de l'escalier & la corniche de l'estrade, estoient bordées de fleurons qui portoient des flambeaux, & les degrez garnis de chandeliers. On avoit élevé au dessus du Tombeau un Pavillon tres magnifique, orné de pentes, avec quatre rideaux qui s'écartoient sur les angles en festons, soutenus de cordons noirs & or, avec de grosses houpes aussi d'or. Le corps fut posé sur le Tombeau, le Ven-

D dij

## 316 MERCURE

dredy , veille de l'Inhumation ,  
par douze des plus anciens des  
Gardes de feu Monsieur.

Toute cette décoration a  
esté inventée par M' Berin ,  
Dessinateur ordinaire du Ca-  
binet du Roy , qui en avoit  
fait le dessein , & qui a pris soin  
de le faire executer. Je vous  
envoye une Estampe que j'ay  
fait graver , d'une seule arcade  
d'un des côtez du Chœur ; ainfi  
quand vous vous représente-  
rez tout du Chœur de l'Ab-  
baye de Saint Denis , rempli  
de pareilles arcades , ornées de  
même , & que vous y joindrez





la magnificence lugubre de l'Autel , comme je viens de vous la décrire , celle du Catafalque , & la décoration du Jubé , vostre imagination sera remplie de l'idée d'un lieu dont le sombre éclat & la magnificence vous feront regarder comme le Temple de la mort.

Le Samedi 23. quelques Compagnies des Gardes se mirent en haye dès le matin dans les ruës qui aboutissent à l'Abbaye , dont les Portes furent gardées par des Gardes du Corps & par des Suisses du Roy.

D d iij



## 318 MERCURE

Toutes les Compagnies qui avoient esté invitées, se rendirent à Saint Denis, & dans le temps que chaque Compagnie entra dans l'Eglise, les Jurez Crieurs, qui estoient des deux costez de la Nef, sonnerent de leurs clochetes, & alors M<sup>r</sup> Desgranges sortit du Chœur pour les recevoir, & les y faire entrer & placer. Il y eut dix-huit Evêques en Rocher & en Camail, qui furent placez près le grand Autel du costé de l'Epistre, outre les cinq qui servirent aux ceremonies dont je parleray cy-après.

Toutes les Cours Superieures ayant esté placées , ainsi que tous les Corps que l'on avoit invitez, & les Officiers de la Maison de Monsieur, Messieurs les Princes sortirent d'un Appartement rendu de deuil qu'on leur avoit préparé dans l'Abbaye. Cent pauvres vêtus de gris marchèrent devant eux. Ils portoient un flambeau de cire blanche, & estoient suivis des vingt. six Jurez Crieurs. Après venoient les Heraults, & le Roy d'Armes; puis M<sup>r</sup> Martinet Aide de ceremonies

D d iij

# 320 MERCURE

seul, & M<sup>r</sup> Desgranges, Maître des Ceremonies, seul. Monseigneur le Duc de Bourgogne paroïssoit ensuite. Sa queue estoit portée par M<sup>r</sup> de Chiverny par le milieu, & par M<sup>r</sup> le Marquis de Seignelay par le bout. Celle de Monseigneur le Duc de Berry, qui suivoit estoit portée par M<sup>r</sup> Razilly par le milieu, & par M<sup>r</sup> le Marquis de Somme-ry par le bout, & celle de Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans qui venoit ensuite, estoit portée par M<sup>r</sup> d'Apremont, & par M<sup>r</sup> le Marquis de Cayeux.

Toutes les séances estant prises, M<sup>r</sup> l'Archevêque de Bourdeaux qui avoit officié pontificalement aux Vespres que les Religieux avoient chantées le jour precedent, commença la Messe revêtu de ses habits Pontificaux, ayant pour assistans Mrs les Evêques de Soissons, & de Marseille. La Messe fut chantée par la Musique du Roy.

Lorsque l'Evangile eut esté dite, le Prélat celebrant se plaça dans un fauteuil qu'on luy avoit préparé un peu au deça de l'Autel, & il y reçût les Offrandes. Les autres Pré-

## 322 **MERCURE**

lars s'affirent auffi dans des fauteuils.

Le Roy d'Armes , après avoir fait les reverences à l'Autel , à la representation de Louis XIII. à Messieurs les Princes , au Corps de Monsieur , à Monsieur le Duc de Chartres , qui ne prit le nom de Duc d'Orleans qu'après l'inhumation du Corps de Monsieur , & à tous les Corps separement qui avoient esté invitez. Le Roy d'Armes, dis-je , alla se ranger à costé droit de l'Autel , & en même temps Mr Desgranges invita Mon-

seigneur le Duc de Bourgogne par les mêmes reverences, & ce Prince, après les avoir aussi fait toutes, s'approcha de l'Evesque celebrant, & M<sup>r</sup> Desgranges luy presenta un cierge qu'il prit des mains du Roy d'Armes; & ce Prince s'estant mis à genoux sur un carreau baïsa l'anneau de M<sup>r</sup> l'Archevêque de Bourdeaux, & luy presenta le cierge, après quoy il fut reconduit à sa place. Je ne vous dis rien du reste de la ceremonie del'Offrande, vous en pouvez juger parce que je viens de vous marquer.

## 322 **MERCURE**

lats s'affirent auffi dans des fauteuils.

Le Roy d'Armes , après avoir fait les reverences à l'Autel , à la representation de Louis XIII. à Messieurs les Princes , au Corps de Monsieur , à Monsieur le Duc de Chartres , qui ne prit le nom de Duc d'Orleans qu'après l'inhumation du Corps de Monsieur , & à tous les Corps sepurement qui avoient esté invitez. Le Roy d'Armes, dis-je , alla se ranger à costé droit de l'Autel , & en même temps Mr Desgranges invita Mon-

Seigneur le Duc de Bourgogne par les mêmes reverences, & ce Prince, après les avoir aussi fait toutes, s'approcha de l'Evesque celebrant, & M<sup>r</sup> Desgranges luy presenta un cierge qu'il prit des mains du Roy d'Armes; & ce Prince s'estant mis à genoux sur un carreau baisa l'anneau de M<sup>r</sup> l'Archevêque de Bourdeaux, & luy presenta le cierge, après quoy il fut reconduit à sa place. Je ne vous dis rien du reste de la ceremonie de l'Offrande, vous en pouvez juger parce que je viens de vous marquer.



## 324 MERCURE

Les ceremonies de l'Offrande estant achevées , un des Heraults d'Armes alla prendre M<sup>r</sup> l'Evesque de Langres qui devoit prononcer l'Oraison Funebre. Il avoit tant de choses à dire à la gloire de feu Monsieur , qu'il auroit esté difficile qu'il les pust renfermer toutes dans une seule Oraison Funebre quelque longue qu'elle fust. Si tost qu'elle fut finie , le Prélat Officiant acheva la Messe, après laquelle il vint vers le Corps , accompagné des Evêques de Soissons & de Marseille , aus-

quels ceux de Lodesve & d'Avanches se joignirent. Ils avoient la Mitre en teste , & estoient suivis de leurs Aumoniers , & des Religieux de l'Abbaye. Ils firent les prieres, les encensemens , & les aspersions ordinaires, ce qui s'appelle *absolution*. Chaque Prélat fit la sienne, les quatre autres demeurant assis dans des fauteuils pendant ce temps. Après cela les douze Gardes de Monsieur qui avoient toujours gardé le Corps de ce Prince depuis qu'il étoit à S. Denis ayant descendu le cerceuil de dessus

l'Estrade le porterent au Caveau. Les quatre coins du Poële estoient tenus par Mrs de Plu-  
 veaux Pere & Fils. M<sup>r</sup> le Mar-  
 quis de Ris, & M<sup>r</sup> de Breteüil.  
 En même temps le Roy d'Ar-  
 mes qui estoit au haut des de-  
 grez du Caveau, appella les  
 honneurs, en ces termes.

*M<sup>r</sup> de Matharel premier Mai-  
 stre d'Hostel, & vous Maistres  
 d'Hostels ordinaires de Monsieur,  
 apportez vos Bâtons.*

M<sup>rs</sup> de Matharel, Tubeuf,  
 de Villeneuve, de la Menau-  
 diere, de Sommelans, & de  
 Frescaire, apportèrent leurs

# GALANT. 317

Bâtons : & le Roy d'Armes continua à haute voix.

*Monsieur de Liscoët, Capitaine des Suisses de Monsieur, apportez vostre Bâton de commandement.*

*M<sup>r</sup> le Marquis d'Estampes, Capitaine d'une Compagnie des Gardes du Corps de Monsieur, apportez vostre Bâton de commandement.*

*M<sup>r</sup> le Marquis de la Fare, Capitaine d'une autre Compagnie des Gardes du Corps de Monsieur ; apportez moy vostre Baston de commandement.*

*M<sup>r</sup> le Marquis d'Effiat, préz*

*mier Ecuyer de Monsieur, apportez son Epée.*

*M<sup>r</sup> le Marquis de Verneüil, Maître de la Garderobe de Monsieur; apportez son Collier de l'Ordre du S. Esprit.*

*M<sup>r</sup> le Marquis de Sassenage, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur; apportez son Manteau à la Royale.*

*M<sup>r</sup> le Comte de Chatillon, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, apportez sa Couronne.*

*Le Roy d'Armes reçut toutes ces choses, & à mesure qu'elles luy furent apportées,*

il les donna à un des Herauts, qui estoit sur le haut du degré par où l'on avoit descendu le corps, & ce Herault les donnoit à deux Religieux qui estoient au bas du degré. Ces Religieux mettoient tout sur le Cercueil de Monsieur.

Tous les Bâtons de Commandement, & ceux des Maistres d'Hostel ayant esté rompus, M<sup>r</sup> de Chatillon, premier Gentilhomme de Chambre, dit à haute voix.

*Messieurs, Monsieur est mort, nous n'avons plus de Maistre, sa Maison est éteinte, pourvoyons.*  
 Juillet 1701. Ee

330 **MERCURE**

nous , prions Dieu pour luy.

Après quoy le Roy d'Armes  
dit.

Tres - haut & tres - puissant  
Prince , Monseigneur Philippe,  
Fils de France , Frere unique du  
Roy , Duc d'Orleans , Chevalier,  
Commandeur du Saint Esprit , est  
mort.

Tres - haut & tres - puissant  
Prince Monseigneur Philippe,  
Fils de France , Frere unique du  
Roy , Duc d'Orleans , Chevalier  
Commandeur de l'Ordre du Saint  
Esprit , est mort.

Priez Dieu pour son Ame,  
Ces tristes paroles firent

répandre des larmes à la plus grande partie des assistans ; & pendant toute la cérémonie Monsieur le Duc d'Orleans parut pénétré de douleur.

Après la dernière proclamation du Roy d'Armes , on chanta un *De profundis* , & la cérémonie finit.

Les Augustins Déchauffez n'ont pas esté des derniers à faire paroître leur zele dans cette triste occasion , le quatrième jour après l'Enterrement de Monsieur , ils firent dans leur Eglise un Service

E c ij



## 332 MERCURE

aussi solennel que leur estat  
le pouvoit permettre, pour le  
repos de l'Ame de ce Prince.  
La plus grande partie de la  
Maison de S. A. R. & de  
Madame s'y trouva aussi bien  
que quantité de Personnes  
de qualité de leur voisinage  
qu'ils y avoient invitées &  
qui vinrent joindre leurs Pri-  
eres à celles de ces Religieux,  
lesquels n'eurent d'autre vûe  
en cela que de donner une le-  
gere marque de leur recon-  
noissance pour les bienfaits  
qu'ils ont reçus de Monsieur  
pendant sa vie, & pour les

hontez dont Madame les honore.

Je ne croyois pas qu'après les cinq Relations de l'affaire de Carpi, qui font dans ma Lettre, je dusse encore vous en envoyer une; mais outre qu'elle a esté écrite plusieurs jours après cette memorable action, je puis vous assurer qu'elle a esté faite pour en rendre compte à la Cour. On y voit les noms de plusieurs Officiers des Troupes de l'Empereur tuez & bleffez, & un détail de l'affaire plus étendu

## 334 MERCURE

& plus net que dans aucune des autres Relations. J'ay lû depuis dans des Relations qui venoient du Camp même des Ennemis, que M<sup>r</sup> le Prince Eugene, outre sa blessure au genou, avoit eu une contusion, & deux chevaux tués sous luy.

*Les Ennemis sçachant que M<sup>r</sup> de Catinat estoit parti le 7. de San-Pietro de Legnago, avec l'Infanterie & le Canon pour aller à Ostiglia sur le Pô, & qu'il n'avoit laissé que six Bataillons à M<sup>r</sup> le Comte de Tesse, & vingt-huit Escadrons, résolurent le 8. à l'entrée de la nuit de jet-*

# GALANT. 35

*Ter des Bateaux sur le Canal blanc  
 & sur le Tartaro, & de venir le len-  
 demain 9. attaquer un de mes Pos-  
 tes de deux cens hommes, que j'avois  
 fait retrancher au Village Castagna-  
 ro pour me couvrir demi-lieuë au des-  
 sous de Carpi. Après une longue re-  
 sistance, nos gens abandonnerent le  
 Poste, & comme je vis que cela ba-  
 lançoit, M<sup>r</sup> du Cambout & moy nous  
 marchâmes à la teste de trois cens  
 Dragons détachés à pied, & le debris  
 de nostre petit corps d'Infanterie ral-  
 liés. Les Ennemis furent rechassés par  
 un grand feu de mousqueterie, & à  
 corps de bayonnettes croisées avec cel-  
 les des Grenadiers Imperiaux, & le  
 Poste repris & rétabli. Il ne fallut  
 pas moins que la plus grande partie  
 des Grenadiers de l'Empereur s'enten-  
 dant & se retraisirent par des detachem-*

mens de deux Colonnes d'Infanterie  
Et une de Cavalerie pour l'abandon-  
ner une seconde , Et troisieme fois.  
Pour lors , nous primes le parti de  
nous retirer en gens de guerre , avec  
des detachemens de Cavalerie , qui  
donnerent le loisir à nos Dragons de  
remonter à cheval , Et de marcher en  
combattant jusqu'à la teste de nostre  
Camp , où nous nous remîmes en Ba-  
taille ; mais comme c'est un pays fort  
coupé , les Ennemis furent obligez de  
marcher dans des chemins sur quatre  
colonnes , celles de leur gauche com-  
posée de Cuirassiers chargerent nos  
gardes ordinaires , soutenues du Re-  
giment de Ruffey , à la teste duquel  
M<sup>r</sup> du Cambout , en repoussant les  
Ennemis vigoureusement , fut blessé  
d'un coup de mousqueton , dont il est  
mort , Et M<sup>r</sup> de Ruffey dans cette ac-  
tion

*tion comme dans toutes les autres, à toujours courageusement chargé à la teste du son Regiment. Dans le temps qu'avec un aussi petit Corps que le mien, je faisois face par tout pour donner lieu à l'Armée de me venir secourir, ou de m'ordonner de me retirer, M<sup>r</sup> le Comte de Tessé arriva seul avec son fils, ayant laissé à Villa-Bartholomea, à une lieuë derriere, sa Cavalerie, & six Bataillons, & sans balancer un moment, il se mit à la teste du premier Escadron du Regiment d'Albert, & moy au second. On chargea l'épée à la main deux gros Escadrons de Cuirassiers, qui après leur premiere charge tournerent confusement, & ne se rallierent que sous le feu de leur Infanterie qui les protegeoit à droite & à gauche dans les hayes, & les Princes Eugene, & de*

Juillet 1701. F f

Vaudemont & autres Officiers Généraux, furent les seuls qui purent obliger la Cavalerie de l'Empereur à venir faire une seconde charge, & une troisième, qui furent belles & bien soutenues de nostre part. Pendant ce temps-là, M<sup>r</sup> de Rannes avec un gros détachement de Dragons, faisoit teste aux Grenadiers qui venoient en foule le long de la Chaussée de l'Adige. M<sup>r</sup> le Comte de Tessé voyant que deux colonnes d'Infanterie par la droite & par la gauche s'avançoient assez pour nous envelopper, jugea à propos de nous faire retirer avec beaucoup d'ordre, par des chemins de précaution que j'avois fait faire pour aller joindre les troupes qui s'estoient avancées à Villa-Bartholomea, mais les Ennemis ne passerent point Carpi.

Pendant quatre heures de temps

*que j'ay eu à faire à la teste de l'armée des Ennemis, il s'y est passé des actions generales & particulieres si hardies, que cela doit donner bonne opinion de nos Troupes à celles des Imperiaux.*

*A la verité, il nous en coûte bien quarante ou cinquante Officiers, & environ deux cens Soldats, Cavaliers ou Dragons, & entre autres Mr de Cambout, qui est une perte considerable, Mr de Bremon, Colonel reformé de Cavalerie, Mr de Caltré, Lieutenant Colonel de Cavalerie, & Mr le Chevalier d'Albert qui a esté tué en chargeant l'épee à la main auprès de Mr le Comte de Tessé, & son Fils. Ce jeune homme ne m'a point paru étonné de se voir mêlé avec des gens qu'il ne connoissoit pas encore.*

*Si les Allemans, contre leur cou-tu-*

Ee ij



## 140 MERCURE

*me de cacher toujours leur perte , vou-  
loient estre de bonne foy , ils avoue-  
roient qu'il leur en coûte au moins  
autant qu'à Nous. Nous savons déjà  
qu'il y a eu un Colonel de Cuiras-  
siers tué , le General Palsi tué ou  
blessé , le General Cerini tué , & M<sup>r</sup>  
le Prince Eugene blessé au genouil  
d'un coup de feu. On le vit emporter  
dans la maison que j'occupois à Car-  
pi. Le Comte Moutonni , Officier  
General d'Artillerie , a aussi esté tué.*

*On a sceu depuis que cette Re-  
lation a esté envoyée, que le nom-  
bre de nos morts a esté moins  
grand que celuy qu'on y voit mar-  
qué , & que plusieurs que l'on  
croyoit morts sont prisonniers.*

*Le 17. de cemois, M<sup>r</sup> le Mar-  
quis de Torcy envoya son E-  
cuyer à M<sup>r</sup> le Marquis de Cas-*

tel dos Rios, Ambassadeur d'Espagne , pour luy dire d'aller parler à Sa Majesté. Son Excellence partit de Paris pour se rendre à Versailles. Le Roy le fit entrer dans son Cabinet , & luy dit que sa Majesté Catholique le faisoit Grand d'Espagne. Sa Majesté y ajouta les témoignages les plus obligeans de l'estime dont elle honore ce Ministre. Cette nouvelle ayant esté répandue , on ne sçauroit exprimer combien toute la Cour prit de part à la justice que sa Majesté Catholique rendoit à son Ambassadeur. La conduite delicate & judicieuse qu'il a gardée dans les temps les plus difficiles meritoit bien cette recompense. Tout le monde s'y atten-

F f iij

doit , & la joye qu'on en a eüe estoit aussi vive , que si c'eust esté une veritable surprise. Il n'y a aucune personne de marque à la Cour qui n'ait temoigné un veritable empressement de l'en feliciter. Monsieur le Prince alla des premiers chez ce Ministre pour luy en faire ses complimens. Tous les autres Princes & Princesses luy en ont fait les leurs , rien ne pouvant s'ajouter à l'estime que l'on a pour luy en France.

Sa Majesté a donné en même temps des marques de la satisfaction qu'elle a des services de M<sup>r</sup> Roulier , Ambassadeur de France en Portugal. Elle a envoyé à ce Ministre son Portrait enrichi de diamans , pour luy

Faire voir, combien elle est contente du Traité qu'il a conclu entre la France, l'Espagne, & le Portugal.

Madame la Duchesse douairière de Vantadour est morte le 23. de ce mois en son Château de Sainte Marie du Mont en Normandie, où elle s'estoit retirée depuis quelque temps pour y mener une vie exemplaire. Elle y avoit establi une Communauté, où l'on élevoit à ses dépens un assez grand nombre de pauvres filles, & elle employoit un revenu considerable en des œuvres de charité. Elle a toujours vécu dans une pratique exacte des Loix Evangeliques, & depuis quelques années elle observoit

F f iij

## 344 MERCURE

& faisoit observer à ses Vassaux dans ses Terres, une regularité qui édifioit tout le monde. Elle estoit fille du Mareschal de S. Geran, & s'appelloit Marie de la Guiche. Elle avoit épousé Charles de Levi Duc de Vantadour, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur du Limousin, mort en son Gouvernement en 1649. & estoit demeurée veuve à l'âge de vingt-six ans. Elle en avoit soixante & dix-huit quand elle est morte. Elle estoit mere de M<sup>r</sup> le Duc de Vantadour, qui a épousé la seconde fille de feu M<sup>r</sup> le Mareschal de la Motte Oudencourt, Duc de Cardonne, & de Madame la Mareschale de la Motte, Gouvernante des En-

fans de France. Madame la Duchesse d'Aumont & Madame la Duchesse de la Ferré sont sœurs de Madame la Duchesse de Vantadour, Dame d'honneur de Son Altesse Royale Madame. M<sup>r</sup> le Duc & Me la Duchesse de Vantadour n'ont qu'une fille unique, qui avoit épousé en premières noces feu M<sup>r</sup> le Prince de Turenne, fils aîné de M<sup>r</sup> le Duc de Bouillon qui fut tué à Stenkerque. Elle a épousé en secondes noces M<sup>r</sup> le Prince de Rohan, frère de M<sup>r</sup> le Coadjuteur de Strasbourg, & fils aîné de M<sup>r</sup> le Prince de Soubise. M<sup>r</sup> le Duc de Vantadour a deux sœurs, l'une Religieuse de la Visitation à Moulins, l'autre Madame la Maréchale de Duras.

Mr Duret, President au Grand Conseil, a épousé la veuve de Mr de Choisi, Maréchal des Camps & Armées du Roy.

Je croy vous avoir déjà appris la mort de Messire Raymond Dalon, premier President du Parlement de Navarre, arrivée à Pau le 28. du mois d'Avril. Il avoit esté pendant cinq ans Conseiller au Parlement de Bordeaux, & pendant vingt-cinq Avocat General dans le même Parlement, où il s'estoit acquis une grande reputation par sa sagesse, par son éloquence & par son profond sçavoir. Mr son fils luy succeda à l'âge de dix-neuf ans à la Charge d'Avocat General. Il seroit inutile de vous dire avec quelle distinction il l'a

exercée. Le Roy qui decide du merite de ses Sujets par les emplois plus ou moins importants, qu'il leur confie, a fait luy-même son éloge le 21 du mois passé en luy faisant remplir la Charge de premier President vacante par la mort de Mr Dalon son pere, quoy qu'il ne soit encore que dans sa trente-troisième année. Il a épousé depuis quelques jours Mademoiselle Choart, fille de Mr Choart qui étoit Surintendant de la Maison de Madame la Dauphine, & de Dame N. de Seve d'une Famille illustre. Ils sont parents de Mr de Chamillart.

La Lettre qui suit m'a esté envoyée de Rouën, & j'ay cru devoir vous en faire part. Elle fait connoître le caractère desinte-



## 348 MERCURE

ressé de Mr Fagon , & l'obligation que luy doit avoir toute la France de tout ce qu'il imagine tous les jours pour faire fleurir la veritable Medecine. Ce qui a donné lieu à cette Lettre , étant un fait positif, les louanges qui en resultent ne peuvent estre regardées que comme sinceres & justes , sans qu'on les puisse imputer à un esprit de partialité.

A Roüen, ce 26. Juillet.

**N**Ous avons vû, Monsieur, dans le Mercure du mois de Juin, que le Roy a donné la Chaire Royale de Caën à Mr de la Duquerie, après qu'il l'a emportée par la dispute. En nous marquant le rapport qui en a esté fait à Sa Majesté par Mr Fagon son premier Medecin, vous en

dites si peu de chose à cette occasion ,  
 qu'il est aise de juger que vous ménager  
 la modestie de cet homme illustre ,  
 qui est aussi grande que son desinte-  
 ressement est singulier. Il paroist qu'il  
 n'est pas venu à vostre connoissance  
 que ce n'est que depuis qu'il est pre-  
 mier Medecin que toutes les Chaires  
 Royales du Royaume qui sont en  
 grand nombre , ont esté remises à la  
 dispute , suivant leur fondation ; ce  
 qui faisoit cependant depuis tres-  
 longtems un revenu fort considéra-  
 ble aux premiers Medecins. L'on  
 nous apprend encore que cet homme si  
 rare a déclaré ( & il l'exécute actuel-  
 lement ) qu'il donneroit au sçavoir  
 tout ce qui se trouveroit à sa nomina-  
 tion. Vous ne sçauriez croire, Mon-  
 sieur, combien cela cause de mouve-  
 ment à nos jeunes gens , & combien

## 250 MERCURE

leur émulation pour travailler s'en augmente. Je juge qu'il en doit estre de mesme par tout ailleurs, tout le public luy en doit de grands remerciemens, car sans luy il est tres-constant qu'il n'y auroit plus eu de Medecins en France, n'y ayant rien de plus commode que de faire la Medecine sans aucune connoissance, avec quelques prétendus secrets. C'est ce que j'entens dire à toutes les personnes de bon sens. J'ai en mon particulier beaucoup d'obligation à Mr Fagon, que je n'ay jamais pû reconnoistre. Mon zele pour luy m'a fait juger que vous qui ne cherchez qu'à scavoir la verité, vous ne seriez pas fâché que je vous l'appriisse. Vous en ferez l'usage qu'il vous plaira, mais vous ne scaurez pas le nom de la personne qui s'empresse à vous l'apprendre. Je ne

## GALANT. 33

*prétens point me faire un mérite de si peu de chose auprès de M<sup>r</sup> Fagon, que le Seigneur nous veuille conserver de longues années pour le bonheur de la santé de nostre grand Monarque. Vostre attachement à publier tout ce qu'il fait d'étonnant est trop connu de tout le monde, Monsieur, pour ne pas estre convaincu de vos sentimens pour ceuy qui contribue à une santé aussi precieuse que celle du Roy. C'est ce qui m'a fait croire que vous recevriez avec plaisir l'avis que vous donne Vostre, &c.*

Le Lut estoit le vray mot de l'Enigme du mois passé, qui a esté aussi expliquée sur le Violon, quoy que les mots de Courbè & de Boss., n'y conviennent pas si bien qu'au Lut. C'est sur ce

## 352 MERCURE

dernier mot que l'ont expliquée  
M<sup>rs</sup> de Monfaulnin , Marquis du  
Montal ; le jeune Comte de Bier-  
ge son Cousin, Simonnet de Dau-  
court ; l'Abbé Macsihuy , Doc-  
teur en Droit Canon & Civil ,  
ruë Françoisé ; le Medecin An-  
glois du College des Cholets ;  
Jacquinot de Druzis ; Tamiriste  
de la ruë de la Cerisaye ; le Mou-  
ton blanc , & son Poulet ; Mr de  
S. Georges de Tours , & la ter-  
reur des Lions du Pont S. Mi-  
chel. Mademoiselle Javotte, jeu-  
ne Mule du coin de la ruë de Ri-  
cheliieu.

L'Enigme nouvelle que je vous  
propose est de Mr Simart de Se-  
zanne.

## ENIGME.

**P**lus mon Pere s'élève , & plus je  
suis petite ,  
Je ne dois ma grandeur qu'à son  
abaissement.

Sa presence me met en fuite ,  
Et malgré cet éloignement ,  
Lecteurs , vous me voyez tous les jours  
à sa suite.

Le premier d'Aoust, Madame  
la Duchesse de Bourgogne alla  
se baigner dans la riviere , & pas-  
sa dans une Isle vis-à-vis le Port  
de Marly. L'on avoit construit  
dans la Riviere une Feüillée,  
destinée pour le Bain , & une  
Galerie, qui conduisoit de cette  
Feüillée à diverses autres dans  
Juillet 1701. Gg

## 34 MERCURE

l'Isle pour les Dames de sa suite. On avoit mis deux lits dans celle de Madame la Duchesse de Bourgogne. On avoit tendu dans le milieu de l'Isle plusieurs grandes Tentes du Roy, sous l'une desquelles l'on joua pendant plus d'une heure, & l'on servit un magnifique souper sous une autre, pendant lequel les meilleurs Hautsbois du Roy se firent entendre.

Enfin M<sup>r</sup> le Comte d'Avaux vient de rompre le silence, & sur ce qu'on luy a demandé que le Ministre de l'Empereur fust admis dans les Conferences, il a notifié par un Memoire aux Etats Generaux, *que si Sa Majesté Imperiale avoit quelque demande à faire au Roy son Maître, elle pouvoit*

la luy faire par son Ministre qui est  
presentement auprès de Sa Majesté,  
& après s'estre plaint de ce que les  
affaires, depuis six mois qu'il est en  
Hollande par ordre de Sa Majesté,  
pour travailler de concert avec leurs  
Seigneuries à conserver le repos de  
l'Europe, n'estoient pas plus avancées  
que le premier jour, & que nonobstant  
les assurances tant de fois réitérées  
que Sa Majesté leur donneroit les  
sûretés qu'ils pourroient raisonnable-  
ment souhaiter, ils faisoient de nou-  
velles alliances, achetoient des Trou-  
pes, & ne s'occupoient qu'aux pré-  
paratifs de la guerre; comme aussi de  
ce qu'ils s'attachent si opiniâtre-  
ment au party de l'Empereur.

Après s'estre plaint de toutes  
ces choses & de beaucoup d'au-  
tres dont je parleray cy-après,

Gg ij



## 256 MERCURE

Il leur a déclaré par son *Memoire* que ne voyant nulle apparence de renouer les *Conferences* & d'en retirer aucun fruit, il avoit ordre de se retirer.

Il est à remarquer que depuis six mois on permettoit de publier dans toutes les *Nouvelles* imprimées de *Hollande*, que la *France* trouvoit tous les jours de nouveaux moyens pour reculer les *Conferences*, qu'elle ne cherchoit qu'à amuser & qu'elle ne vouloit rien conclurre. Non-seulement toutes les *Nouvelles* publiques tenoient ce langage, mais c'estoit aussi celuy de toutes les *Lettres* qui venoient de *Hollande*. Cependant on voit aujourd'huy le contraire, & que ceux qui répandoient ces bruits-là, cherchoient à faire croire à toute l'*Europe*, que la

France estoit résolüe à la guerre, & ce qui justifie encore le contraire, c'est que M<sup>r</sup> d'Avaux dit en propres termes dans son Memoire, *que le Roy ne s'est point préparé à la guerre sous une fausse apparence de Paix, & que Leurs Seigneuries, en parlant des Hollandois, avoient demandé des Conferences, & qu'elles pouvoient les rendre utiles.* Cet Ambassadeur fait voir qu'au lieu de profiter des delais qui leur ont esté accordez, ils ont toujours apporté de vaines difficultez pour reculer les Conferences. Dans le temps que le Roy leur promettoit de leur accorder les seuretez qu'ils pouvoient raisonnablement souhaiter, ils interrompoient les Conferences pour écrire au Roy d'Angleterre une

*lettre qui contenoit une proposition de paix*

## 358 MERCURE

Lettre pathétique , afin qu'il la montrât à son Parlement , dans la pensée que la grande puissance de la France, qui y estoit exagérée , inquieteroit ce Parlement. Ils faisoient une peinture dans cette Lettre de la situation où ils se trouvoient , & faisoient voir que la France n'avoit qu'à lever le bras pour les aneantir. Si cela étoit vrai, ils ont grande obligation au Roy , de ne l'avoir pas fait , & ils auroient dû, au lieu de s'en plaindre , admirer sa moderation, & en acceptant les offres que ce Prince leur faisoit, lorsqu'ils le peignoient en état d'abimer leur Republique, croire que, puisqu'étant en pouvoir d'en faire la Conquête , il vouloit bien se priver de ce glorieux

avantage. Il ne se donneroit pas la peine d'armer de nouveau pour les conquérir, lorsqu'il auroit mis bas les armes, & surtout après leur avoir donné des sûretés, qui luy rendroient l'entreprise beaucoup plus difficile. Il n'y a point de réplique à cela, & de quelque costé qu'on tourne l'affaire, les Hollandois ont tort de se plaindre d'un Prince qu'ils avoient esté en estat de les perdre, & qui ne le fait pas, ou s'il n'estoit pas en son pouvoir, comme ils ont publié par leur Lettre adressée au Roy d'Angleterre, ils ont tort d'avoir accusé faux. Ces faits sont publics. Cependant il est vray que les Hollandois n'estoient pas si près de leur porte, qu'ils s'es-

## 360 MERCURE

forçoient de le faire croire , & que leur Lettre n'estoit que pour surprendre le Parlement d'Angleterre. Il est néanmoins constant qu'ils avoient inondé quelques terres, mais elles ne leur rapportoient rien , & ils épargnoient par là beaucoup de Troupes. Ainsi ils ont exposé dans leur Lettre au Roy d'Angleterre , pour le Parlement , comme un grand malheur pour eux , ce qui leur est d'une grande utilité.

Je dois dire en même temps à la gloire du Roy que si les Hollandois ont exagéré sa puissance, pour intimider les Anglois , & leur faire pitié, ce Prince estoit assez puissant pour leur faire a guerre avec avantage , mais il

moderation a esté telle , qu'il a dissimulé des affronts faits à son Pavillon , ainsi que quelques autres insultes , afin qu'on ne luy imputast point la rupture de la Paix de Risvvick , ce que souhaitoient ardemment ceux qui font mouvoir des ressorts secrets pour allumer une nouvelle guerre dans l'Europe. Toutes ces choses sont mieux marquées dans le Memoire de M<sup>r</sup> le Comte d'Avaux , qui fait paroître sa surprise dans le même Memoire , de ce que les Hollandois , quelques mois après avoir reconnu le Roy d'Espagne , demandent qu'on donne des satisfactions raisonnables à l'Empereur. Il y a une contrariété manifeste dans cette demande. Si le Roy d'Espa-

*Juillet 1701.*

*H h*

gne l'est à juste titre , comme les Hollandois l'ont reconnu , ils ne doivent point demander qu'on donne des satisfactions à l'Empereur , comme Roy d'Espagne. Ils font plus, & veulent s'ériger en Arbitres entre la Maison de France & celle d'Autriche , & confondre les interets de ces deux grandes Maisons avec ceux de leur Republique. Je me tais sur cet article , il y auroit trop à dire ; & comme ils se le diront peut-estre en prenant un bon party , je ne veux chagriner personne. Nous sommes encore en Paix , & je ne pretens point imiter les Ecrivains de Hollande , qui parlent en tout temps comme si l'on estoit en guerre. Ce n'est pas que le party secret qui ne

veut point d'accommodement , ne semble y avoir mis un obstacle invincible , en voulant faire entrer dans les Conférences l'Envoyé d'un Prince à qui la France ne doit rien, & à qui l'Espagne ne sçauroit rien accorder. Comme elle n'a pas voulu que sa Monarchie fust séparée, elle épui-  
fera son sang & ses Finances, plutôt que de consentir à aucun Traité qui la démembre. Le Roy d'Espagne feroit voir en cedant quelque partie de ses Etats à l'Empereur , que son droit n'est pas aussi bien étably qu'il l'est en effet , & que les Espagnols n'ont pas deû le mettre sur leur Trône d'aussi bonne grace qu'ils ont fait.

Sept cens hommes des Trou-  
H h ij



## 364 MERCURE

pes. Hollandoises ayant esté inquiétées au sujet de la Religion Romaine , ont deserté , & pris party dans celles de France. Ils ont assuré qu'ils seroient suivis d'un grand nombre d'autres. On leur avoit proposé de leur donner des Ministres pour les instruire. On a sçu que lorsqu'il leur arrivoit des Deserteurs Catholiques , ils leurs prenoient leurs chevaux, s'ils estoient Cavaliers, & les enfermoient dans des Places, & que quelque temps après il les embarquoient malgré eux, en sorte qu'on ne les revoyoit plus, ce qui fait deserter tous les Catholiques qui sont dans leurs Troupes.

M<sup>r</sup> le Maréchal de Villeroy est à Thionville. Son armée fera ,

à ce qu'on assure, de cinquante Bataillons, & de quatre-vingt-dix Escadrons. M<sup>r</sup> le Comte de Tallard marche avec l'avant-garde, composée de dix Bataillons & de quarante Escadrons. L'arriere garde où est l'Artillerie, est composée de la Maison du Roy, & commandée par M<sup>r</sup> de Busca qui marche en ordre de Bataille. Ces Troupes coucheront le 29 de Juillet à Saverne, & le 30. à Phalsbourg pour venir à Thionville. On prétend qu'elles doivent avoir marché à Luxembourg pour continuer leur marche vers Juliers & Cologne.

Jay à vous apprendre avant que de fermer ma Lettre, que trois ou quatre Capitaines de

H h i j

Dragons qu'on croyoit avoir estez  
 ruez dans l'affaire de Carpi, se  
 sont trouvez prisonniers de guer-  
 re, que la pluspart de nos Sol-  
 dats sont ressuscitez, puisque les  
 Ennemis publient que les pri-  
 sonniers qu'ils ont faits, mou-  
 sent à peu près au nombre de  
 cent. Ainsi nostre perte di-  
 minuë tous les jours quand la  
 leur augmente. Il ne faut pas  
 s'en étonner, les Ennemis é-  
 roient en si grand nombre qu'il  
 ne se perdoit aucun de nos coups.  
 Il n'en pouvoit estre de même  
 des leurs. Outre les morts, &  
 les blesez dont il est parlé dans  
 les relations qui sont dans ma  
 Lettre. Le Comte de Tirheim,  
 Lieutenant Colonel du Regi-  
 ment de Neubourg, a esté tué.

ainsi que l'Aide de Camp general de l'Armée ennemie.

M. le Prince Eugene ayant écrit au Senat de Venise après l'action de Carpi, y rend justice à la valeur des François; mais ceux du party ennemy qui ont fait imprimer des Relations, n'ont osé parler de leur grand nombre, & du peu qu'estoient les François, de sorte qu'ils parlent seulement de l'action comme si les deux armées avoient eu affaire l'une contre l'autre. Ainsi ceux qui liront un jour ces relations croiront que le combat s'est donné à peu près à forces égales. Les Ennemis estant presentement plus avancez ils vont aussi estre beaucoup plus embastlez, & nous le sommes beau-

coup moins Je vous ay mandé dans deux de mes Lettres de suite qu'il estoit hors de doute qu'ils passeroient, & nous devions même le souhaiter. Nous avons trente-cinq lieues de pays à garder, & il n'y a point d'Armée, quelque nombreuse qu'elle soit, qui le puisse faire, de sorte que nous estions obligez d'estre toujours sur pied, & de fatiguer beaucoup. Ce qu'il y a d'heureux pour nous, c'est que nous pouvions beaucoup perdre si l'Armée entière des Ennemis fust tombée sur un de nos quartiers, & qu'heureusement l'affaire est toute à nostre gloire, ce qui s'est fait pour disputer ce passage estant si grand, que la Postérité pourra refuser de le

croire. On les a laissez avancer, & fiers de leur passage, qu'ils ont regardé comme une conquête, ils n'ont pas fait réflexion qu'ils avancoient dans un Pays mangé, où ils ne pourroient subsister. Nous avons cru que la disette où ils se trouvoient leur feroit hazarder une Bataille. On la leur a présentée pendant trois jours, mais quoy que leur politique & leur interest dussent leur en faire hazarder une, parce qu'en la gagnant elle leur auroit esté fort avantageuse, & qu'en la perdant, cette perte n'auroit pas entraîné celle d'un Village qui fust à eux, le souvenir de la Journée de Carpi, leur a donné tant de terreur pour les Troupes Françoises,

## 170 MERCURE

qu'ils ont mieux aimé mourir de faim dans leur Camp , que de mourir l'épée à la main. La famine & les maladies y regnent en forte que le Magistrat de la santé de Venise apprehendant que la peste ne s'y mette , y a fait venir beaucoup de chaux. Il fait faire des fosses , dans lesquelles on en jette beaucoup pour consommer les corps qu'il y fait enterrer. Ils ont demandé cent charretées de fourrage par jour aux Venitiens , qui ne peuvent leur en fournir aucune , parce qu'il ne s'en trouve plus dans le Pays. Comme il n'y a plus presentement de grand front à garder , il est impossible que les Ennemis avancent dans aucun des pays qu'il nous plaira de cou-

vrir , à moins qu'ils ne donnent bataille. Leurs Troupes la craignent , & les nostres la souhaitent. M<sup>r</sup> le Prince de Vaudemont est de retour à l'Armée. M<sup>r</sup> le Duc de Savoye y est arrivé aussi , après avoir signé le Contrat de Mariage de la Princesse sa seconde Fille avec le Roy d'Espagne. Toute son Armée y est. Elle est tres-belle , & nous serons dans peu en estat d'y en avoir deux. Les renforts que le Roy y a envoyez , y arrivent chaque jour. Il sont de trente Bataillons , dont il y en a quatre Irlandois , & vingt Escadrons , dont quatorze sont de Cavalerie , & six de Dragons.

M<sup>r</sup> l'Ambassadeur d'Espagne presenta le 2. de ce mois une



Lettre au Roy de Sa Majesté Catholique- Ce Prince luy marque , qu'ayant appris que le Roy des Romains , & l'Archiduc doivent passer en Italie pour y commander l'Armée Imperiale ; il a déclaré à son Conseil qu'il estoit dans la resolution d'aller en personne se mettre à la teste des Troupes du Roy son Grand-Pere & des siennes , & qu'il estoit persuadé qu'il estoit du devoir d'un Roy de deffendre luy-même ses Etats , lors qu'ils estoient attaquez. Il prie instamment le Roy de ne point s'y opposer , & de trouver bon qu'il prenne l'occasion du voyage de Barcelonne , pour passer en Italie. L'on dit qu'il cite au Roy dans sa lettre des exemples de jeunes Souverains , qui à peu près dans le même âge que luy ,

OBI

ont remporté des Batailles; & entre-autres le Roy de Suede. Il represente que l'Espagne est toute tranquille, & dit qu'il ne faut rien négliger dans le commencement d'un Regne pour avoir d'heureux jours.

Le Roy d'Angleterre estant à l'Ecluse, monta sur la haute Tour, où il se fit apporter des Lunettes d'approche. Il examina les Ouvrages du Fort Isabelle, ceux de la Riviere & de la Ville d'Anvers, & la disposition des Lignes. Il dit qu'il seroit difficile de chasser les Troupes qui occupoient ces postes, & ce Prince ne pût s'empêcher de marquer beaucoup de chagrin en s'en retournant.

*Juillet 1701.*

I i

## 374 MERCURE

Je viens d'apprendre que cinquante, tant Officiers que Soldats se sont rendus au Camp de M<sup>r</sup> de Carinat, s'estant sauvez par des marais, après avoir donné des marques de leur valeur & de leur intrepidité dans l'affaire de Carpi. Je suis, Madame, vostre, &c.

*A Paris, ce 4. Aoust 1701.*

255255525522222552

# TABLE

**P**Relude.

*Lettres Patentes accordées par le  
Roy aux Religieux qui gardent  
les Saints Lieux.* 15

*Lettre de Jersalem.* 19

*Pays Inconnu.* 35

*Ceremonie qui s'observe à Rome de  
sept ans en sept ans.* 44

*Lettres Patentes envoyées à M<sup>r</sup>  
l'Abbé Raguenet, par les Magi-  
strats de Rome.* 51

*Morts.* 61

*Epitaphes.* 67

*Inscription.* 71

*Nouvelles d'Andalousie.* 73

*Histoire de la Machine du monde,  
Et de son mouvement, ou Physique.*

# T A B L E.

|                                                                                                                |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Mecanique.</i>                                                                                              | 77  |
| <i>Vers sur la naissance d'un cinquieme<br/>Fils de M<sup>r</sup> d'Aguesseau.</i>                             | 123 |
| <i>Autres sur un sujet peu different.</i>                                                                      | 126 |
| <i>Suite du Dialogue de M<sup>r</sup> Laifne &amp;<br/>de M<sup>r</sup> Antier.</i>                            | 134 |
| <i>Harangue de M<sup>r</sup> l'Archeveque<br/>d'Albi au Roy, pour la cloture de<br/>l'Assemblée du Clerge.</i> | 150 |
| <i>Le Roy voit une seconde fois l'Eglise<br/>des Invalides, &amp; visite toute la<br/>maison.</i>              | 160 |
| <i>L'Esclave &amp; l'Elephant, Conte.</i>                                                                      | 167 |
| <i>Zeile des nouveaux Catholiques de<br/>Montauban.</i>                                                        | 181 |
| <i>Galanterie.</i>                                                                                             | 186 |
| <i>Etat des Troupes de France, &amp; des<br/>lieux où elles sont aux Pays bas<br/>Espagnols.</i>               | 195 |
| <i>Etat des Troupes du Roy d'Espagne<br/>aux Pays-bas Espagnols.</i>                                           | 203 |

# T A B L E.

|                                                                                                                                                      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Article tres-curieux touchant les nouvelles Lignes faites par les Francois &amp; par les Espagnols.</i>                                           | 207 |
| <i>Carte d'Italie de M<sup>r</sup> Sanfon, où l'on peut voir tous les mouvemens que les Armées y ont fait, &amp; qu'elles y font tous les jours.</i> | 209 |
| <i>Second Article de Morts.</i>                                                                                                                      | 211 |
| <i>Arrivée de l'Archevêque de Philopoli en France.</i>                                                                                               | 226 |
| <i>Reponse à la Critique du Diogrometre.</i>                                                                                                         | 228 |
| <i>Mariage de M<sup>r</sup> le Marquis de Vassé &amp; de Mademoiselle de Beringhen.</i>                                                              | 239 |
| <i>Ce qui s'est passé pendant le séjour de Monseigneur, &amp; de Monseigneur le Duc de Bourgogne à S. Maur.</i>                                      | 245 |
| <i>Emploi de M<sup>r</sup> de S. Poüange donné à M<sup>r</sup> Chamillart de Vitte.</i>                                                              | 247 |

# T A B L E

|                                                                                                                                                                                |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Nouvelle Carte de Mr de Fer, où l'on voit tous les mouvemens des Armées d'Italie.</i>                                                                                       | 248 |
| <i>Troisième article de Morts.</i>                                                                                                                                             | 250 |
| <i>Gouvernement donné à Mr de Ble-court.</i>                                                                                                                                   | 252 |
| <i>Mr Ducasse est nommé Chef d'Esca-dre.</i>                                                                                                                                   | 253 |
| <i>Six Relations de l'affaire de Carpi, écrites par des Officiers Generaux, &amp; par des Colonels, où l'on voit tous les details de ce qui s'est passé dans cette action.</i> | 254 |
| <i>Sacre de Mr l'Evêque de Noyon.</i>                                                                                                                                          | 290 |
| <i>Grandes Charges vendues.</i>                                                                                                                                                | 291 |
| <i>Thèse soutenue.</i>                                                                                                                                                         | 292 |
| <i>Le Theatre de la guerre en Italie, Carte nouvelle.</i>                                                                                                                      | 293 |
| <i>Tout ce qui s'est passé à l'invitation des Cours superieures, au Service</i>                                                                                                |     |

# T A B L E.

*de feu Monsieur à Saint Denis.*

295

*Detail de toutes les ceremonies qui  
se sont faites à Saint Denis pour  
l'inhumation du corps de Monsieur.*

302

*Nouvelle Relation de Carpi.*

333

*M<sup>r</sup> le Marquis dos Rios est fait Grand  
d'Espagne.*

340

*Present fait par S. M. C. à Mr  
Rouhier Ambassadeur de France en  
Portugal.*

342

*Mort.*

343

*Mariages.*

346

*Lettre sur le desintereffement de Mr  
Fagon.*

347

*Article des Enigmes,*

351

*Bain de Madame la Duchesse de  
Bourgogne.*

355

*Situation de saffaires de Hollande.*

156



# TABLE:

|                                                                                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Defertion.</i>                                                                  | 368 |
| <i>Armee de Mr le Marechal de Ville-<br/>roy.</i>                                  | 364 |
| <i>Article d'Italie.</i>                                                           | 365 |
| <i>Lettre presentee au Roy par Mr<br/>l'Ambassadeur d'Espagne.</i>                 | 371 |
| <i>Le Roy d'Angleterre examine les<br/>nouvelles Lignes.</i>                       | 373 |
| <i>Retour de plusieurs Officiers &amp; Sol-<br/>dats au Camp de M. de Catinat.</i> | 374 |

La Figure doit regarder la  
page 316.





